

Comité scientifique en charge de l'évaluation de la Garantie
jeunes

Annexe 5

Résultats d'évaluation statistique de l'impact de la
Garantie jeunes

DARES

**Mathilde Gaini, Marine Guillerm, Solène Hilary,
Emmanuel Valat, Philippe Zamora**

Février 2018

Les auteurs remercient Déborah Cristel-Delesse, Pauline Leveneur, Elise Pesonel et Wali Rostam pour leur aide au cours de ce travail.

Sommaire

Sommaire	3
1 L'expérimentation de la Garantie jeunes et son évaluation.....	2
2 Les données	3
2.1 Le système d'information des missions locales : Parcours 3 / I-Milo.....	3
2.2 Œdipe : Outil Extranet D'Identification des Publics Eligibles.....	4
2.3 Enquête en panel auprès de bénéficiaires de la Garantie jeunes et de populations témoins	7
3 La Garantie jeunes : quels publics et quel accompagnement ? Quel trajectoire des bénéficiaires au cours de la Garantie jeunes et après?.....	9
3.1 Les territoires pilotes : une situation économique difficile dans les territoires de la vague 1.....	9
3.2 Les bénéficiaires de la Garantie jeunes : une situation particulièrement défavorisée.....	9
3.3 L'accompagnement des bénéficiaires de la Garantie jeunes	14
3.4 L'évolution de la situation des bénéficiaires.....	17
<i>L'emploi progresse parmi les jeunes bénéficiaires, en particulier l'emploi durable</i>	17
<i>L'accès à l'autonomie : trajectoire en termes de revenus, de logement, d'accès au permis de conduire</i>	21
4 L'impact de la Garantie jeunes	26
4.1 Stratégie d'évaluation	26
4.1.1 Identifier les publics éligibles dans les territoires pilotes et témoins : la mise en place d'Œdipe (Outil Extranet d'Identification des Publics Eligibles).....	26
4.1.2 Une stratégie de différence de différence : l'hypothèse importante de différences communes en l'absence du programme.....	27
4.1.3 Passer de l'effet sur les pré-identifiés à l'effet sur les bénéficiaires	28
4.1.4 Comment traiter la contamination statistique : l'estimateur « Fuzzy DID »	28
4.2 Les résultats de l'évaluation.....	29
4.2.1 Les effets sur l'accompagnement : le surcroît d'accompagnement des bénéficiaires est particulièrement fort en début de dispositif.....	31
4.2.2 Les effets sur l'emploi.....	33
4.2.3 Impact de la Garantie jeunes sur l'emploi à différents moment dans le dispositif : des effets sur l'emploi qui perdurent après la sortie du dispositif ³⁸	
4.2.4 Impact de la Garantie jeunes sur l'autonomie des jeunes.....	39
Annexe 1. Cadre de l'évaluation et hypothèses.....	41
Annexe 2. La méthode d'estimation	43
Annexe 3. Estimer l'effet à différents moments dans le dispositif.....	45
Annexe 4. Résultats issus de la base Œdipe	46

Annexe 5.	Situation des deux cohortes au moment des trois interrogations.....	1
Annexe 6.	Questionnaire de l'enquête Garantie jeunes.....	1

Introduction

L'évaluation statistique du dispositif expérimental de la Garantie jeunes (GJ), très innovant par rapport aux autres dispositifs déjà existants, a été prévue dès sa mise en place. Ses objectifs sont de vérifier que la Garantie jeunes touche bien son public cible, de décrire les parcours des jeunes bénéficiaires et d'évaluer son impact sur leur devenir, notamment sur leur insertion dans l'emploi.

La Dares a mis en œuvre cette évaluation statistique sous l'égide du comité scientifique. La stratégie d'évaluation tient pleinement compte du caractère expérimental du programme. Comme celui-ci n'est implémenté dans un premier temps que sur un nombre limité de sites, il est possible de comparer le devenir des jeunes de ces sites (sites pilotes) par rapport à d'autres sites similaires (sites témoins). Néanmoins, comme les sites pilotes ne sont pas tirés au sort, et pour que ces comparaisons puissent être opérantes, il convient de corriger celles-ci des différences structurelles existant entre sites pilotes et sites témoins. L'évaluation repose donc sur une méthode de double différence.

Le présent rapport vient compléter le rapport intermédiaire présenté à l'automne 2016. Il exploite les résultats obtenus sur les bénéficiaires de la première vague de territoires ayant expérimenté la Garantie jeunes à partir de la fin 2013, ainsi que ceux portant sur la deuxième vague de territoires entrés dans l'expérimentation en janvier 2015 dont les données de l'enquête de suivi étaient incomplètes au moment de la rédaction du rapport intermédiaire.

Ce rapport est composé de 4 parties principales. Les deux premières parties détaillent le contexte de l'évaluation et les données utilisées. La troisième partie donne les éléments statistiques caractéristiques des jeunes bénéficiaires, de l'accompagnement dont ils ont bénéficié et de leur trajectoire en termes d'emploi et d'accès à l'autonomie. La quatrième partie expose la stratégie d'évaluation contrefactuelle et ses résultats.

Les principaux éléments de résultats peuvent être résumés de la façon suivante :

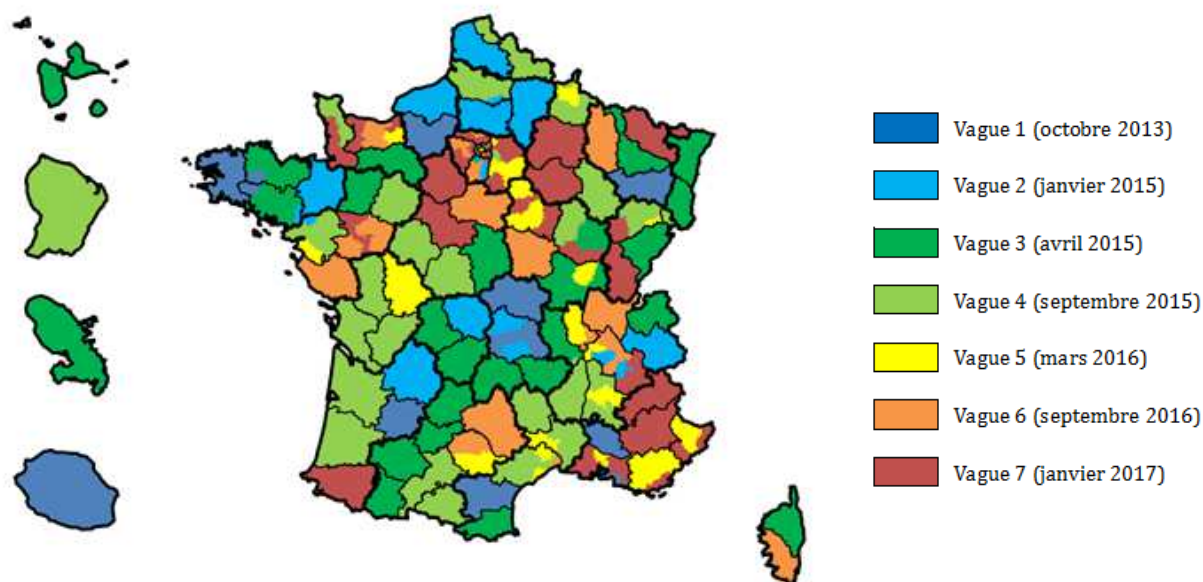
- Les jeunes bénéficiaires constituent un public en situation d'extrême fragilité. Leur niveau de qualification est faible. Beaucoup sont issus de familles pauvres. Une forte proportion d'entre eux relatent des situations d'isolement : ils n'entretiennent plus de relations avec leur père, ils ont déjà connu de graves difficultés pour trouver un toit pour dormir, ils ne connaissent personne sur qui compter en cas de difficultés financières.
- Les résultats de la première cohorte font ressortir des effets positifs sur les taux d'emploi (et notamment d'emploi durable), plus particulièrement au moment de la deuxième interrogation (où plus de 90 % des bénéficiaires sont déjà sortis du dispositif). L'impact apparaît maximal au début du programme, et dans les mois suivants la sortie : 16 mois après l'entrée en Garantie jeunes, l'impact évalué de la Garantie jeunes est positif et très significatif : il s'élève à +14,9 points de pourcentage sur le taux d'emploi total, et +13,1 points sur le taux d'emploi durable. L'effet perdure plusieurs mois après la sortie : au moment de la troisième interrogation (22 mois en moyenne après l'entrée en dispositif), l'effet estimé est de 11,4 points sur le taux d'emploi et de 12,1 points sur le taux d'emploi durable.
- Les résultats de la deuxième cohorte ne permettent pas de confirmer ces effets. Les estimations ne sont pas suffisamment précises pour conclure.

1 L'expérimentation de la Garantie jeunes et son évaluation

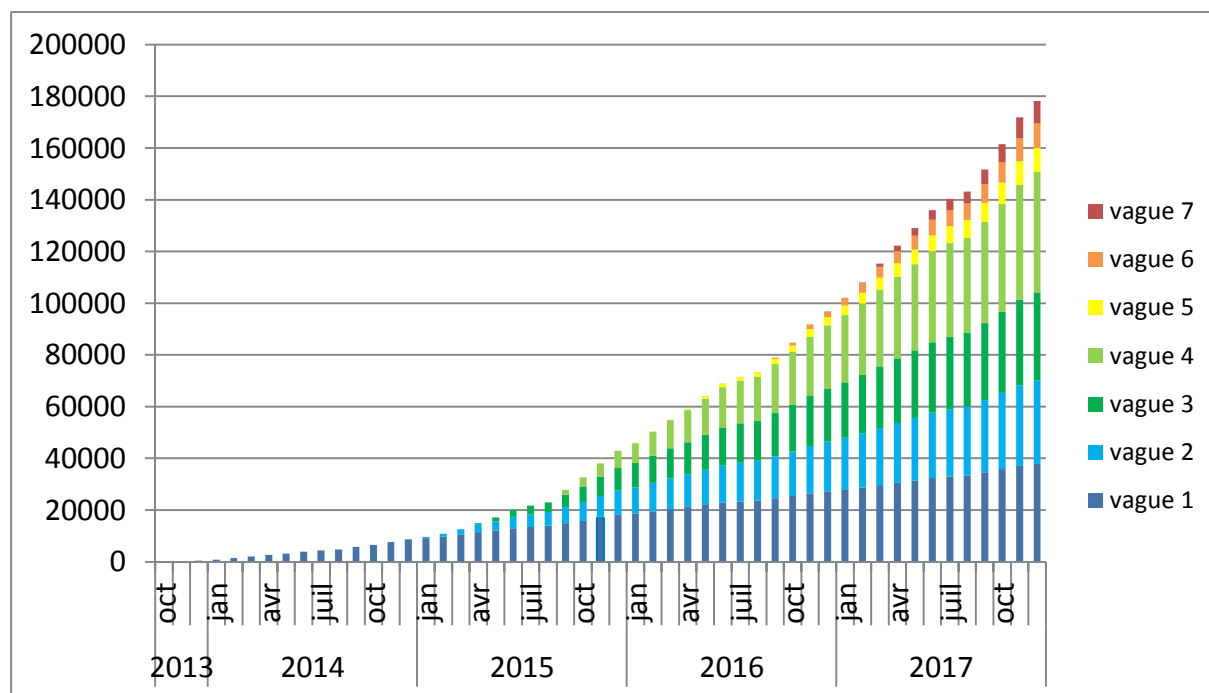
L'expérimentation a été lancée en octobre 2013 sur une première vague de 10 territoires, de la taille d'un département ou infra (départements dits « mixtes ») (cf. Carte 1). En 2015, l'expérimentation s'est rapidement élargie : d'abord à 10 nouveaux territoires en janvier (vague 2), puis à 25 autres en avril (vague 3), et enfin à nouveau 25 territoires en septembre (vague 4). Au 1^{er} janvier 2016, tous les territoires volontaires proposaient le dispositif (19 nouveaux territoires) : la Garantie jeunes était alors déployée dans 358 missions locales pilotes, soit 80 % du réseau. Le choix des territoires pilotes s'est fait suite à différents appels à candidature.

Le dispositif a été généralisé à tous les territoires au 1^{er} janvier 2017 suite à la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels. La Garantie jeunes est devenue un droit universel pour tous les jeunes de moins de 26 ans ni en emploi, ni en formation (« NEET ») en situation de précarité, c'est-à-dire sans soutien familial et disposant de peu de ressources (moins de 480,02 euros par mois en 2017). Entre le début de l'expérimentation et fin 2017, environ 178 000 jeunes sont entrés dans le dispositif (cf. Graphique 1).

Carte 1 : Les différentes vagues de l'expérimentation



Graphique 1 : Nombre d'entrées initiales en Garantie jeunes cumulées entre le début de l'expérimentation et décembre 2017



Lecture : Au 31 décembre 2017, 178 200 jeunes sont entrés en Garantie jeunes depuis le lancement de l'expérimentation, dont 37 800 jeunes dans les territoires de la vague 1.

Champ : Entrées initiales en Garantie jeunes cumulées entre le 1^{er} octobre 2013 et le 31 décembre 2017

Source : I-Milo, traitement Dares

Le premier objectif de cette évaluation est de décrire précisément les bénéficiaires de la Garantie jeunes. Il s'agit de vérifier que le dispositif a bien atteint son public cible et de décrire les parcours des jeunes (partie 3) : comment évolue la situation des jeunes bénéficiaires en termes d'emploi, de revenu, d'autonomie ? Le deuxième objectif est d'estimer l'impact qu'a eu la mise en place de la Garantie jeunes sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle et les conditions de vie (partie 4).

2 Les données

Pour réaliser cette évaluation, la Dares s'appuie sur 3 sources : la base de données des missions locales, et les deux sources qu'elle a mises en place pour les besoins de l'évaluation : un recensement de jeunes éligibles à la Garantie jeunes et une enquête en panel.

2.1 Le système d'information des missions locales : Parcours 3 / I-Milo

La Dares dispose des données mensuelles issues du système d'information des missions locales. Cette base administrative recense les jeunes suivis par les missions locales, qu'ils soient en Garantie jeunes ou non¹.

De nombreuses informations sur les jeunes suivis y sont renseignées par leurs conseillers : sur leurs caractéristiques personnelles (âge, sexe, niveau d'étude, lieu de résidence, etc.), sur l'accompagnement dont ils bénéficient (inscription dans des dispositifs d'accompagnement,

¹ Ce système d'information a changé au cours de l'année 2015. L'ancien système d'information Parcours 3 a été remplacé par I-Milo. Nous désignerons le système d'information des missions locales par I-Milo dans la suite.

entretiens individuels avec un conseiller, ateliers à la mission locale, etc.) ou les situations qu'ils déclarent à leurs conseillers (emploi, formation, etc.).

Ces données permettent d'assurer le suivi statistique des bénéficiaires de la Garantie jeunes pendant qu'ils sont dans le dispositif. Elles sont mobilisées pour caractériser la population des bénéficiaires et pour décrire l'accompagnement assuré par les missions locales pendant la durée du dispositif. En revanche, elles ne permettent pas, seules, de réaliser l'évaluation de la Garantie jeunes.

2.2 Œdipe : Outil Extranet D'Identification des Publics Eligibles

L'un des objectifs de l'évaluation était d'identifier, quantifier et caractériser l'ensemble des jeunes *a priori* éligibles à la Garantie jeunes, au moins selon les critères administratifs fixés par le décret n°2013-880 du 1^{er} octobre 2013, c'est-à-dire qui pourraient prétendre à entrer dans le programme au vu des critères d'éligibilité.

I-Milo ne permet pas d'identifier les jeunes éligibles parmi les jeunes suivis par les missions locales. En effet, il ne donne pas d'informations actualisées sur les revenus et ne comprend aucune information sur le soutien familial que les jeunes pourraient percevoir.

La Dares a donc mis en place une plateforme pour que les missions locales et d'autres structures d'accompagnement puissent recenser les jeunes majeurs potentiellement éligibles à la Garantie jeunes avec lesquels elles étaient en contact sur deux périodes déterminées.

Les individus recensés sont majeurs (18 à 25 ans révolus au moment du repérage). Les mineurs ont été exclus du champ bien qu'ils puissent sous certaines conditions bénéficier de la Garantie jeunes. Les jeunes renseignés dans cette plateforme sont appelés « pré-identifiés dans Œdipe ».

Les régions qui ont renseigné Œdipe sont celles dont au moins un territoire appartenait aux vagues 1 ou 2 de l'expérimentation. Il s'agit des (anciennes) régions suivantes : Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, La Réunion, Nord-Pas de Calais, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes (cf. Carte 2).

Compte tenu de leur implication moins forte dans le projet, les territoires témoins (territoires qui ne faisaient partie ni de la vague 1 ni de la vague 2) ont renseigné la plateforme en se limitant aux jeunes dont le nom de famille commençait par H, I, J, K, L ou M² afin de limiter la charge de travail des conseillers.

Le questionnaire était composé d'une vingtaine de champs obligatoires sur différents thèmes (informations générales nominatives, scolarité, expérience professionnelle, situation personnelle et appréciation par le professionnel des difficultés rencontrées par le jeune). Pour les missions locales, le questionnaire était allégé des informations déjà présentes dans I-Milo pour éviter les doubles saisies.

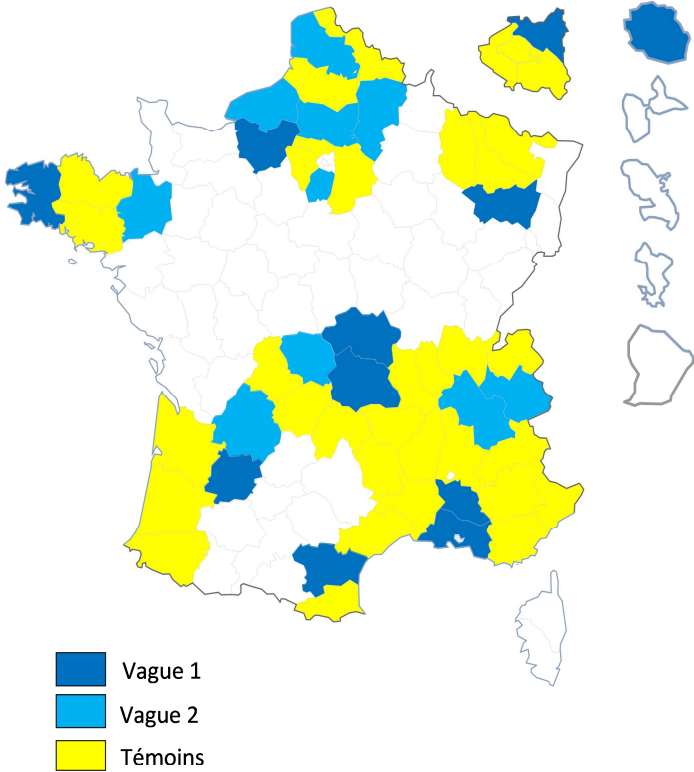
Bilan du remplissage

La plateforme Œdipe a été ouverte sur deux périodes. La première, entre juin et décembre 2014, a permis de recenser plus de 20 000 jeunes³ au moment de la première vague d'expérimentation (cf. Graphique 2). 84 % des missions locales sollicitées ont renseigné des jeunes (voir Annexe 4 pour plus de détails sur quelques résultats issus de la base Œdipe). La deuxième période de remplissage d'Œdipe a eu lieu de mi-mars à mi-juillet 2015.

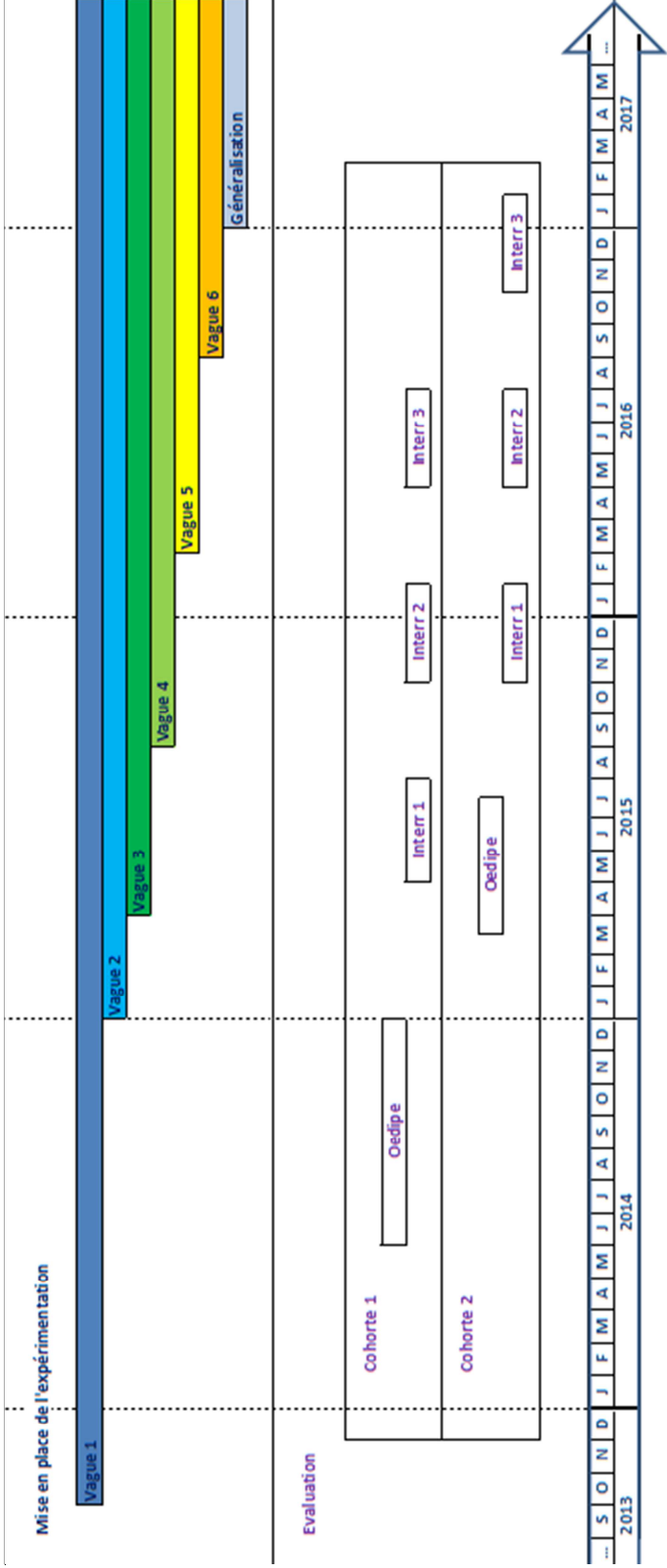
² Ce choix permettait un taux de sondage proche de 25 % et était simple à mettre en œuvre par les conseillers. Cette sélection modifiait peu la structure de la population d'après les tests réalisés à partir d'I-Milo.

³ Ce chiffre de 20 000 jeunes recensés n'est pas une estimation du nombre de jeunes éligibles sur le territoire national, car certaines missions locales ne devaient recenser qu'une partie des éligibles.

Carte 2 : Carte des départements qui ont participé au remplissage de la plateforme CEdipe



Graphique 2 : Frise chronologique de l'expérimentation et de son évaluation



2.3 Enquête en panel auprès de bénéficiaires de la Garantie jeunes et de populations témoins

Chacune des deux périodes de renseignement d'Œdipe a donné lieu à une cohorte. Des jeunes éligibles ont été sélectionnés aléatoirement pour constituer deux échantillons. Chacun a été complété par des « super-témoins » (cf. infra) et un échantillon complémentaire de bénéficiaires à la Garantie jeunes.

Chaque échantillon de jeunes a été interrogé à trois reprises, avec 6 mois d'intervalle entre chaque interrogation (cf. Graphique 2 et Tableau 1).

Cette enquête quantitative permet de compléter les données permettant de caractériser le public cible de la Garantie jeunes, de décrire de manière approfondie les bénéficiaires et leur parcours professionnel, et d'évaluer l'impact du passage par la Garantie jeunes sur leur trajectoire par comparaison avec des jeunes non bénéficiaires.

Cette enquête par téléphone permet d'aborder des thèmes importants pour l'évaluation de la Garantie jeunes qui ne sont pas présents dans les bases de données renseignées par des conseillers, que ce soit Œdipe ou I-Milo. Elle permet de suivre l'évolution de la situation de tous les jeunes concernés même lorsqu'ils ne sont plus suivis par la mission locale.

Contenu du questionnaire

Les principaux thèmes abordés par l'enquête sont les suivants (voir également le questionnaire en Annexe 6) :

- un calendrier rétrospectif d'emploi qui permet de retracer mois par mois si le jeune a travaillé, et combien de temps. Il s'étend au final sur 24 mois : il commence 12 mois avant la première interrogation et se termine le mois qui précède la dernière interrogation,
- la situation principale au moment de l'enquête (emploi, formation, recherche d'emploi ...),
- les formations et les stages,
- la recherche d'emploi,
- les projets professionnels,
- l'accompagnement (par les missions locales ou d'autres conseillers),
- la Garantie jeunes (pour les bénéficiaires, la manière dont ils ont connu le dispositif, éventuellement le motif pour lequel ils l'ont quitté),
- la situation personnelle et familiale (contacts avec les parents, vie en couple, enfants, etc.),
- les conditions de vie et l'autonomie (ressources, situation financière, santé, logement, mobilité, etc.),
- le bien-être (confiance dans les autres, bonheur),
- la participation sociale (inscription sur les listes électorales, vote).

Le temps moyen de passation du questionnaire par téléphone était de 19 minutes en première interrogation (24 minutes pour les bénéficiaires), où beaucoup de questions sur la situation personnelle étaient posées, puis de 7 minutes lors des deux réinterrogations, où l'on souhaitait connaître l'évolution de leur situation.

Les taux de réponse

La population enquêtée est une population fragile : les jeunes enquêtés ont des difficultés professionnelles et/ou sociales. Cette population est difficile à joindre car ces jeunes changent souvent de coordonnées et ont tendance à moins bien répondre aux enquêtes.

Nous avons ainsi souhaité limiter les biais liés à la plus grande difficulté de joindre les jeunes les plus précaires et avoir un taux de réponse suffisant pour les jeunes non bénéficiaires de la Garantie jeunes qui pouvaient se sentir moins concernés par l'enquête. Nous avons ainsi mis en

place, avec le prestataire de collecte, plusieurs actions pour optimiser le taux de réponse : demande et obtention du caractère obligatoire au comité du label, lettre ou mail avis annonçant et présentant l'enquête, information sur l'enquête aux conseillers des jeunes, mise en place d'une plateforme sur internet et d'une hotline, information et mise à jour des coordonnées par différents moyens, utilisation de différents numéros de téléphone dont des numéros de proches du jeune, changement du numéro affiché lors de l'appel, relances en cours de collecte, remerciement des répondants, formation des enquêteurs, etc.

Ces nombreux moyens mis en œuvre ont permis d'obtenir un taux de réponse d'environ 70 % (cf. Tableau 1) lors de la 1ère interrogation, et un taux d'attrition d'environ 20 % entre chaque interrogation. La non-réponse est principalement due aux faux numéros et aux appels non-décrochés. Il y a très peu de refus après présentation de l'enquête. Les jeunes non répondants à une interrogation ne sont pas sollicités pour répondre à l'interrogation suivante. Notre échantillon d'étude comprend près de 14 000 jeunes sur les deux cohortes.

Tableau 1 : Les différentes collectes de données

Cohorte 1		Cohorte 2	
Jeunes repérés entre juin et décembre 2014		Jeunes repérés entre mi-mars et mi-juillet 2015	
Echantillon initial	17 330 jeunes	Echantillon initial	11 290 jeunes
Interrogation 1 (Mai 2015 - Juillet 2015)	12 280 répondants taux de réponse : 70,9 %	Interrogation 1 (Novembre 2015 - Février 2016)	7 830 répondants taux de réponse : 69,4 %
Interrogation 2 (Novembre 2015 - Février 2016)	10 100 répondants taux de réponse par rapport aux répondants de la collecte 1 : 82,3 %	Interrogation 2 (Mai 2016 - Juillet 2016)	6 300 répondants taux de réponse par rapport aux répondants de la collecte 1 : 80,5 %
Interrogation 3 (Mai 2016 - Juillet 2016)	8 190 répondants taux de réponse par rapport aux répondants de la collecte 2 : 81 %	Interrogation 3 (Octobre 2016 - Janvier 17)	5 430 répondants taux de réponse par rapport aux répondants de la collecte 2 : 86 %

3 La Garantie jeunes : quels publics et quel accompagnement ? Quelle trajectoire des bénéficiaires au cours de la Garantie jeunes et après ?

3.1 Les territoires pilotes : une situation économique difficile dans les territoires de la vague 1

Les territoires pilotes de la vague 1, c'est-à-dire les 10 territoires entrés les premiers dans l'expérimentation (en octobre 2013), se trouvent dans une situation économique plus difficile que les autres territoires (cf. Tableau 2). Les jeunes y sont plus souvent « non insérés »⁴ et plus souvent au chômage : en 2010, le taux de chômage des 16-25 ans atteint 31,5 % dans les territoires de la vague 1 contre 24,5 % au niveau national. Les territoires de la vague 2 d'expérimentation se trouvent dans une situation plus proche de la moyenne nationale.

Tableau 2 : Caractéristiques des territoires selon la vague d'expérimentation de la Garantie jeunes

	Taux de chômage (en %)	Taux d'activité des 16-25 ans (en %)	Taux de chômage des 16-25 ans (en %)	Taux de non-insérés parmi les 16-25 ans (en %)	Taux de ruralité (en %)
Vague 1	16,2	51,0	31,5	22,3	18,7
Vague 2	12,0	53,1	25,8	18,8	27,4
Vague 3	12,1	52,6	24,0	17,5	28,9
Vague 4	13,0	50,7	26,1	18,2	23,5
Vague 5	11,3	50,7	21,4	15,1	14,3
Vague 6	10,7	53,2	21,5	15,9	21,6
Vague 7 (généralisation)	11,0	52,3	22,3	16,2	18,6
France entière	12,3	51,9	24,5	17,6	22,3

Lecture : Sur les territoires de la vague 1 d'expérimentation, le taux de chômage atteint 16,2 % en 2010.

Source : Recensement de la population 2010, traitement Dares

3.2 Les bénéficiaires de la Garantie jeunes : une situation particulièrement défavorisée

L'analyse quantitative du profil des bénéficiaires de la Garantie jeunes, complétée par l'étude qualitative centrée sur les jeunes bénéficiaires, fait apparaître un public fragile, qui a connu des trajectoires heurtées.

Les jeunes entrés en Garantie jeunes jusque fin 2016 sont à 45 % des femmes (cf. Tableau 3). À leur entrée dans le dispositif, ils ont en moyenne 21 ans. Un quart vit dans un quartier prioritaire de la ville (QPV) ou dans une zone urbaine sensible (Zus). 6 % sont de nationalité étrangère et 38 % ont au moins un parent de nationalité étrangère (cf. Tableau 4).

Des jeunes qui manquent souvent de qualification et d'expérience professionnelle

Le niveau scolaire des bénéficiaires est peu élevé : 30 % n'ont pas atteint le niveau V, 40 % ont un niveau V (CAP ou BEP, validé ou non), 30 % ont un niveau baccalauréat, et moins de 2 % ont atteint un niveau bac + 2 ou supérieur. 18 % des bénéficiaires ont terminé leurs études à 16 ans. Selon leurs conseillers, 70 % des bénéficiaires ont une qualification insuffisante et 14 % ne maîtrisent pas les compétences de base (cf. Graphique 3).

Le manque d'expérience professionnelle est un des freins d'accès à l'emploi les plus cités par les jeunes : 16 % indiquent que c'est leur principale difficulté pour trouver un emploi. Ce diagnostic est confirmé par leurs conseillers qui indiquent que 85 % des jeunes ont une expérience insuffisante. Pourtant, les deux tiers des bénéficiaires ont déjà travaillé, et parmi eux, les trois quarts ont travaillé 6 mois ou plus (cf. Tableau 5).

⁴ Un jeune est dit « inséré » s'il est en emploi, en stage, s'il suit une formation ou s'il est scolarisé.

Des jeunes avec un entourage qui ne peut pas toujours les aider, souvent en rupture avec leur famille

Les jeunes bénéficiaires ne peuvent pas toujours compter sur leur entourage en cas de difficultés. Un quart d'entre eux a déjà connu dans sa vie de grosses difficultés de logement et 6 % étaient dans une situation de logement instable ou sans abri dans les mois précédant l'entrée en Garantie jeunes. Ils sont souvent en rupture avec leur famille, avec leur père notamment. Quand il n'est pas décédé ou inconnu (14 % des cas), 21 % n'ont pas eu de contact avec lui dans l'année. Beaucoup sont également isolés : 14 % d'entre eux disent n'avoir personne sur qui compter pour prendre des décisions difficiles et 31 % ne connaissent personne qui pourrait les dépanner en cas de problèmes d'argent. Ils sont souvent issus de milieu modeste : un quart d'entre eux déclarent que la situation financière de leurs parents lorsqu'ils étaient au collège était difficile ou très difficile et un autre quart que c'était juste financièrement et qu'il fallait faire attention.

Les problèmes de mobilité sont la première difficulté indiquée par les jeunes

Lorsqu'on leur demande quelle est ou quelle serait leur principale difficulté pour obtenir un emploi, 22 % des bénéficiaires de la Garantie jeunes évoquent des problèmes de mobilité (moyen de transport, permis). De leur côté, les conseillers considèrent que 55 % des bénéficiaires ont des problèmes de mobilité géographique. Seuls 30 % des bénéficiaires ont le permis de conduire à leur entrée en Garantie jeunes. Si on applique la structure par âge des bénéficiaires de la Garantie jeunes, le taux de titulaire du permis de conduire sur l'ensemble des jeunes est proche de 70 %⁵ (cf. Tableau 4). 36 % disposent d'un moyen de transport motorisé. 89 % des jeunes déclarent avoir accès à des transports en commun à proximité.

Certains bénéficiaires ont également des problèmes de confiance en eux, de savoir-être et parfois aussi des problèmes de santé

Les bénéficiaires de la Garantie jeunes rencontrent de nombreux freins périphériques à l'emploi. Outre les problèmes de logement déjà évoqués, les conseillers déclarent que 14 % des bénéficiaires ont des problèmes de santé (cependant dans l'enquête seulement 5% des jeunes déclarent que leur état de santé est mauvais ou très mauvais, l'écart pouvant par exemple parfois s'expliquer par des difficultés d'ordre psychologique identifiées par les conseillers) (cf. Graphique 3 et Tableau 4).

Les conseillers indiquent également un manque de savoir-être pour 39 % des jeunes. Selon eux, suivre un accompagnement à la fois collectif et individuel à temps plein serait a priori difficile ou assez difficile pour 15 % d'entre eux et la moitié des jeunes manqueraient d'estime de soi (cf. Tableau 5). 20 % des jeunes déclarent aussi que leur difficulté à se « vendre » constitue leur principale difficulté pour trouver un emploi.

40 % des bénéficiaires étaient connus de la mission locale depuis plus de deux ans

Au moment de leur entrée dans le dispositif, les bénéficiaires de la Garantie jeunes ont déjà eu des contacts avec la mission locale dans le passé : pour 40 % des bénéficiaires, le premier contact avec la mission locale remonte à plus de 2 ans et pour 20 % il a eu lieu entre un an et 2 ans auparavant (cf. Tableau 3). Les deux tiers des jeunes avaient déjà bénéficié d'un autre dispositif national d'accompagnement par la mission locale avant l'entrée en Garantie jeunes⁶. Deux tiers des bénéficiaires ont entendu parler de la Garantie jeunes pour la première fois à la mission locale, et 17 % par leurs amis. Seuls 6 % en ont entendu parler pour la première fois par un conseiller d'une autre structure d'accompagnement (travailleur social, conseiller Pôle emploi...). Au total, moins d'un tiers des jeunes auraient pris contact avec la mission locale spécifiquement pour intégrer la Garantie jeunes. Le rôle des autres structures

⁵ Source : Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ).

⁶ Il s'agit des dispositifs : Civis, ANI, RCA, parrainage (version nationale), contrat d'autonomie, Trace, PACEA, PADE, etc. Les PPAE en sont exclus.

d'accompagnement dans l'orientation en Garantie jeunes est potentiellement sous-estimé ici : elles peuvent avoir orienté les jeunes vers la mission locale pour une éventuelle entrée en Garantie jeunes sans l'avoir clairement mentionné au jeune.

Tableau 3 : Caractéristiques des bénéficiaires au moment de l'entrée en Garantie jeunes

Sexe (%)	Femme	44,7
	Homme	55,3
Age à l'entrée en GJ	Age moyen	21,0 ans
	Moins de 20 ans (%)	35,6
	20-22 ans (%)	46,3
	23 ans et plus (%)	18,1
Nationalité du jeune (en %)	Française	94,0
	Etrangère, hors Union européenne	4,8
	Etrangère, Union européenne	1,0
Accompagnement par la ML	Ancienneté moyenne dans la ML au moment de l'entrée en Garantie jeunes	1 an et 10 mois
	Premier accueil :	
	Depuis moins de 6 mois (%)	27,3
	Entre 6 mois et 1 an (%)	12,4
	Entre 1 an et 2 ans (%)	20,4
	Plus de 2 ans (%)	40,0
	Temps passé en dispositif national ML	10,8 mois
	N'a jamais été en dispositif national (%)	31,3
	A été en dispositif national	68,7
	moins de 6 mois (%)	15,4
Entre 6 mois et 1 an (%)	17,8	
Entre 1 an et 2 ans (%)	17,8	
Plus de 2 ans (%)	17,6	
Zone d'habitation (%)	Zone rurale	11,1
	En QPV	18,2
	En ZUS ou en QPV	25,4
Niveau de formation (%)	Au moins Bac+2 (Niveaux I, II et III, avec ou sans diplôme)	1,7
	Baccalauréat (Niveau IV avec diplôme)	19,3
	Niveau Baccalauréat sans diplôme (Niveau IV non validé)	10,2
	CAP-BEP (Niveau V avec diplôme)	21,4
	Niveau CAP-BEP sans diplôme (Niveau V non validé)	17,7
	1 ^{ère} année de CAP-BEP, sortie de 3 ^e (Niveau V bis)	19,8
	Sortie avant la 3 ^e générale (Niveau VI)	9,6
	Inconnu	0,3
Décrocheur (%)		15,1

Lecture : 44,7 % des jeunes entrés en Garantie jeunes avant le 1er janvier 2017 sont des femmes. Les jeunes entrent en GJ en moyenne 1 an et 10 mois après leur premier accueil dans la mission locale (ML).

Champ : Ensemble des jeunes entrés en Garantie jeunes avant le 1er janvier 2017

Source : I-Milo, traitement Dares

Tableau 4 : Caractéristiques des bénéficiaires au moment de la première interrogation

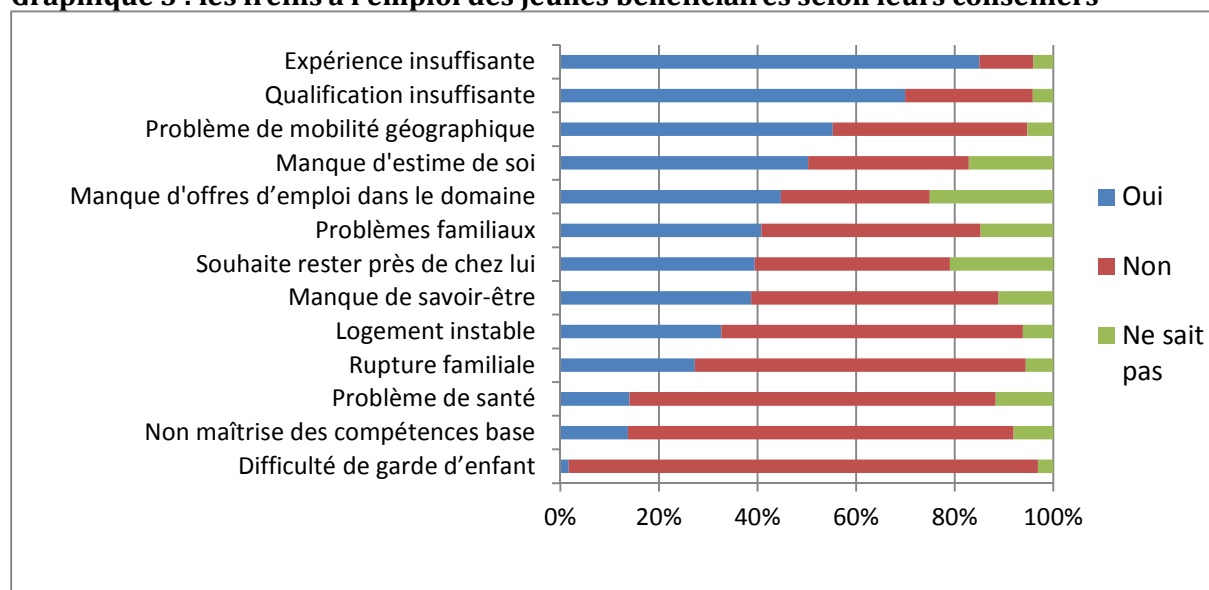
		En %
Entourage	Père de nationalité étrangère	32,3
	Mère de nationalité étrangère	28,6
	Ne connaît personne sur qui compter pour discuter de choses personnelles ou prendre une décision difficile	14,1
	Connaît quelqu'un qui pourrait le dépanner en cas de problème d'argent	30,9
	Vit en couple	16,5
	A un ou plusieurs enfants à charge	4,3
Relations avec la mère	Pas de tension	69,1
	Parfois tendues	15,5
	Souvent tendues	6,3
	Pas de contact sur les 12 derniers mois	5,3
	Mère décédée ou inconnue	3,7
Relations avec le père	Pas de tension	49,3
	Parfois des tensions	11,9
	Souvent des tensions	6,5
	Pas de contact sur les 12 derniers mois	18,3
	Père décédé ou inconnu	13,8
Situation financière des parents au moment du collège	Ils ne pouvaient pas y arriver sans faire de dettes	5,2
	Ils y arrivaient difficilement	20,6
	C'était juste, il fallait faire attention	26,8
	Ça allait	23,5
	Ils étaient plutôt à l'aise	12,9
	Ils étaient vraiment à l'aise	8,3
Mobilité / transport	Dispose de transports en commun à proximité	89,2
	Dispose d'un transport motorisé (moto ou voiture)	35,8
	Titulaire du permis de conduire à l'entrée en GJ	30,4
Logement	A connu de grosses difficultés de logement dans sa vie	27,3
Etat de santé en général	Très bon	40,7
	Bon	34,0
	Assez bon	20,4
	Mauvais	4,2
	Très mauvais	0,7
	Ne sait pas	0,1

Lecture : 32,3 % des bénéficiaires ont un père de nationalité étrangère.

Champ : Jeunes entrés en Garantie jeunes sur les territoires de vague 1 de l'expérimentation entre juin et décembre 2014 ou entrés sur les territoires de vagues 2 et 3 entre mi-mars et mi-juillet 2015.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Graphique 3 : les freins à l'emploi des jeunes bénéficiaires selon leurs conseillers



Lecture : Selon leurs conseillers, 39 % des jeunes renseignés dans Œdipe et ayant intégré la Garantie jeunes manquent de savoir-être.

Champ : Jeunes renseignés dans Œdipe ayant intégré la Garantie jeunes.

Source : Œdipe, traitement Dares

Tableau 5 : Caractéristiques des jeunes bénéficiaires au moment du repérage dans Œdipe

		En %
	Oui	66,7
	<i>dont la dernière expérience date de :</i>	
	moins de 6 mois	37,3
	entre 6 mois et 1 an	28,3
	1 an et plus	29,5
	ne sait pas	4,9
	<i>dont la/les expérience(s) ont duré :</i>	
	moins de 6 mois, peu d'heures, stage	24,3
	expérience de 6 mois et plus	75,7
	Non	30,9
	Ne sait pas	2,1
	Facilement	42,9
Capacité à suivre un accompagnement à temps plein, individuel et collectif	Assez facilement	42,4
	Assez difficilement	12,0
	Difficilement	2,7
Prise de contact avec la ML explicitement pour bénéficier de la GJ	Oui	28,7
	Non	59,4
	Ne sait pas	11,9

Lecture : 66,7 % des jeunes renseignés dans Œdipe ont déjà eu une expérience professionnelle selon leur conseiller de la mission locale. Pour 37,3 % d'entre eux, cette expérience date de moins de 6 mois.

Champ : Jeunes renseignés dans Œdipe ayant intégré la Garantie jeunes.

Source : Œdipe, traitement Dares

3.3 L'accompagnement des bénéficiaires de la Garantie jeunes

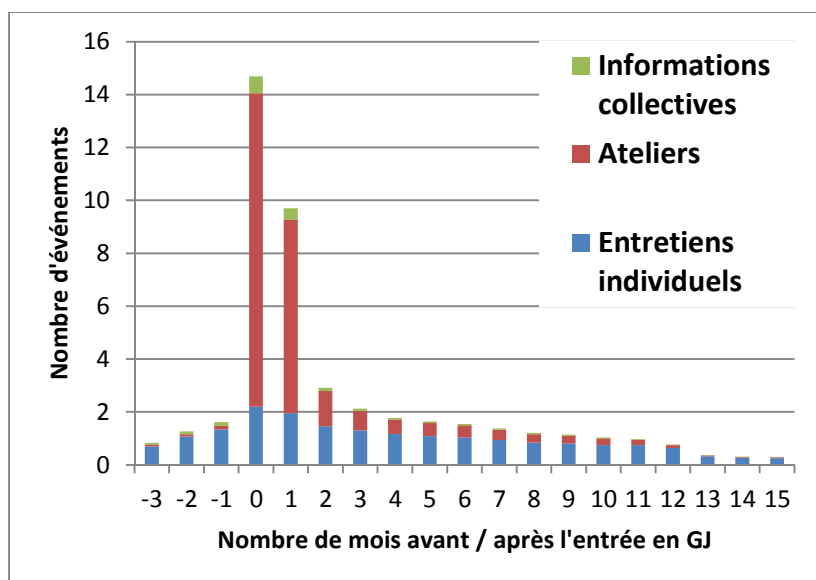
L'accompagnement dure théoriquement un an, et est éventuellement renouvelé pour quelques mois. Les jeunes entrés en Garantie jeunes jusque fin 2015 ont passé en moyenne 11,2 mois en Garantie jeunes (cf. Tableau 6). 23 % des jeunes quittent le dispositif de manière anticipée, en moyenne au bout de 8 mois, tandis que 2 % sont renouvelés pour quelques mois à la fin des 12 mois d'accompagnement.

Un accompagnement très intensif au cours des deux premiers mois

Les deux premiers mois d'accompagnement sont caractérisés par de nombreux ateliers suivis de manière collective par chaque promotion (cf. Graphique 4). Les promotions sont constituées de 13 jeunes en moyenne. Les entretiens individuels sont plus fréquents en début de dispositif. Le mois qui suit l'entrée en programme, 81 % des bénéficiaires ont un entretien individuel. 6 mois après, cette proportion passe à 56 % et 39 % le 12^{ième} mois après l'entrée. Au total, les jeunes bénéficient en moyenne d'un entretien individuel par mois sur les 12 mois qui suivent l'entrée en Garantie jeunes, une fréquence plus élevée que dans les autres dispositifs (plus de deux fois plus fréquents que lors d'un Civis par exemple). En plus de ces entretiens individuels ou collectifs, les jeunes vont souvent à la mission locale, qu'ils disent parfois considérer comme leur « deuxième maison », et ont des discussions informelles avec leurs conseillers. Ces aspects ne sont pas quantifiables mais sont relevés par les études qualitatives comme un élément spécifique de la Garantie jeunes.

Les données sous-estiment donc potentiellement le suivi, en raison d'un manque de temps des conseillers pour renseigner les nombreux contacts, d'autant plus lorsqu'ils sont informels. Enfin, la fréquence des contacts est hétérogène : certains jeunes ne rencontrent presque jamais leur conseiller, se contentant d'envoyer leur déclaration de revenus mensuelle obligatoire par courrier, tandis que d'autres les sollicitent beaucoup.

Graphique 4 : Entretiens, ateliers et informations collectives suivies par les bénéficiaires mois par mois avant et après l'entrée en Garantie jeunes



Lecture : Le mois suivant l'entrée en Garantie jeunes (écart = 1), les bénéficiaires ont en moyenne 2 entretiens individuels et suivent 8 ateliers ou informations collectives.

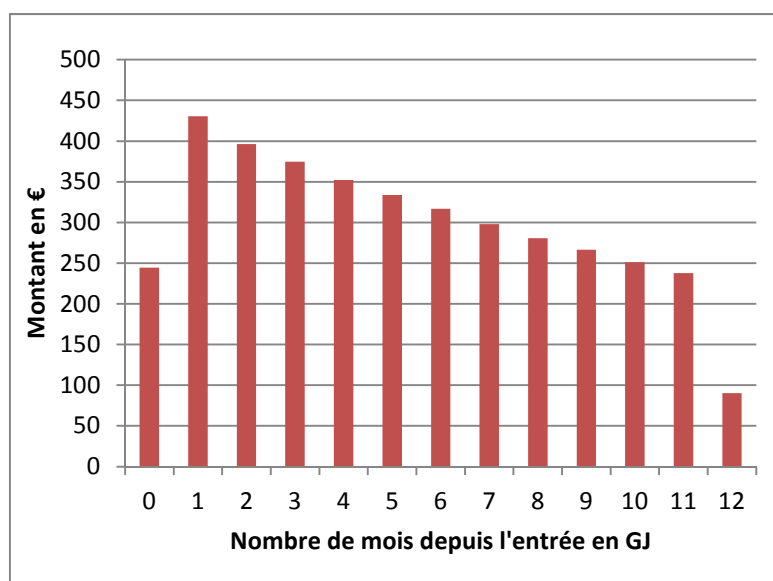
Champ : Jeunes entrés en Garantie jeunes jusque fin 2015.

Source : I-Milo, traitement Dares

Les bénéficiaires reçoivent en moyenne 3 900 € au cours de leur accompagnement en Garantie jeunes

Au début de leur accompagnement, les bénéficiaires touchent très souvent le maximum de l'allocation, puis au fil de l'accompagnement le montant moyen diminue (cf. Graphique 5), avec l'augmentation des autres revenus, ainsi que - a priori dans une moindre mesure - des sanctions et des sorties anticipées du dispositif. Sur l'ensemble de la période d'accompagnement, les jeunes reçoivent en moyenne 3 900 €.

Graphique 5 : Allocation reçue par les bénéficiaires au cours de la période d'accompagnement



Lecture : Les jeunes bénéficient en moyenne de 400 € d'allocations Garantie jeunes pour le deuxième mois après l'entrée en Garantie jeunes (écart = 2). Les montants des mois d'entrée (mois 0) et de sortie (mois 12) sont très inférieurs car l'allocation, calculée au prorata temporis, correspond alors à des mois incomplets.

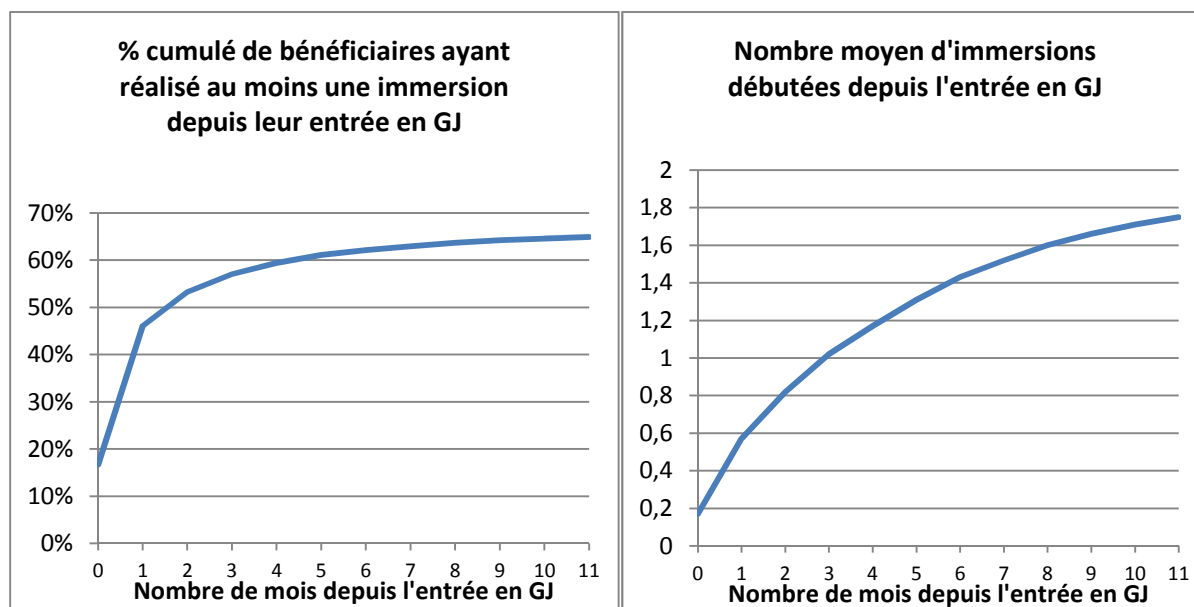
Champ : Allocations reçues au cours des 12 premiers mois, mois de la demande d'allocation, jeunes entrés en Garantie jeunes jusque fin 2015.

Source : I-Milo, traitement Dares

65 % des bénéficiaires ont fait au moins une immersion en entreprise

Les jeunes sont incités à multiplier les expériences professionnelles, qu'elles soient trouvées par eux-mêmes ou proposées par les conseillers. Les immersions (c'est-à-dire les périodes de mises en situation en milieu professionnel - PMSMP) sont un outil pour mettre les jeunes en emploi, surtout au début de l'accompagnement. Les bénéficiaires ont réalisé en moyenne 1,75 immersion pour une durée moyenne de 23 jours au cours de leur accompagnement en Garantie jeunes (cf. Graphique 6). Mais tous ne font pas d'immersions proprement dites : 65 % des jeunes ont réalisé au moins une immersion au cours de ces 12 mois.

Graphique 6 : Périodes d'immersion pendant les 12 mois suivant l'entrée en Garantie jeunes



Lecture : 12 mois après leur entrée en Garantie jeunes, les jeunes bénéficiaires ont débuté en moyenne 1,75 immersion. Ils étaient 65 % à en avoir effectué au moins une.

Champ : Jeunes entrés en Garantie jeunes jusque fin 2015.

Source : I-Milo – traitement Dares

23 % des bénéficiaires sortent de manière anticipée

A la sortie du dispositif, les motifs de sortie renseignés par les missions locales indiquent qu'un tiers des bénéficiaires sortent du dispositif avec un « accès à l'autonomie avec situation active », c'est-à-dire en situation d'emploi ou de formation qualifiante ou certifiante (cf. Tableau 6). 40 % sortent avec pour motif « accès à l'autonomie sans situation active » : ils ne sont ni en emploi ni en formation mais ont passé au moins 80 jours en emploi ou en immersion au cours de l'accompagnement.

6 % sortent pour motif d'abandon (sortie anticipée à l'initiative du jeune) et 11 % pour non-respect des engagements (sortie anticipée décidée par le conseiller).

Les motifs de sortie renseignés diffèrent fortement selon que le jeune est resté dans le dispositif jusqu'à la fin ou qu'il est sorti de manière anticipée. Les jeunes restés 12 mois en dispositif sortent dans neuf cas sur dix avec pour motif « accès à l'autonomie » (avec ou sans situation active). 43 % des jeunes sortis du dispositif avant la fin prévue le quittent pour non-respect des engagements et 21 % abandonnent d'eux-mêmes le dispositif.

De leur côté, les jeunes interrogés sortis prématurément du dispositif évoquent comme raison : avoir trouvé un emploi (31 %), des raisons personnelles (déménagement, maladie, grossesse, détention) (20 %), que le programme ne les intéressait pas ou qu'il ne correspondait pas à leurs attentes (12 %), qu'ils n'avaient pas respecté les engagements du contrat (11 %).

Tableau 6 : Types et motifs de sorties de Garantie jeunes

Sortie du dispositif				
	Sortie à la fin des 12 mois d'accompagnement	Renouvellement (1)	Rupture anticipée de la période initiale	Ensemble des sorties
% des sorties	75,2	1,8	23	100
Durée moyenne en Garantie jeunes (en mois)	12	17,4	8	11,2
Motifs des sorties (en %)				
Accès à l'autonomie "avec situation active"	41,8	36,7	2,1	32,6
Accès à l'autonomie "sans situation active"	50,6	51,7	2,1	39,5
Abandon du jeune	1,7	1,9	20,9	6,1
Non-respect des engagements	1,5	3,3	43,4	11,2
Réorientation vers un autre dispositif	4,1	3,9	4,9	4,3
Autre	0,4	2,7	26,7	6,5

Lecture : 75,2 % des jeunes entrés en Garantie jeunes sortent à la fin des 12 mois d'accompagnement. Parmi eux, 41,8 % accèdent à l'autonomie avec une situation active : ils sont en emploi ou en formation qualifiante ou certifiante au moment de la sortie du dispositif.

(1) Y compris ruptures anticipées dans le cas d'un renouvellement.

Champ : Jeunes entrés en Garantie jeunes jusque fin 2015.

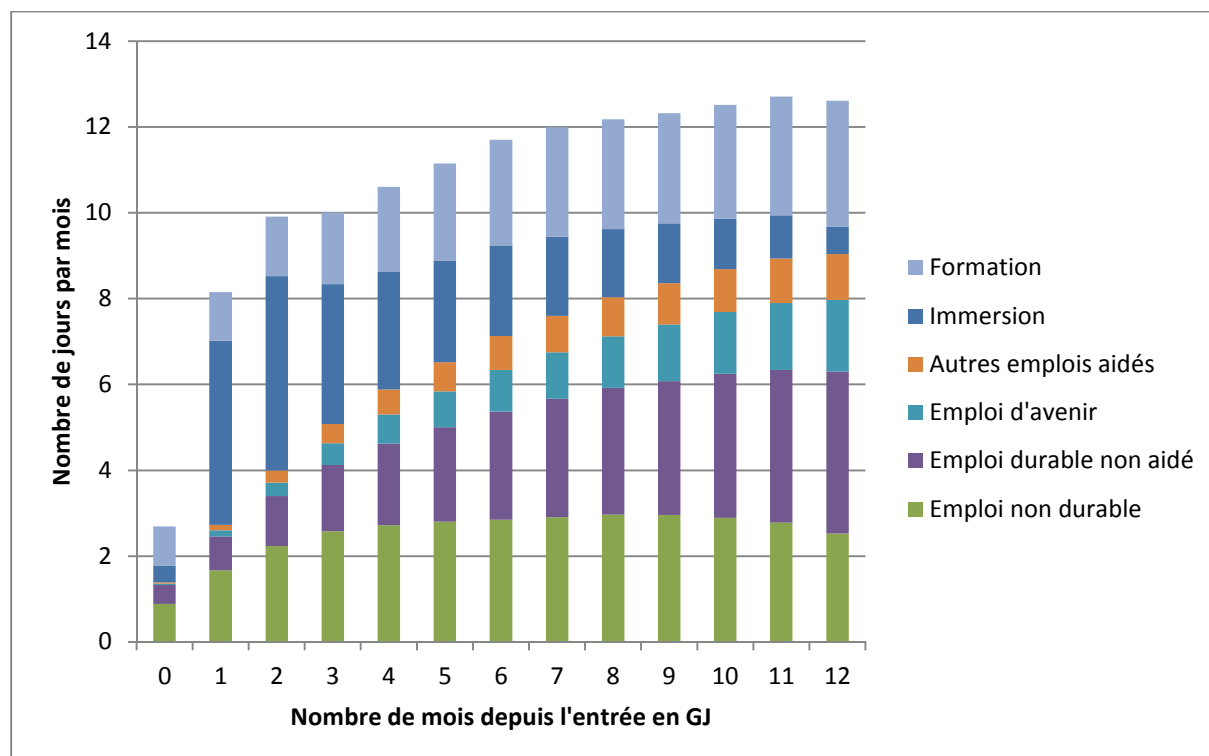
Source : I-Milo, traitement Dares

3.4 L'évolution de la situation des bénéficiaires

L'emploi progresse parmi les jeunes bénéficiaires, en particulier l'emploi durable

En début de dispositif, les bénéficiaires de la Garantie jeunes passent environ 7 jours par mois en emploi, rémunéré ou non (cf. Graphique 7). Les immersions sont alors un outil privilégié : les deux premiers mois, ils passent en moyenne 4 jours en immersion d'après les situations renseignées dans I-Milo. La part des immersions diminue ensuite au profit des emplois. 12 mois après l'entrée en Garantie jeunes, les jeunes passent en moyenne 9 jours en emploi, dont 6 jours en emploi durable, aidé ou non.

Graphique 7 : Situation vis-à-vis de l'emploi et la formation au cours du dispositif



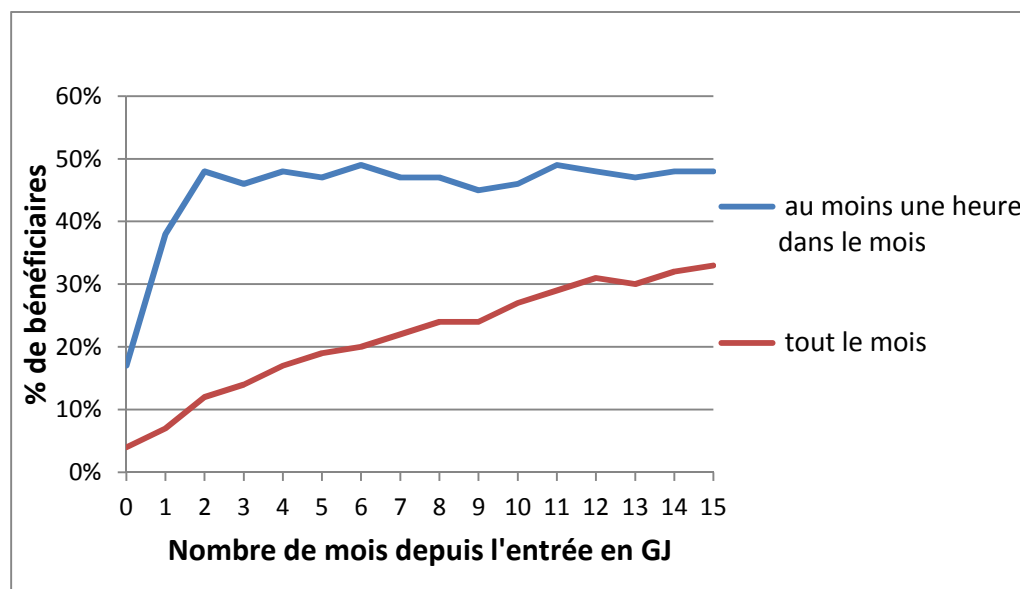
Lecture : Le 12^{ème} mois après l'entrée en Garantie jeunes, les jeunes ont passé en moyenne 0,6 jour en immersion (qui inclut ici les services civiques), et 3,8 jours en emploi durable non aidé (CDI et CDD de 6 mois et plus).

Champ : Jeunes entrés en Garantie jeunes jusque fin 2015.

Source : I-Milo, traitement Dares

Cette croissance de l'emploi s'observe également à travers le calendrier d'emploi renseigné par les jeunes au cours de l'enquête de suivi. Après les deux mois qui suivent l'entrée en Garantie jeunes, c'est-à-dire quand ils ont terminé l'accompagnement collectif à temps plein à la mission locale, près de la moitié des jeunes déclarent avoir travaillé au moins une heure dans le mois (y compris stage, intérim et immersions) (cf. Graphique 8). Cette part reste ensuite stable jusqu'à la fin de l'accompagnement mais l'intensité du travail progresse : la part des jeunes qui déclare avoir travaillé tout le mois passe de 12 % 2 mois après l'entrée en Garantie jeunes à 31 % à la fin de la période d'accompagnement. Puis sur les quelques mois qui suivent la sortie du dispositif, la part des jeunes ayant travaillé au moins une heure dans le mois reste stable, tandis que la part des jeunes ayant travaillé tout le mois continue de progresser.

Graphique 8 : Part de jeunes bénéficiaires ayant travaillé au moins une heure dans le mois et tout le mois (y compris stages, intérim, immersions)



Lecture : Le 3ème mois après leur entrée en Garantie jeunes, 46 % des bénéficiaires ont travaillé au moins une heure dans le mois, et 14 % ont travaillé tout le mois.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

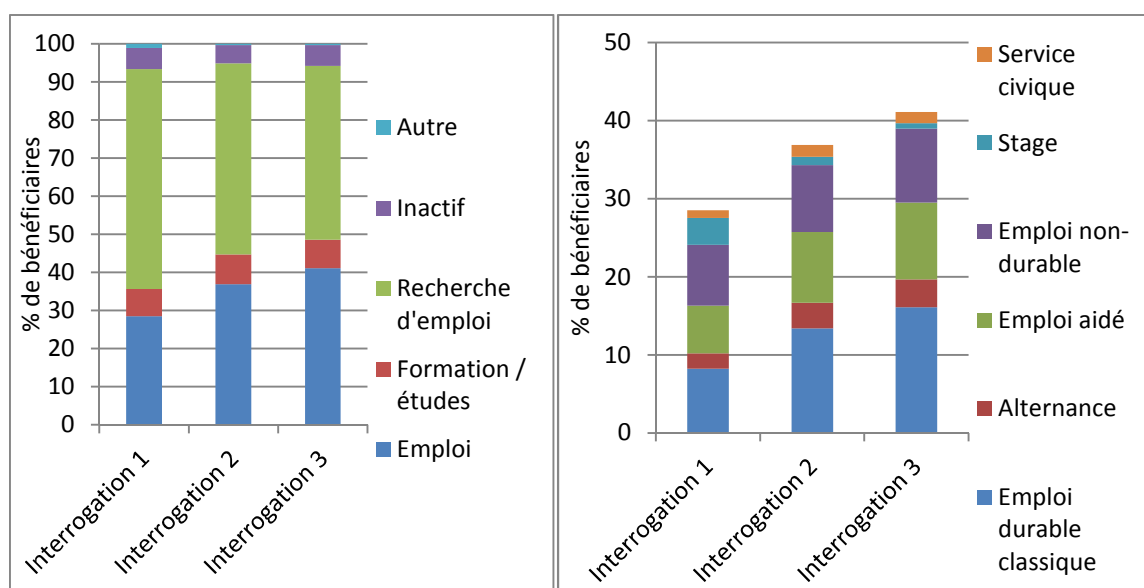
Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Les jeunes déclarent également à chaque interrogation leur situation principale vis-à-vis de l'emploi et de la formation. Les jeunes sont principalement en emploi ou en recherche d'emploi et on observe de la même manière que la part des jeunes déclarant être principalement en emploi augmente au cours des interrogations : 28,5 % à la première interrogation (en moyenne 8 mois après l'entrée en Garantie jeunes), 36,9 % à la deuxième (en moyenne 14 mois après l'entrée) et 41,1% à la troisième interrogation (en moyenne 19 mois après l'entrée) (cf. Graphique 9). Cette hausse est portée principalement par l'emploi durable : la proportion de jeunes bénéficiaires en emploi durable passe de 8,2 % en première interrogation à 13,4 % en deuxième interrogation et 16,1 % en troisième interrogation.

Aux trois interrogations, environ neuf jeunes en emploi sur dix déclarent être satisfaits de leur emploi (cf. Tableau 7). Deux tiers des jeunes en emploi (hors stages) sont à temps complet. Parmi les jeunes à temps partiel, environ un sur cinq souhaiterait effectuer un nombre d'heures rémunérées plus important.

Les jeunes ont su que leur employeur recrutait par la lecture d'une offre ou par une candidature spontanée (30,2 % pour les emplois en cours lors de la première interrogation), par la mission locale (35,8 %) ou par le réseau personnel (famille, amis) (22,8 %) (cf. Tableau 7). Le rôle de la mission locale est plus important dans la période correspondant aux 12 mois d'accompagnement : 35,8 % ont eu connaissance de l'offre d'emploi par la mission locale pour les emplois en cours lors de l'interrogation 1, contre 23,8 % pour l'interrogation 3.

Graphique 9 : Situation principale des jeunes bénéficiaires au moment des trois interrogations et focus sur les situations principales d'emploi



Lecture : Lors de la 3ème interrogation, soit en moyenne 19 mois depuis l'entrée en Garantie jeunes, 41 % des jeunes bénéficiaires sont principalement en emploi. 16 % sont en emploi durable classique (CDI ou CDD de 6 mois et plus).

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Tableau 7 : Situation des bénéficiaires de la Garantie jeunes vis-à-vis de l'emploi au moment des trois interrogations

	Interr 1	Interr 2	Interr 3
Nombre de mois depuis l'entrée en GJ (en moyenne)	7,9	13,7	19,1
En emploi y compris alternance, intérim, stage et service civique	28,5	36,9	41,1
dont satisfaits de leur emploi	91,8	91,1	90,7
dont temps complet	63,1	63,4	64,5
Comment les jeunes en emploi ont su que leur employeur recrutait ? (plusieurs réponses possibles) (en %)			
par la famille ou les amis	22,8	21,2	22,5
par le milieu professionnel ou scolaire	5,6	9,6	7,6
par l'employeur lui-même	14,1	9,7	10,3
par la lecture d'une offre emploi ou une candidature spontanée	30,2	25,9	28,8
par une agence d'intérim	4,0	3,4	5,1
par la mission locale	35,8	30,0	23,8
par Pôle emploi	5,8	7,9	8,0
par une autre structure d'accompagnement	1,0	0,6	0,8

Lecture : Au moment de la première interrogation, 28,5 % des jeunes bénéficiaires déclarent être en emploi (y compris alternance, intérim, stage et service civique). Parmi eux, 91,8 % se disent satisfaits de leur emploi. 22,8 % ont su que leur employeur recrutait par la famille ou les amis.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

L'accès à l'autonomie : trajectoire en termes de revenus, de logement, d'accès au permis de conduire

Au moment de la première interrogation, alors qu'ils sont en dispositif depuis 8 mois en moyenne, les bénéficiaires de la Garantie jeunes déclarent disposer d'un revenu moyen de 647 euros (toutes sources de revenus confondus) pour le mois précédent le mois d'interrogation (cf. Tableau 8). L'allocation de la mission locale qui est perçue ce mois-là par les trois quarts des jeunes bénéficiaires interrogés représente un peu moins de la moitié de leur revenu total : 309 euros en moyenne. La seconde source de revenus est le salaire avec 225 euros en moyenne (un tiers des bénéficiaires déclare au moins un euro de salaire). Environ un jeune sur dix déclare avoir perçu des versements de ses proches le mois de référence, provenant principalement de leurs parents. Ces jeunes reçoivent en moyenne 158 euros⁷.

Des questions plus qualitatives sur le niveau de vie montrent que la situation financière des bénéficiaires reste pour la majorité d'entre eux difficile : lors de la première interrogation, 38% déclarent qu'ils doivent faire attention, 32% qu'ils y arrivent difficilement ou qu'ils ne peuvent pas y arriver sans faire de dettes. 34 % trouvent que leur situation financière est convenable ou qu'ils sont à l'aise financièrement. La moitié des interrogés déclarent que leur niveau de vie s'est amélioré depuis leur entrée dans le dispositif, 36% qu'il s'est maintenu et 14% qu'il s'est détérioré (cf. Graphique 10). De nombreux bénéficiaires déclarent ne pas avoir eu de loisirs tels que partir en vacances : 82 % ne sont pas partis en vacances au moins quatre jours d'affilée au cours des 12 mois précédant la première interrogation ; ou des sorties : 43 % ne sont pas sortis (cinéma, restaurant, bar) au cours du mois précédant l'enquête. Pour certains la situation est même plus difficile : 28 % déclarent avoir passé une journée sans prendre un repas complet par manque d'argent au cours des 3 derniers mois et 20 % avoir dû renoncer à des soins médicaux par manque d'argent au cours des 12 derniers mois⁸.

⁷ En comparaison sur l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans, 70 % reçoivent une aide financière de façon régulière de leurs parents d'un montant moyen de 250 euros par mois selon les données de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014 (Etudes & Résultats DREES n°0965, Les principales ressources des 18-24 ans, juin 2016).

⁸ Le renoncement aux soins est de 10 % sur l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans – enquête ENRJ.

Tableau 8 : Type de revenus et montants déclarés par les jeunes au moment des interrogations 1 et 3

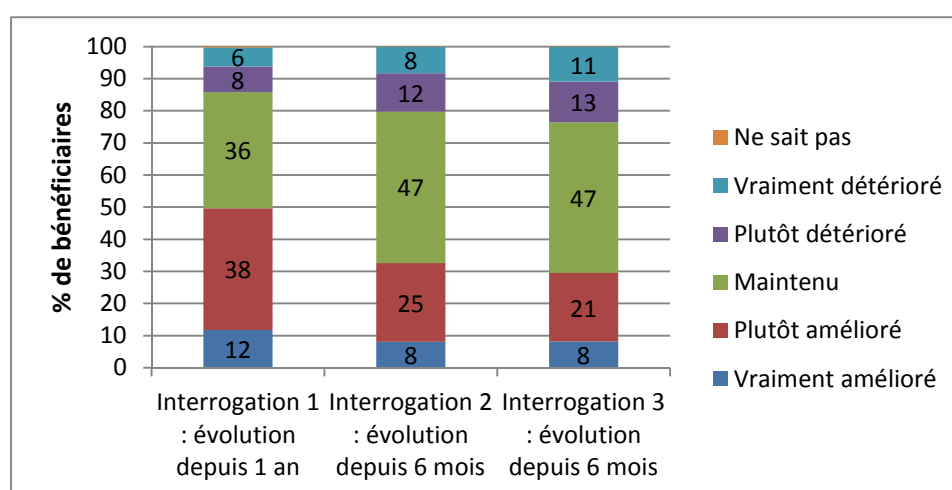
Type de revenus	Interrogation 1		Interrogation 3	
	% déclarant au moins un euro	Montant moyen (en euros)	% déclarant au moins un euro	Montant moyen (en euros)
Un salaire ou un revenu d'activité	30,8	225	45,6	400
Une indemnité de stage ou dans le cadre d'un service civique	2,2	9	2,2	11
Des petits boulots	6,7	13	6,5	18
Une allocation dans le cadre d'un programme lié à la mission locale (CIVIS, Garantie jeunes)	75,1	309	3,1	11
Une indemnité ou une allocation de formation	4,1	13	4,1	15
Des versements de proches	11,7	19	13,7	23
Des allocations chômage	2,2	10	8,5	55
Des prestations de la CAF ou des aides sociales ponctuelles	14,0	44	28,6	98
Autres revenus (pension alimentaire, bourse d'études...)	1,7	8	3,0	19
Total		647		645

Lecture : Le mois précédant la première interrogation, les jeunes bénéficiaires ont déclaré avoir reçu au total 647 euros en moyenne, dont 225 euros au titre d'un salaire ou d'un revenu d'activité. 30,8 % des interrogés déclarent au moins un euro provenant d'un salaire ou d'un revenu d'activité. Ceux qui déclarent un salaire touchent donc en moyenne 730 euros.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Graphique 10 : Évolution du niveau de vie



Lecture : Au moment de la première interrogation (en moyenne 8 mois après l'entrée), 12 % des bénéficiaires déclarent que leur niveau de vie s'est vraiment amélioré depuis un an. Puis au moment de la deuxième interrogation (14 mois après l'entrée), 8 % des jeunes déclarent que leur niveau de vie s'est vraiment amélioré par rapport à leur situation 6 mois auparavant.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

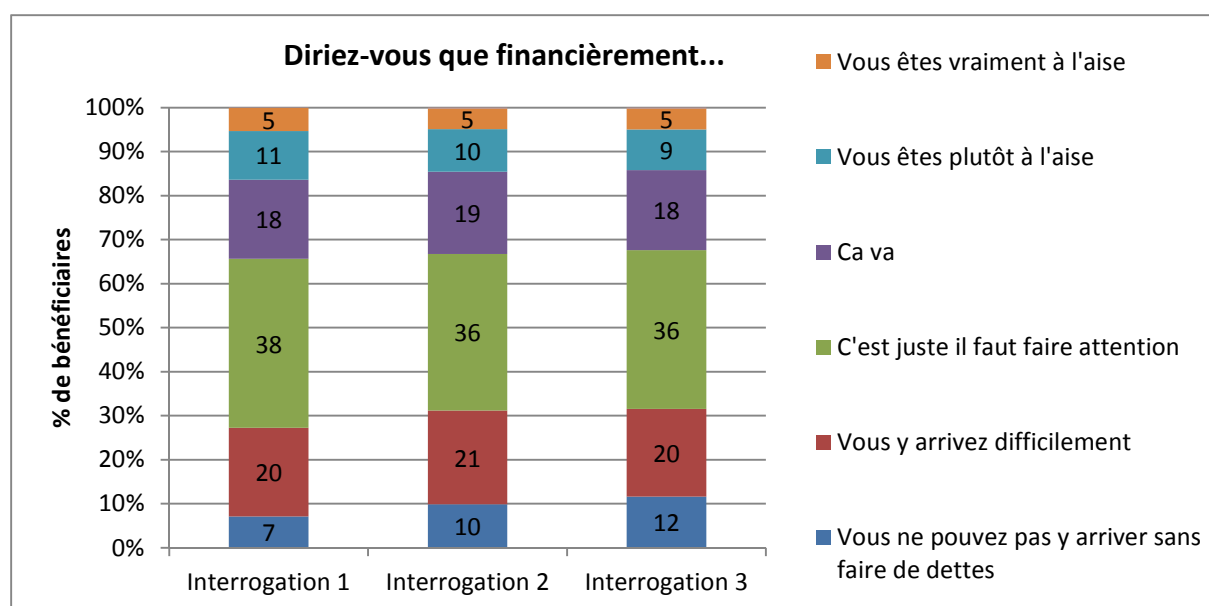
Au moment de la troisième interrogation, soit en moyenne 19 mois après l'entrée en dispositif, le revenu total moyen des bénéficiaires est du même ordre de grandeur que lors de l'interrogation 1 (8 mois en moyenne après l'entrée) : 645 euros. Près de la moitié des jeunes déclarent en effet aux interrogations 2 et 3 que leur niveau de vie s'est maintenu. Mais les sources de revenus changent. La principale source de revenu en interrogation 1 est l'allocation Garantie jeunes (309 euros). En interrogation 3, quand les jeunes sont sortis de la période d'accompagnement, le salaire devient la première source de revenu avec 400 euros en moyenne. Les bénéficiaires qui déclarent au moins un euro de salaire sont plus nombreux en interrogation 3 (46 % contre 31 % en interrogation 1) et leur revenu moyen augmente également, passant de 730 euros à 877 euros. Il est supérieur à 1150 euros pour un quart d'entre eux et inférieur à 625 euros pour un autre quart. Les prestations de la CAF (RSA, allocations familiales, allocations logement) constituent la deuxième source de revenu, avec en moyenne 98 euros.

Le niveau de revenu des jeunes reste donc constant en moyenne après la sortie du dispositif. Les jeunes sont cependant un peu plus nombreux à déclarer y arriver difficilement financièrement : 32 % contre 27 % à la première interrogation (cf. Graphique 11). On peut penser que les besoins des jeunes évoluent au cours de l'accompagnement. C'est le cas en termes de logement : la part des jeunes locataires, colataires ou propriétaires de leur logement augmente, passant de 27 % à la première interrogation à 37 % à la troisième (cf. Graphique 12). Un an avant la première interrogation, deux tiers des jeunes vivaient chez leurs parents. Deux ans plus tard, ils ne sont plus que la moitié.

Le revenu moyen est constant entre les deux interrogations mais la situation des bénéficiaires est plus hétérogène en interrogation 3 (cf. Graphique 13). Le pourcentage de jeunes déclarant moins de 250 euros de ressources augmente, passant de 11 % à 30 %. A l'autre extrémité de la distribution, le nombre de jeunes déclarant plus de 1000 euros de revenu augmente également. L'évolution de la situation financière à la sortie du dispositif est bien sûr très liée au fait d'être ou non en emploi.

La part de jeunes titulaires du permis de conduire augmente également, passant de 38 % à 48 % (cf. Graphique 14). Elle reste cependant encore très inférieure à celle de l'ensemble des jeunes, de l'ordre de 70 %.

Graphique 11: Situation financière des bénéficiaires lors des différentes interrogations

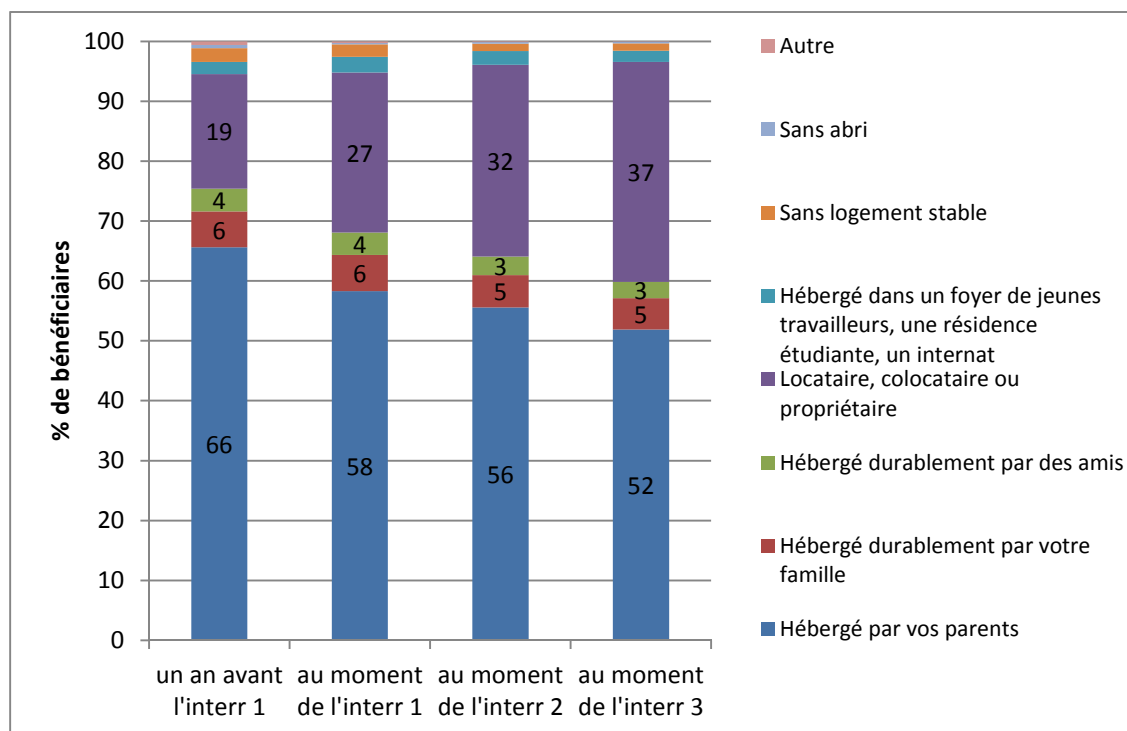


Lecture : Au moment de la première interrogation, 7 % des bénéficiaires disent qu'ils ne peuvent pas y arriver financièrement sans faire de dettes.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Graphique 12 : Hébergement des bénéficiaires un an avant la première interrogation et au moment des trois interrogations

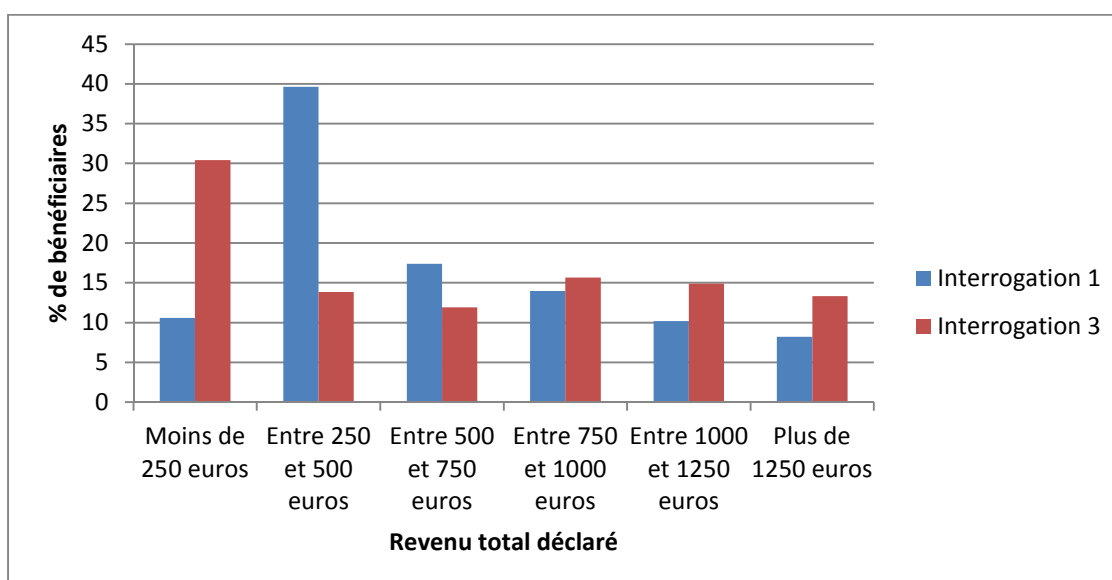


Lecture : Un an avant la première interrogation, 19 % des jeunes vivaient en logement autonome (locataire ou propriétaire du logement). Lors de leur troisième interrogation, soit environ 2 ans plus tard, les jeunes sont 37 % à vivre en logement autonome.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Graphique 13 : Distribution des revenus des bénéficiaires de la Garantie jeunes lors des interrogations 1 et 3

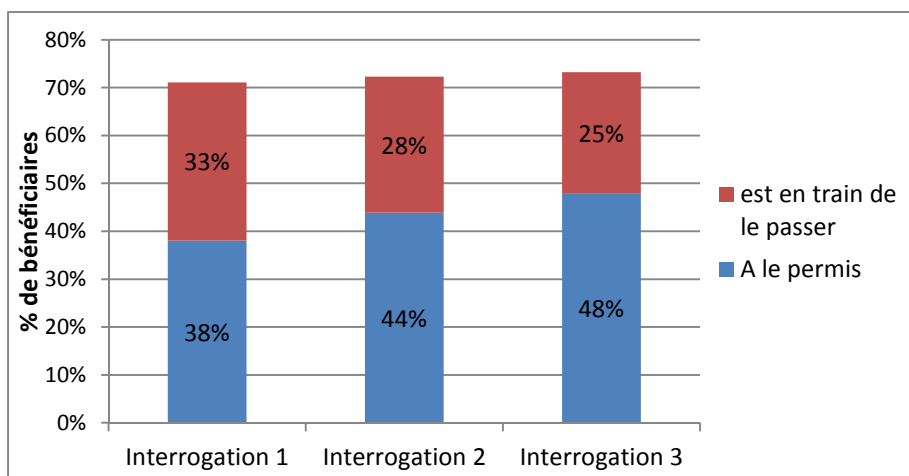


Lecture : Au moment de la première interrogation, 40 % des bénéficiaires déclarent entre 250 et 500 euros de revenus.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Graphique 14 : Jeunes bénéficiaires titulaires du permis de conduire ou en train de le passer au moment des trois interrogations.



Lecture : Au moment de la première interrogation, 38 % des bénéficiaires sont titulaires du permis de conduire et 33 % sont en train de le passer.

Champ : Jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2 ayant répondu aux 3 interrogations.

Source : Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

La situation des jeunes bénéficiaires de la Garantie jeunes évolue donc plutôt positivement en moyenne au cours de l'accompagnement et à la sortie, en termes d'accès à l'emploi et à l'autonomie. Ces éléments descriptifs ne permettent cependant pas de conclure directement que la Garantie jeunes a eu un impact positif sur la trajectoire de ses bénéficiaires. C'est l'objet de la partie suivante.

4 L'impact de la Garantie jeunes

4.1 Stratégie d'évaluation

L'évaluation d'impact d'un programme consiste à comparer la situation des bénéficiaires à la situation « contrefactuelle », c'est-à-dire celle qui aurait prévalu pour ces bénéficiaires si le programme n'avait pas été mis en place. Cette situation contrefactuelle n'est par définition pas observable directement. Elle oblige donc à une reconstitution potentiellement complexe du devenir d'un public témoin aussi similaire que possible. Lorsque l'expérimentation est aléatoire, le choix de ce public témoin est évident car construit ad-hoc. Ce n'est pas le cas de l'expérimentation de la Garantie jeunes. Il convient donc de reconstruire les trajectoires contrefactuelles via une stratégie spécifique.

La Garantie jeunes ayant été mise en place progressivement, sur seulement quelques territoires au début (« territoires pilotes »), il est possible de reconstruire les trajectoires contrefactuelles à partir des territoires qui n'avaient pas encore mis en place la Garantie jeunes au moment de l'évaluation (« territoires témoins »).

4.1.1 Identifier les publics éligibles dans les territoires pilotes et témoins : la mise en place d'Œdipe (Outil Extranet d'Identification des Publics Eligibles).

Il faudrait pouvoir comparer le devenir des bénéficiaires de la Garantie jeunes des territoires pilotes à celui d'un public de jeunes résidant dans des territoires témoins qui serait entré en Garantie jeunes si elle avait été mise en place sur leur territoire. Il n'est cependant pas possible de repérer précisément ce public sur les territoires témoins. Par exemple sélectionner les jeunes en situation de non emploi ou suivis par les missions locales est trop imprécis. Cela reviendrait à négliger d'éventuels biais de sélection entre ce public et les bénéficiaires de la Garantie jeunes. C'est là justement une des difficultés de l'évaluation des programmes sociaux : les bénéficiaires possèdent un grand nombre de caractéristiques difficiles à observer directement même au moyen d'enquêtes très fouillées et qui contribuent à expliquer leur devenir. Si on ne tient pas compte de ces caractéristiques et qu'on se livre à des comparaisons « brutes » entre bénéficiaires et publics dans des sites témoins, celles-ci restent entachées de « biais de sélection » potentiellement très importants.

Pour évaluer correctement l'effet du programme, il est donc nécessaire de travailler sur des publics *définis et aux caractéristiques mesurées* de la même manière sur l'ensemble des territoires (pilotes comme témoins), et qui ne diffèrent donc que par le fait que certains se trouvent sur des territoires ayant mis en place la Garantie jeunes et pas les autres. C'est dans cette perspective qu'a été mis en place l'outil Œdipe, spécifiquement créé pour les objectifs de l'évaluation.

Il a été demandé aux conseillers des missions locales d'inscrire sur cette plateforme les jeunes majeurs (de 18 à 25 ans révolus) rencontrés pendant une période définie et remplissant *a priori* les critères d'éligibilité à la Garantie jeunes.

Œdipe permettait un recensement des jeunes éligibles dans l'ensemble des missions locales des 13 ex-régions où se situent les territoires « pilotes » des deux premières vagues de l'expérimentation (cf. Carte 2). Les territoires non concernés par l'expérimentation (c'est-à-dire hors vagues 1 et 2 qui étaient les seuls désignées à l'époque) dans ces régions ont été sollicités pour servir de « témoins ».

4.1.2 Une stratégie de différence de différences : l'hypothèse importante de différences communes en l'absence du programme

L'idée centrale repose sur la comparaison des devenir des jeunes pré-identifiés dans Œdipe entre les deux types de sites : sites pilotes d'une part et sites témoins d'autre part (voir le schéma 1). Par exemple, si on s'intéresse au taux d'emploi à une date t , l'idée est de le comparer sur les deux publics. Les différences observées (de taux d'emploi par exemple) entre sites pilotes et sites témoins pourraient s'interpréter comme l'impact de la mise en place de la Garantie jeunes si territoires pilotes et territoires témoins différaient seulement par le fait que les uns ont mis en place la Garantie jeunes et pas les autres. Néanmoins, les territoires pilotes et les territoires témoins diffèrent sur d'autres points. Les territoires de la vague 1 sont notamment dans une situation économique plus difficile (cf. partie 4.1). Il est donc très probable qu'en l'absence de la mise en place de la Garantie jeunes, les jeunes pré-identifiés des territoires pilotes de la vague 1 et ceux des territoires témoins n'auraient pas connu la même trajectoire. On peut penser par exemple qu'en l'absence de mise en place de la Garantie jeunes, le taux d'emploi des jeunes pré-identifiés aurait été moins élevé dans les territoires pilotes que celui (observé) dans les territoires témoins. Il est donc nécessaire de contrôler de cet « écart structurel » sur ce type de publics entre les territoires.

La solution choisie consiste à estimer cet écart « structurel » sur une population de jeunes « super-témoins ». Ces jeunes sont choisis avec des caractéristiques proches des jeunes pré-identifiés dans Œdipe mais ne sont a priori pas éligibles : ils ont été reçus en entretien individuel pendant la période d'ouverture d'Œdipe mais n'y ont pas été renseignés comme éligibles, et sont soit en logement autonome, soit hébergés par leurs parents. L'hypothèse principale est que l'écart observé entre la situation des jeunes super-témoins des territoires pilotes et témoins correspond à celui qui aurait été observé entre jeunes pré-identifiés en l'absence de mise en place du programme. C'est là l'hypothèse principale de l'évaluation. L'annexe 1 formalise plus précisément cette stratégie et en détaille le cadre d'application.

L'estimateur en différence de différences est donc au centre de l'évaluation : il correspond à la différence entre la moyenne de la variable d'intérêt y (par exemple le taux d'emploi) sur les jeunes pré-identifiés des territoires pilotes ($\bar{y}_{E,P}$) et celle sur ceux des territoires témoins ($\bar{y}_{E,T}$), à laquelle on retranche la différence entre la moyenne de la variable d'intérêt sur les super-témoins des territoires pilotes ($\bar{y}_{NE,P}$) et celle des super-témoins des territoires témoins ($\bar{y}_{NE,T}$) d'autre part. Soit :

$$(\bar{y}_{E,P} - \bar{y}_{E,T}) - (\bar{y}_{NE,P} - \bar{y}_{NE,T})$$

où y est notre variable d'intérêt, E la population de jeunes pré-identifiés dans Œdipe, NE les super-témoins, P les territoires pilotes et T les territoires témoins (cf. Schéma 1).

En l'absence de « contamination statistique » des populations témoins, c'est-à-dire que les jeunes témoins (pré-identifiés des territoires témoins et super-témoins) n'entrent jamais en Garantie jeunes, cet estimateur en double-différence (noté estimateur DID par la suite) permet d'estimer l'effet de la Garantie jeunes sur les pré-identifiés des territoires pilotes (appelé couramment l'estimateur « *Intention to Treat* » - ITT - dans la littérature spécialisée).

Schéma 1 : Schéma de l'évaluation

	Territoires pilotes (« P »)	Territoires témoins (« T »)
Jeunes pré-identifiés dans Cédipe (notés « E » pour « éligibles »)	$y_{E,P}$	$y_{E,T}$
Jeunes super-témoins (notés « NE » pour « non-éligibles »)	$y_{NE,P}$	$y_{NE,T}$

4.1.3 Passer de l'effet sur les pré-identifiés à l'effet sur les bénéficiaires

L'effet mesuré par l'estimateur en différence de différences (DID) correspond à un effet moyen sur l'ensemble des jeunes repérés comme éligibles sur les territoires pilotes. Or une partie d'entre eux seulement bénéficient du dispositif. Pour ceux qui n'en bénéficient pas, on peut supposer que la mise en place de la Garantie jeunes n'a pas eu d'effet sur leur trajectoire. On peut chercher à estimer l'effet moyen sur les bénéficiaires (noté ATT, *average treatment effect on the treated*). Celui-ci est plus lisible et compréhensible puisqu'il ne dépend pas du taux de jeunes effectivement entrés en Garantie jeunes parmi les pré-identifiés sur les territoires pilotes. Toujours en l'absence de contamination statistique et des hypothèses précédemment énoncées (hypothèses H1, H2 et H3 précisées en Annexe 1), l'effet sur les bénéficiaires correspond à l'estimateur DID précédemment calculé rapporté au pourcentage de jeunes pré-identifiés dans Cédipe des territoires pilotes effectivement entrés dans le dispositif.

4.1.4 Comment traiter la contamination statistique : l'estimateur « Fuzzy DID »⁹

En réalité, certains jeunes des populations témoins entrent en Garantie jeunes, pour différentes raisons. D'abord, les critères qui président à la définition des publics super-témoins ne sont pas des prédictors parfaits de la non-éligibilité à la Garantie jeunes. De plus, les jeunes non éligibles peuvent être devenus éligibles. Enfin, certains territoires témoins commencent à expérimenter la Garantie jeunes en cours d'évaluation, notamment les 10 territoires de la vague 2 à partir de janvier 2015 (cf. Graphique 2).

Dans ce cas, l'estimateur en double-différence (DID) de l'ITT n'a plus de signification particulière : il est biaisé par rapport à la valeur de l'impact sur les jeunes pré-identifiés dans Cédipe. Pour autant, il sera présenté et analysé dans les résultats présentés dans ce rapport car la contamination, et donc le biais induit, est relativement faible, au moins pour la cohorte 1 (cf. Tableau 9).

Moyennant une hypothèse supplémentaire d'homogénéité de l'impact sur les bénéficiaires, l'impact sur les bénéficiaires ATT (« Average Treatment effect on the Treated ») peut être estimé *sans biais* de la manière suivante par l'estimateur Wald-DID (cf. Annexe 1 pour plus de détails) :

$$ATT = \frac{(\bar{y}_{E,P} - \bar{y}_{E,T}) - (\bar{y}_{NE,P} - \bar{y}_{NE,T})}{(G_{J,E,P} - G_{J,E,T}) - (G_{J,NE,P} - G_{J,NE,T})}$$

où G_J est l'indicatrice « bénéficie ou a bénéficié du dispositif Garantie jeunes ».

⁹ Pour plus de détails, on pourra consulter « Fuzzy Differences in Differences » de Chaisemartin Clément, D'Haultfoeuille Xavier. *Document de Travail CREST*.

Plus précisément, l'estimateur DID calculé sur la variable d'intérêt y est divisé par le même estimateur calculé sur le taux d'entrée en Garantie jeunes. $G_{E,P}$ correspond par exemple à la part de jeunes pré-identifiés des territoires pilotes entrés en Garantie jeunes.

4.2 Les résultats de l'évaluation

L'impact de la Garantie jeunes est estimé successivement sur les deux cohortes de jeunes repérés respectivement entre juin et décembre 2014 (cohorte 1) et entre mi-mars et mi-juillet 2015 (cohorte 2). L'examen de deux cohortes de jeunes bénéficiant de la Garantie jeunes sur des territoires différents (la première cohorte entre en Garantie jeunes sur les 10 territoires de la vague 1 et la seconde cohorte sur les 10 territoires de la vague 2) permet de renforcer la validité externe de l'évaluation. Nous cherchons par là non seulement à nous prémunir des hasards statistiques mais également de l'effet d'expérimentation en évitant de centrer notre regard seulement sur des territoires sélectionnés en premier, qui par leur enthousiasme et leur exemplarité pourraient ne pas être emblématiques de l'effet d'une Garantie jeunes généralisée.

La méthodologie de l'estimation de l'effet de la mise en place de la Garantie jeunes est détaillée dans les annexes 1 et 2.

La capacité d'identification de l'impact dépend bien sûr crucialement des taux d'entrée dans le programme des jeunes pré-identifiés. Ce taux est très important dans la première cohorte (69 %) mais est malheureusement plus réduit dans la seconde, de l'ordre de 40 % (Tableau 9). Il dépend également de la « contamination statistique », c'est-à-dire du taux de jeunes entrés en Garantie jeunes parmi les témoins (jeunes sur des territoires témoins et jeunes « super-témoins »). Pour pouvoir identifier un effet, il est nécessaire que la contamination statistique reste faible par rapport au taux d'entrée des jeunes pré-identifiés des territoires pilotes. Cela semble être le cas pour les deux cohortes. La baisse de la puissance statistique entraînée par la contamination statistique n'est pas non plus complètement négligeable : elle revient à une baisse de 23 points du taux d'adhésion des jeunes pré-identifiés des zones pilotes pour la cohorte 1 à l'interrogation 3 et de 19 points pour la seconde. Elle est plus pénalisante pour la cohorte 2 où le taux de jeunes éligibles sur les territoires pilotes effectivement entrés en Garantie jeunes est plus faible.

Tableau 9 : Taux d'entrée en Garantie jeunes

	Cohorte 1			Cohorte 2		
	Interr. 1	Interr. 2	Interr. 3	Interr. 1	Interr. 2	Interr. 3
Pré-identifiés territoires pilotes	67%	69%	69%	39%	42%	45%
Pré-identifiés territoires témoins	8%	14%	17%	5%	8%	11%
Super-témoins territoires pilotes	5%	8%	9%	8%	10%	11%
Super-témoins territoires témoins	1%	2%	3%	1%	2%	3%
Taux d'entrée différentiel	55 %	49 %	46 %	27 %	26 %	26 %

Lecture : Au moment de l'interrogation 1, 67 % des jeunes pré-identifiés des territoires pilotes sont entrés dans le dispositif.

Sources : I-Milo, Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

L'hypothèse que l'écart entre territoires pilotes et témoins est identique pour les jeunes pré-identifiés d'une part et jeunes super-témoins d'autre part est centrale pour l'évaluation. Afin d'apporter des éléments de conviction sur cette hypothèse, nous la testons ici sur un certain nombre de variables prédéterminées avant l'entrée en Garantie jeunes.

Les mêmes modèles de régression sont donc estimés pour chacune des variables prédéterminées (sexe, âge, permis, origine nationale, relation avec les parents, difficultés de logement, lieu d'habitation et niveau de formation). On observe bien des écarts structurels entre jeunes éligibles des territoires pilotes et témoins (cf. Tableau 10) : par exemple la probabilité d'avoir des relations tendues ou pas de contact avec au moins un de ses parents est 4,4 points plus élevée pour les jeunes éligibles des territoires pilotes par rapport à ceux des territoires témoins (cohorte 1). Pour la plupart des caractéristiques prédéterminées, la double différence corrige les écarts constatés entre jeunes éligibles des territoires pilotes et témoins. Par exemple, pour la variable indiquant des relations tendues avec les parents, l'estimateur en double différence n'est pas significatif. Ceci signifie que l'écart entre jeunes « super-témoins » est du même ordre de grandeur que l'écart structurel entre jeunes éligibles. Ces éléments confortent l'hypothèse d'écarts communs qui sera faite par la suite sur l'ensemble des variables d'intérêt concernant l'emploi et l'autonomie.

La variable indiquant que le jeune a déjà connu de grosses difficultés de logement occupe une place à part. Pour elle, la double différence ne corrige pas de l'écart structurel. Cela est dû au mode de sélection des jeunes « supers-témoins », sélectionnés parmi les jeunes qui sont soit chez leurs parents, soit en logement autonome, et qui sont donc peu concernés par des difficultés de logement.

Tableau 10 : Simple différence et double différence sur des caractéristiques prédéterminées

	Cohorte 1		Cohorte 2	
	Différence entre pré-identifiés dans Œdipe	Double différence	Différence entre pré-identifiés dans Œdipe	Double différence
	Pilotes versus Témoins (en points de %)	(en points de %)	Pilotes versus Témoins (en points de %)	(en points de %)
Femme	-0.4 (1.53)	-3.5 (2.68)	1.7 (2.34)	2.4 (3.71)
A déjà connu de grosses difficultés de logement	4.0** (1.93)	6.8*** (2.08)	7.0 (4.68)	6.4** (3.13)
A 22 ans et plus au repérage	2.8 (2.06)	2.4 (2.58)	-5.8** (2.65)	-3.5 (3.55)
A un niveau faible (V sans diplômé ou moins et/ou décrocheur)	0.4 (2.02)	0.5 (2.56)	-1.2 (2.50)	-4.4 (3.51)
A des relations tendues ou pas de contact avec un de ses parents	4.4** (1.71)	2.1 (2.36)	6.6** (2.86)	6.5 (4.63)
Le jeune ou un de ses parents est de nationalité étrangère	-3.5 (3.51)	3.3 (2.47)	-7.3* (4.20)	3.6 (3.28)
Avait le permis au moment du repérage	0.9 (2.30)	-1.0 (2.65)	-8.5*** (2.69)	-4.4 (3.84)
En zone rurale	-4 (2.97)	-2.1 (2.33)	1.7 (3.06)	0.3 (2.17)
Habite en ZUS ou QPV	1.6 (2.91)	1.6 (1.80)	0.2 (4.69)	3 (2.58)

Champ : Jeunes pré-identifiés dans Œdipe et super-témoins répondants aux trois interrogations.

Lecture : On estime que le pourcentage de jeunes de la cohorte 1 pré-identifiés dans Œdipe qui a des relations tendues avec ses parents est 4,4 points plus élevé parmi ceux des territoires pilotes par rapport à ceux des territoires témoins. En tenant compte des « supers-témoins », l'estimation de cet écart en différence de différences se réduit et n'est plus significatif.

Sources : Œdipe, enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

4.2.1 Les effets sur l'accompagnement : le surcroît d'accompagnement des bénéficiaires est particulièrement fort en début de dispositif

Les jeunes en Garantie jeunes bénéficient d'un accompagnement spécifique au sein de la mission locale : ils suivent un accompagnement collectif à temps plein sous forme d'ateliers pendant les premières semaines d'accompagnement, sont reçus en entretiens individuels par des conseillers dédiés à la GJ durant les 12 mois que dure l'accompagnement, bénéficient de mises en situation professionnelle et reçoivent une allocation mensuelle. En l'absence de mise en place de la Garantie jeunes, ces jeunes auraient bénéficié de l'accompagnement « classique » proposé par la mission locale, certains seraient notamment entrés en Civis et auraient bénéficié également à ce titre d'un suivi individuel, auraient assisté ponctuellement à des ateliers collectifs, fait des immersions et auraient reçu pour certains d'entre eux une allocation interstitielle. Les résultats de l'évaluation d'impact de la Garantie jeunes sont donc à interpréter comme l'effet de l'accompagnement dont bénéficient les jeunes entrés en dispositif au sein de la mission locale par rapport à l'accompagnement dont ils auraient bénéficié sans mise en place de la Garantie jeunes. Il est possible de l'appréhender, au moins en partie, à partir des entretiens individuels, ateliers, immersions et allocations renseignés dans le système d'information I-Milo. En revanche, les échanges informels entre les jeunes et les conseillers ne sont pas comptabilisés (or ils sont nombreux en Garantie jeunes), de même que l'accompagnement qu'ont pu avoir les jeunes dans d'autres structures, à Pôle emploi par exemple.

L'accompagnement des bénéficiaires de la Garantie jeunes est particulièrement intensif au début du dispositif. On estime qu'ils bénéficient sur chacun des trois premiers mois d'accompagnement d'un entretien individuel supplémentaire par rapport à l'accompagnement qu'ils auraient eu si la Garantie jeunes n'avait pas été mise en place (1,7 au lieu de 0,7, cf. Tableau 11), ainsi que de 5 ateliers, 2 jours d'immersion et une allocation supplémentaire de 220 euros (ce montant peut paraître faible par rapport au montant maximum de l'allocation, mais ce calcul comprend l'allocation du premier mois en Garantie jeunes qui, étant calculée prorata temporis, n'est souvent pas complète). Ensuite, entre 4 et 9 mois après l'entrée en Garantie jeunes, le surcroît d'accompagnement mensuel dont bénéficient les jeunes en Garantie jeunes est moins important : 0,3 entretien individuel et 0,7 jour d'immersion supplémentaires mais 0,4 atelier en moins (ceux-ci étant principalement prévus lors des premières semaines d'accompagnement collectif). Le soutien financier de l'allocation perdure sur les 12 mois d'accompagnement avec un fléchissement sur les deux derniers mois lié au fait que les jeunes sont plus en emploi, que certains sont sortis de manière anticipée du dispositif et aussi à l'allocation du dernier mois (souvent incomplète pour les mêmes raisons que pour le mois d'entrée). À la sortie du dispositif, les jeunes en Garantie jeunes sont moins suivis en entretiens individuels ce qui peut traduire une plus grande autonomie.

Tableau 11 : Estimations du différentiel d'accompagnement dont bénéficient les jeunes en Garantie jeunes, à différents moments dans le dispositif et à la sortie

Nombre de mois depuis l'entrée en GJ	Entretiens individuels		Ateliers		Jours en immersion (1)		Allocation (en euros)	
	Moyenne sur les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires	Moyenne sur les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires	Moyenne sur les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires	Moyenne sur les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires
	Cohorte 1							
De 0 à 3 mois	1,72	0,99*** (0,19)	5,25	5,17*** (0,34)	2,52	2,08*** (0,48)	265,86	220,0*** (11,38)
De 4 à 9 mois	1,01	0,28** (0,11)	0,4	-0,40** (0,17)	1,4	0,74*** (0,21)	351,63	369,0*** (12,35)
de 10 à 12 mois	0,76	0,17 (0,13)	0,24	0,31 (0,28)	0,7	0,34 (0,30)	292,34	290,5*** (19,01)
de 13 à 16 mois	0,31	-0,26** (0,12)	0,03	0,04 (0,14)	0,12	-0,19 (0,22)	36,27	1,70 (9,46)
17 mois et plus	0,2	-0,11** (0,04)	0,02	-0,04 (0,03)	0,09	-0,09 (0,07)	4,54	-2,61 (3,35)
	Cohorte 2							
De 0 à 3 mois	1,72	1,11** (0,55)	5,88	5,31*** (0,98)	3,88	4,19*** (0,65)	274,7	234,9*** (21,90)
De 4 à 9 mois	1,21	0,31 (0,23)	0,49	-0,55 (0,45)	2,36	2,77*** (0,66)	367,65	319,6*** (14,66)
de 10 à 12 mois	0,91	0,31 (0,40)	0,23	0,18 (0,50)	0,99	0,42 (0,72)	291,69	250,0*** (33,59)
de 13 à 16 mois	0,33	-0,12 (0,19)	0,05	0,04 (0,34)	0,11	1,50*** (0,55)	42,3	30,8 (26,67)
17 mois et plus	0,2	-0,28* (0,14)	0,01	-0,03 (0,12)	0,04	0,43* (0,23)	3,42	-14,9 (9,63)

(***) : significatif au seuil de 1 %, (**) : significatif au seuil de 5 %, (*) : significatif au seuil de 10 %.

(1) Périodes de mise en situation en milieu professionnel et autres dispositifs antérieurs équivalents.

Lecture : Pour la cohorte 1, on estime que les jeunes en Garantie jeunes bénéficient mensuellement sur les trois premiers mois de l'accompagnement de 0,99 entretiens individuels supplémentaires par rapport à une situation sans mise en place de la Garantie jeunes. Ils ont en moyenne 1,7 entretiens individuels par mois, contre 0,73 si la Garantie jeunes n'avait pas été mise en place.

Sources : I-Milo, Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Les résultats sur le surcroît d'accompagnement apporté par la Garantie jeunes sont très proches pour les cohortes 1 et 2 en termes d'ampleur des effets. En revanche, on peut constater que la significativité des coefficients est plus faible pour la cohorte 2, pour une même ampleur d'effet que pour la cohorte 1. Par exemple, l'effet de la Garantie jeunes sur le nombre d'entretiens individuels entre 4 et 9 mois est de 0,28 entretiens supplémentaires pour la cohorte 1, significatif à 5 % avec un écart-type de 0,11, il est de 0,31 pour la cohorte 2 mais non significatif car l'écart-type, 0,23, est deux fois plus grand. Ces différences de précision d'estimation proviennent des différences entre les cohortes 1 et 2 en termes de taille d'échantillon et de taux d'entrée en dispositif différentiel.

4.2.2 Les effets sur l'emploi

Les effets sur l'emploi sont examinés sur quatre variables d'intérêt : l'emploi total, et une partition de celui-ci comprenant respectivement :

- les emplois aidés (hors alternance), stages, immersions et services civiques ;
- l'emploi non durable (CDD de moins de 6 mois, interim, etc. hors contrat aidé, stage et service civique) ;
- l'emploi durable (CDI et CDD de 6 mois ou plus, y compris contrats de formation en alternance, hors emplois aidés).

Un impact important de la Garantie jeunes sur l'emploi durable pour les jeunes de la première cohorte, entrés dans le dispositif dans la vague 1 des territoires pilotes.

L'impact est d'abord calculé sur les jeunes pré-identifiés dans Cœdipe, qu'ils soient bénéficiaires ou non de la Garantie jeunes (cf. paragraphe 4.1.2). Cet échantillon possède l'avantage d'être disponible et mesuré de la même façon – grâce à la mise en place de la base Cœdipe – sur les territoires témoins comme sur les territoires pilotes.

L'impact évalué lors de l'interrogation 1, en moyenne 10,7 mois après l'entrée en Garantie jeunes¹⁰, montre un effet positif significatif statistiquement sur le taux d'emploi des jeunes repérés comme éligibles dans Cœdipe des territoires pilotes (+5,4 points de pourcentage sur le taux d'emploi total, cf. le Tableau 12). En interrogation 2, en moyenne 16,5 mois après l'entrée en Garantie jeunes, l'impact évalué est positif et très significatif : il s'élève à +7,1 points de pourcentage sur le taux d'emploi total, et +6,4 points sur le taux d'emploi durable. Autrement dit, au moment de l'interrogation 2, la part des jeunes repérés comme éligibles dans les territoires pilotes qui sont en emploi est de 36,3 %, au lieu de 29,2 % si la Garantie jeunes n'avait pas été introduite. De même, leur part en emploi durable est de 18,9 %, au lieu des 12,5 % que l'on aurait constatés sans la Garantie jeunes. Enfin, en interrogation 3, 21,8 mois en moyenne après l'entrée en Garantie jeunes, l'effet sur l'emploi est de 5,2 points, significatif statistiquement, et porté par l'effet sur l'emploi durable (+5,3 points). Ces effets estimés sont sensibles au taux de jeunes éligibles effectivement entrés en Garantie jeunes. Ceci rend en particulier difficile l'interprétation de l'évolution des effets au cours des interrogations (cf. infra).

Comme discuté au paragraphe 4.1.4, cet estimateur est biaisé en raison d'une « contamination statistique » des populations témoins (jeunes éligibles des territoires pilotes et « super-témoins »). Le biais induit dépend du taux de contamination parmi les populations témoins et de l'ampleur de l'effet de la Garantie jeunes sur le taux d'emploi des populations témoins « contaminées ». Le taux de contamination est faible par rapport au taux de jeunes en dispositif parmi les jeunes éligibles des territoires pilotes (cf. Tableau 9) et l'effet de la Garantie jeunes sur les jeunes témoins contaminés n'a a priori pas de raison d'être d'ampleur beaucoup plus importante que sur les bénéficiaires des territoires pilotes.

On peut penser que la « contamination statistique » conduit à sous-estimer l'effet de la Garantie jeunes sur l'emploi total. Les estimations des deux termes de la double différence vont a priori dans le même sens d'une sous-estimation de l'effet. Le premier terme de la double différence, qui correspond aux taux d'emploi différentiels entre les deux populations d'éligibles, dont l'une peut bénéficier de la Garantie jeunes et pas l'autre, est sous-estimé en présence de contamination : le taux d'emploi des jeunes éligibles des territoires témoins est certainement sur-estimé, et d'autant plus au moment de la première interrogation quand ils se trouvent dans une phase du dispositif (en moyenne 2,8 mois après l'entrée en Garantie jeunes) où ils bénéficient le plus d'immersions (cf. Graphique 7). Le deuxième terme de la double différence, l'écart entre « super-témoins » ou écart structurel, est également a priori sous-estimé : la contamination statistique étant plus importante pour les super-témoins des territoires pilotes que pour ceux des territoires témoins.

¹⁰ Voir le calendrier pour les deux cohortes dans le tableau en Annexe 5.

Les résultats du Tableau 12 portent sur l'ensemble des jeunes pré-identifiés dans Œdipe. Les effets commentés ci-dessous correspondent à un effet moyen sur l'ensemble des jeunes pré-identifiés de la cohorte 1, qui n'entrent pas tous en Garantie jeunes : seuls 69 % d'entre eux sont effectivement entrés dans le dispositif. L'impact de la Garantie jeunes sur les jeunes bénéficiaires proprement dits est un paramètre plus intéressant et plus lisible pour l'action publique. Il peut se déduire facilement des résultats précédents¹¹ : l'effet sur l'emploi est significatif, de +9,9 points à la première interrogation, de +14,9 points au moment de l'interrogation 2 et de +11,4 points à l'interrogation 3 (cf. Tableau 13). Cet effet sur l'emploi s'explique par un effet sur l'emploi durable, qui reste quasi-stable entre les interrogations 2 (+ 13,1 points) et 3 (+12,1 points).

Compte tenu de la faiblesse des taux moyens d'emploi (total et en emploi durable) des jeunes ciblés par le programme, les impacts ainsi mis en évidence sont plutôt de forte ampleur. Ceci est d'autant plus notable que l'on peut vérifier que l'impact observé affecte essentiellement l'emploi durable et très peu l'emploi de moins de 6 mois, pourtant d'accès plus simple et plus fréquent. De même, on n'observe aucun écart sur l'emploi aidé entre les groupes des jeunes des territoires pilotes et les jeunes des territoires témoins. En d'autres termes, l'effet positif sur l'emploi pour les bénéficiaires de la Garantie jeunes ne découle pas d'un plus grand recours aux emplois aidés pour les placer en emploi.

La deuxième cohorte ne confirme pas les résultats de la première cohorte. En raison d'un manque de puissance statistique, l'évaluation sur la seconde cohorte n'est pas conclusive.

Les mêmes estimations sont conduites sur la seconde cohorte de jeunes qui porte sur l'évaluation des territoires de la vague 2 de l'expérimentation (Tableau 12 et Tableau 13). Pour les variables d'intérêt examinées, les effets estimés ne sont pas significatifs pour les deux premières interrogations. L'effet sur l'emploi durable des jeunes éligibles de +6,5 points en troisième interrogation est le seul effet à la fois positif et significatif, mais seulement au seuil 10 %.

La seconde cohorte pâtit d'une puissance statistique d'identification plus faible que la première cohorte. Le nombre de jeunes pré-identifiés dans la base Œdipe au premier semestre 2015 s'est avéré en effet plus faible que pour la première cohorte : les missions locales se sont moins mobilisées dans cet exercice qu'au début. Par ailleurs, cette deuxième session a été ouverte sur une durée moins longue que la première. Au final, 3 000 jeunes de la cohorte 2 ont répondu aux trois interrogations de l'enquête à des fins d'évaluation contre 6 800 pour la cohorte 1. Les estimations sont donc moins précises pour la deuxième cohorte et l'effet minimum détectable est par conséquent plus élevé. Il est également plus difficile de détecter un effet de la Garantie jeunes sur la cohorte 2 en raison d'un taux d'entrée en dispositif plus faible parmi les éligibles : au moment de l'interrogation 3, 45 % des éligibles des territoires pilotes bénéficient ou ont bénéficié de la Garantie jeunes contre 70 % pour ceux de la cohorte 1. Enfin, la contamination statistique, du même ordre de grandeur pour les deux cohortes, pénalise davantage la cohorte 2 puisqu'elle connaît un taux d'entrée en Garantie jeunes plus faible.

De plus, une autre raison susceptible d'expliquer la non significativité des effets estimés, est que la seconde interrogation de la cohorte 2 ne se situe pas au même moment du parcours des jeunes de la cohorte. Elle intervient à un stade plus précoce : 38 % des jeunes de la cohorte 2 sont encore en programme lors de la deuxième interrogation contre seulement 8 % des jeunes de la cohorte 1. La première cohorte semble indiquer que l'impact de la Garantie jeunes est maximal à la sortie du programme (voir aussi plus bas) et que l'effet n'est pas significatif en fin de dispositif. Un effet anticipé de la mesure plus faible, combiné à une plus faible puissance statistique, conduit ainsi à des estimations très imprécises qui ne permettent pas d'identifier d'effet.

¹¹ Voir Annexe 1.

Ces problèmes d'estimation ne permettent donc pas de savoir si l'effet de la Garantie jeunes a pu différer entre les vagues d'expérimentation en raison de différences dans le public bénéficiaire si l'effet est hétérogène, mais aussi de différences de contexte économique (les territoires de la vague 1 se distinguent par un contexte économique particulièrement difficile), ou encore des différences dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Tableau 12: Impact différentiel de la Garantie jeunes sur le taux d'emploi de l'ensemble des jeunes pré-identifiés des territoires pilotes (i.e. éligibles recensés dans Cédipe, bénéficiaires ou non de la Garantie jeunes)

	Cohorte 1						Cohorte 2					
	Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3		Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3	
	Taux des éligibles pilotes (en %)	Impact différentiel	Taux des éligibles pilotes (en %)	Impact différentiel	Taux des éligibles pilotes (en %)	Impact différentiel	Taux des éligibles pilotes (en %)	Impact différentiel	Taux des éligibles pilotes (en %)	Impact différentiel	Taux des éligibles pilotes (en %)	Impact différentiel
Emploi total	32,5%	5,4** (2,64)	36,3%	7,1*** (2,7)	43,8%	5,2** (2,56)	28,5%	0,9 4,27	36,1%	-3,3 (4,41)	40,6%	1,7 (3,87)
Emploi aidé (hors alternance), stage ou service civique	7,6%	0,5 (1,40)	8,8%	-0,07 (1,67)	9,4%	0,2 (1,57)	9,3%	-0,2 (2,40)	10,5%	-0,9 (2,55)	9,7%	-0,8 (2,64)
Emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois ou plus) y compris alternance, hors autres contrats aidés	14,1%	4,1** (1,86)	18,9%	6,4*** (2,29)	23,2%	5,3** (2,38)	12,0%	1,1 (3,65)	17,6%	2 (3,87)	19,5%	6,5* (3,85)
Emploi non durable (hors contrat aidé, stage et service civique)	10,8%	0,09 (1,70)	8,6%	0,8 (1,57)	11,1%	-0,4 (1,56)	7,3%	-0,07 (2,40)	8,0%	-4,4 (2,30)	11,4%	-4,1 (2,52)
Nombre d'observations	6758		6758		6758		3031		3031		3031	
Nombre de mois depuis l'entrée en GJ des bénéficiaires parmi les éligibles pilotes	10,7		16,5		21,8		7,1		11,7		16,3	
Taux d'entrée des éligibles pilotes	67,2%		68,7%		69,5%		39,4%		42,3%		44,9%	
Taux d'entrée différentiel	54,1%		48,9%		46,6%		27,7%		26,2%		25,9%	

(***) : significatif au seuil de 1 %, (**) : significatif au seuil de 5 %, (*) : significatif au seuil de 10 %.

Lecture : La mise en place de la Garantie jeunes a entraîné une hausse de 5,4 points de pourcentage du taux de jeunes éligibles en emploi sur les territoires pilotes au moment de la première interrogation. Le taux d'emploi des jeunes pré-identifiés dans les territoires pilotes de 32,5 % n'aurait donc été que de 27,1 % sans la Garantie jeunes.

Sources : I-Milo, Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Tableau 13 : Impact de la Garantie jeunes sur le taux d'emploi des jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2

	Cohorte 1						Cohorte 2					
	Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3		Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3	
	Taux des bénéficiaires (en %)	Impact différentiel	Taux des bénéficiaires (en %)	Impact différentiel	Taux des bénéficiaires (en %)	Impact différentiel	Taux des bénéficiaires (en %)	Impact différentiel	Taux des bénéficiaires (en %)	Impact différentiel	Taux des bénéficiaires (en %)	Impact différentiel
Emploi total	29,9%	9,9* (5,22)	32,3%	14,9** (5,78)	38,9%	11,4** (5,67)	27,3%	1,3 (16,8)	33,7%	-12,8 (19,6)	34,5%	8,0 (16,6)
Emploi aidé (hors alternance), stage ou service civique	9,2%	0,9 (2,61)	9,5%	-0,002 (3,45)	10,0%	0,6 (3,43)	12,1%	2,0 (9,90)	15,2%	1,1 (10,8)	11,1%	4,0 (11,3)
Emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois ou plus) yc alternance, hors autres contrats aidés	11,6%	7,2** (3,59)	15,0%	13,1*** (4,99)	18,3%	12,1** (5,28)	10,3%	0,9 (14,3)	11,7%	5,2 (16,7)	13,6%	22,7 (17,0)
Emploi non durable (hors contrat aidé, stage et service civique)	9,2%	1,7 (3,24)	7,8%	1,8 (3,24)	10,5%	-1,3 (3,40)	4,8%	-1,7 (9,80)	6,8%	-19,2* (11,1)	9,8%	-18,7* (11,2)
Nombre d'observations	6758		6758		6758		3031		3031		3031	
Nombre de mois depuis l'entrée en GJ des bénéficiaires parmi les éligibles pilotes	10,7		16,5		21,8		7,1		11,7		16,3	
Take-up des éligibles pilotes	67,2%		68,7%		69,5%		39,4%		42,3%		44,9%	
Take-up différentiel	54,1%		48,9%		46,6%		27,7%		26,2%		25,9%	

(***) : significatif au seuil de 1 %, (**): significatif au seuil de 5 %, (*): significatif au seuil de 10 %.

Lecture : À la première interrogation, l'impact de la Garantie jeunes est significatif au seuil de 10 % sur le taux d'emploi des jeunes bénéficiaires de la cohorte 1. Lors de cette interrogation, la mise en place de la Garantie jeunes a entraîné une hausse de la proportion de jeunes bénéficiaires en emploi de 9,9 points de pourcentage par rapport à ce qu'elle aurait été sans la Garantie jeunes. Le taux d'emploi de 29,9 % n'aurait donc été que de 20,0 % sans la Garantie jeunes.

Sources : I-Milo, Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

4.2.3 Impact de la Garantie jeunes sur l'emploi à différents moment dans le dispositif : des effets sur l'emploi qui perdurent après la sortie du dispositif

L'impact sur la situation d'emploi des jeunes de la première cohorte est maximal au début du programme et après la sortie.

Les enquêtes incluent des calendriers rétrospectifs sur l'activité professionnelle des jeunes. Ces calendriers au mois le mois permettent ainsi de reconstituer pour un mois donné la proportion de jeunes ayant travaillé au moins une fois dans le mois ou la totalité du mois. En utilisant les mêmes méthodes que précédemment, il est donc possible de calculer l'impact en fonction de l'écart à la date d'entrée en Garantie jeunes. Il convient de rappeler que la notion d'emploi comprend ici toutes les formes d'emploi, y compris stages, périodes d'immersion, intérim, services civiques, contrats aidés et contrats de travail classiques.

Cette analyse met en évidence une variabilité importante de l'impact selon le moment dans l'accompagnement : il est important en début de période, se maintient en milieu de programme mais uniquement sur le fait d'avoir travaillé au moins une fois dans le mois. Il n'est pas significatif entre 10 et 12 mois et remonte de façon importante juste après la sortie du programme.

L'impact important estimé dans les trois premiers mois du programme est certainement lié à la très forte intensité de l'accompagnement au cours des premières semaines (cf. partie 4.2.1). On peut observer en particulier un effort important sur les périodes d'immersion à ce moment de l'accompagnement (cf. Graphique 7). La logique du « work first » conduit les jeunes en Garantie jeunes à connaître plus rapidement des situations d'emploi que des jeunes non bénéficiaires. Si l'impact s'atténue sur la suite du programme, la sortie semble fonctionner comme un second moment « déclencheur ».

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce rebond en fin de période. Ce dernier pourrait résulter d'une remobilisation des bénéficiaires, qui voyant approcher la fin du dispositif, saisissent toutes les opportunités d'emploi possibles, alors que la période qui précède est peut-être davantage consacrée à la recherche, mais aussi, dans certains cas, à certains investissements (formation, obtention du permis de conduire...). Une autre hypothèse - non exclusive de la précédente - est que les conseillers des Missions locales accroîtraient l'effort de placement pour les jeunes bénéficiaires proches de la fin du dispositif.

Tableau 14 : Impact de la Garantie jeunes sur l'activité professionnelle des jeunes bénéficiaires à différentes dates après leur entrée dans le programme

Nombre de mois depuis l'entrée en GJ	Variable d'intérêt: a travaillé au moins une heure dans le mois			
	cohorte 1		cohorte 2	
	Taux observé parmi les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires	Taux observé parmi les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires
3 mois ou moins	36%	26,1*** (7,26)	41%	7,5 (17,2)
4 à 9 mois	45%	18,4*** (5,38)	51%	21,7 (12,6)
10 à 12 mois	46%	-6,6 (8,32)	50%	-21,0 (26,5)
13 à 16 mois	47%	22,2*** (7,56)	48%	2,5 (25,2)
17 mois et plus	51%	6,6 (4,77)	54%	-13,7 (27,7)

Variable d'intérêt: a travaillé tout le mois

Nombre de mois depuis l'entrée en GJ	cohorte 1		Cohorte 2	
	Taux observé parmi les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires	Taux observé parmi les bénéficiaires	Effet sur les bénéficiaires
3 mois ou moins	10%	21,5*** (6,57)	10%	-6,9 (18,2)
4 à 9 mois	21%	7,3 (5,05)	25%	-2,6 (13,8)
10 à 12 mois	26%	1,3 (8,51)	30%	-0,5 (30,5)
13 à 16 mois	30%	24,2*** (7,14)	33%	-7,4 (27,2)
17 mois et plus	34%	9,5** (4,81)	38%	6,8 (30,5)

*** : significatif au seuil de 1 %, ** : significatif au seuil de 5 %, * : significatif au seuil de 10 %.

Lecture : Entre 4 et 9 mois après leur entrée en Garantie jeunes, l'impact du dispositif sur la proportion moyenne de jeunes bénéficiaires de la cohorte 1 ayant travaillé pendant la totalité du mois n'est pas significatif. En revanche, à ces mêmes dates, l'impact de la Garantie jeunes sur la proportion moyenne de jeunes bénéficiaires ayant travaillé au moins une heure dans le mois est positif et significatif. Il s'élève à +18 points.

Champ : Répondants aux trois interrogations.

Source : Enquêtes de suivi Garantie jeunes, traitement Dares

4.2.4 Impact de la Garantie jeunes sur l'autonomie des jeunes

L'effet de la Garantie jeunes a également été évalué sur d'autres dimensions que l'emploi, relatives à l'autonomie du jeune, selon les mêmes méthodes d'évaluation (cf. Tableau 15). Les résultats de ces estimations sur la cohorte 1 montrent que le fait de bénéficier de la Garantie jeunes, et donc par conséquent d'une allocation, a logiquement un effet sur la situation financière : au moment de la première interrogation, 44,5 % des jeunes en Garantie jeunes déclarent que leur situation financière s'est améliorée depuis un an, 24,4 points de pourcentage de plus par rapport à une situation où la Garantie jeunes n'aurait pas été mise en place. La Garantie jeunes augmente également le pourcentage de jeunes de la cohorte 1 qui déclarent que ça va financièrement, de 9,3 points de pourcentage. Aux interrogations suivantes, les effets sur la situation financière ne sont pas significatifs. Le fait d'être en Garantie jeunes a également un impact sur le fait d'être NEET : aux interrogations 2 et 3, on estime que la Garantie jeunes réduit respectivement de 8,6 points et 11 points la probabilité d'être NEET.

Les effets estimés de la Garantie jeunes sur les autres dimensions (permis, logement,) ne sont pas significatifs.

Tableau 15 : Impact de la Garantie jeunes sur différentes dimensions de l'autonomie des jeunes bénéficiaires des cohortes 1 et 2

	Cohorte 1						Cohorte 2					
	Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3		Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3	
	Taux pour les bénéficiaires (en %)	Impact (en pts de %)	Taux pour les bénéficiaires (en %)	Impact (en pts de %)	Taux pour les bénéficiaires (en %)	Impact (en pts de %)	Taux pour les bénéficiaires (en %)	Impact (en pts de %)	Taux pour les bénéficiaires (en %)	Impact (en pts de %)	Taux pour les bénéficiaires (en %)	Impact (en pts de %)
Est en logement autonome	28,2%	3,7 (3,61)	31,7%	2,8 (4,75)	34,5%	4,3 (5,28)	31,2%	-17,9* (10,6)	34,5%	-6,5 (12,1)	36,5%	7,9 (13,1)
Est en logement stable	96,5%	-0,05 (1,09)	97,4%	-1,7 (1,36)	97,5%	-1,1 (1,07)	96,0%	-2,9 (3,54)	98,1%	7,0* (3,84)	97,5%	7,0* (3,55)
Déclare que ça va financièrement	29,8%	9,3** (4,25)	30,3%	5,5 (4,26)	29,8%	1,0 (4,32)	35,4%	-3,6 (13,5)	35,4%	8,9 (15,1)	36,2%	15,9 (14,8)
Déclare que sa situation financière s'est améliorée ¹²	44,5%	24,4*** (3,66)	32,0%	0,7 (5,21)	29,5%	0,05 (4,19)	47,3%	36,6** (14,6)	33,0%	-10,6 (14,9)	33,0%	-15,4 (16,8)
Est NEET	63,2%	-5,3 (4,56)	59,9%	-8,6* (5,16)	54,1%	-11,0** (5,41)	65,7%	12,9 (17,0)	60,4%	28,0 (18,2)	55,9%	14,1 (16,1)
A le permis de conduire	34,9%	-1,5 (4,56)	40,8%	-1,1 (4,58)	44,0%	-3,4 (4,61)	28,1%	-7,2 (14,8)	34,3%	-7,5 (13,9)	37,2%	-4,5 (13,4)
A le permis ou est en train de le passer	70,7%	-1,15 (3,62)	70,8%	2,1 (4,02)	71,9%	1,1 (3,83)	63,1%	3,91 (11,0)	67,8%	5,3 (11,4)	66,3%	-3,5 (12,5)
Nb d'observations	6 746						2 996					

(***) : significatif au seuil de 1 %, (**) : significatif au seuil de 5 %, (*) : significatif au seuil de 10 %.

Lecture : À la première interrogation de la cohorte 1, l'impact de la Garantie jeunes est significatif au seuil de 1 % sur le pourcentage de jeunes bénéficiaires déclarant que leur situation financière s'est améliorée. Lors de cette interrogation, la mise en place de la Garantie jeunes a entraîné une hausse de la proportion de jeunes bénéficiaires déclarant que leur situation financière s'est améliorée de 24,4 points de pourcentage par rapport à ce qu'elle aurait été sans la Garantie jeunes. Le pourcentage de jeunes déclarant que leur situation s'est améliorée, de 44,5 % n'aurait donc été que de 20,1 % sans la Garantie jeunes.

Source : Enquêtes de suivi Garantie jeunes, traitement Dares

¹² Depuis un an au moment de la première interrogation, depuis six mois lors des interrogations 2 et 3.

Annexe 1. Cadre de l'évaluation et hypothèses

On souhaite connaître l'effet de bénéficier ou d'avoir bénéficié de la Garantie jeunes (indicatrice Garantie jeunes GJ) sur une situation (variable d'intérêt Y). Ce dispositif est expérimenté sur des territoires pilotes (indicatrice de territoire pilote : P) sur une partie de la population pré-identifiée dans Ædipe (indicatrice E).

Soit Y_0 la valeur de la variable d'intérêt dans le cas où le jeune n'est pas bénéficiaire de la Garantie jeunes ($GJ=0$) et Y_1 dans le cas où il est bénéficiaire ($GJ=1$). Une seule des deux situations est réellement observée : Y est la variable aléatoire associée à la variable d'intérêt observée qui correspond donc à $Y = Y_0 \times (1 - GJ) + Y_1 \times GJ$.

Le but des méthodes d'évaluation est d'estimer la situation contrefactuelle de la population des bénéficiaires de la Garantie jeunes (ou de celle de l'ensemble des éligibles à la Garantie jeunes) : celle qui aurait été la leur en l'absence de mise en place de la Garantie jeunes. Pour cela, on dispose d'informations sur des populations témoins qui n'ont pas été concernées par la Garantie jeunes : des éligibles sur des territoires témoins (qui n'ont pas mis en place la Garantie jeunes) et des non-éligibles à la fois sur des territoires pilotes et sur des territoires témoins (« super-témoins »).

Les méthodes d'estimation reposent sur trois hypothèses.

Une première hypothèse importante (**H1**) est que la mise en place du programme n'a pas d'impact sur les non-bénéficiaires. Autrement dit, il n'y a pas d'effets externes du programme. C'est une hypothèse importante appelée couramment « SUTVA » (*Stable Unit Treatment Value Assumption*) au sein du cadre de Rubin.

On s'intéresse ici à l'effet moyen du programme sur l'ensemble des éligibles des territoires pilotes, appelé dans la littérature *Intention to treat* (ITT) : $ITT = E(Y - Y_0 | P = 1, E = 1)$.

Pour identifier l'ITT, on rajoute une hypothèse (**H2**) d'écart commun en l'absence de traitement. Cette hypothèse suppose qu'en l'absence de mise en place de la Garantie jeunes, l'écart qui aurait été observé entre éligibles des territoires pilotes et témoins aurait été celui qui est observé entre non-éligibles des territoires pilotes et témoins. Elle permet d'identifier la situation contrefactuelle en l'absence de programme dans les territoires où celui-ci a été mis en place.

$$E(Y_0 | E = 1, P = 1) - E(Y_0 | E = 1, P = 0) = E(Y_0 | E = 0, P = 1) - E(Y_0 | E = 0, P = 0) \quad (\text{H2})$$

On fait également l'hypothèse (**H3**) d'absence de contamination des publics super-témoins ainsi que des publics des sites témoins. Autrement dit, aucun d'entre eux ne bénéficie de la Garantie jeunes.

L'estimateur en différence de différences (DID)

Sous l'hypothèse (H2), en l'absence de mise en place de la Garantie jeunes, la situation moyenne des jeunes éligibles dans les territoires pilotes $E(Y_0 | E = 1, P = 1)$ correspond donc à celle de leurs homologues sur les territoires témoins $E(Y_0 | E = 1, P = 0)$ à laquelle on ajoute l'écart structurel entre territoires pilotes et témoins :

$$E(Y_0 | E = 0, P = 1) - E(Y_0 | E = 0, P = 0).$$

Sous les hypothèses 1 et 3, cela peut s'estimer directement par :

$$\bar{Y}_{E=1,P=0} + \bar{Y}_{E=0,P=1} - \bar{Y}_{E=0,P=0}$$

L'autre élément de l'ITT, $E(Y | P = 1, E = 1)$, s'estime directement par $\bar{Y}_{E=1,P=1}$.

Dans ce cas, l'estimateur DID est exactement l'estimateur de l'impact du programme sur les jeunes pré-identifiés dans Ædipe dans les territoires pilotes.

$$\text{DID} = \bar{Y}_{E=1,P=1} - \bar{Y}_{E=1,P=0} - (\bar{Y}_{E=0,P=1} - \bar{Y}_{E=0,P=0}) = \text{ITT}$$

Cas d'une contamination des populations témoins

En pratique, certains jeunes pré-identifiés dans Œdipe des territoires témoins et certains non-éligibles entrent en Garantie jeunes. On parle dans ce cas de *Fuzzy Differences-in-Differences*.

Dans ce cas, Y_0 , la valeur de la variable d'intérêt dans le cas où le jeune n'est pas bénéficiaire, n'est pas toujours observée pour les trois populations témoins et l'estimateur en double-différence est biaisé. Par exemple, la moyenne des valeurs observées parmi les éligibles des territoires témoins n'estime pas correctement $E(Y_0|E = 1, P = 0)$: certains jeunes sont entrés en Garantie jeunes et ce n'est alors pas Y_0 qui est observée mais Y_1 . Si le dispositif a un effet ATT_{10} sur les jeunes éligibles des territoires témoins entrés en Garantie jeunes, en proportion θ_{10} parmi les éligibles des territoires témoins, $\bar{Y}_{10} - \theta_{10}ATT_{10}$ estime $E(Y_0|E = 1, P = 0)$ en corrigeant de la contamination. En suivant le même raisonnement pour les autres groupes témoins, l'estimateur DID peut s'exprimer de la façon suivante :

$$DID = \theta_{11}ATT_{11} - \theta_{10}ATT_{10} - (\theta_{10}ATT_{10} - \theta_{00}ATT_{00})$$

Où θ_{ij} désigne la proportion de jeunes de l'ensemble $E=i, P=j$ entrant effectivement dans le programme Garantie jeunes. Par exemple θ_{00} représente la proportion de jeunes super-témoins dans les zones témoins entrant en Garantie jeunes.

ATT_{ij} est l'effet du programme Garantie jeunes sur les bénéficiaires ($GJ=1$) de l'ensemble $E=i, P=j$.

$$ATT_{ij} = E(Y_1 - Y_0|E = i, P = j, GJ = 1)$$

Par exemple ATT_{00} est l'effet de la Garantie jeunes sur les jeunes bénéficiaires super-témoins des zones témoins.

Dans ces conditions, l'estimateur DID n'est plus égal à l'ITT et ne peut pas s'interpréter facilement. Néanmoins, si les taux de contamination $\theta_{10}, \theta_{01}, \theta_{00}$ sont relativement faibles par rapport à θ_{11} (ce qui est le cas en pratique au moins pour la cohorte 1), alors on peut négliger les trois derniers termes de l'équation précédente, on obtient alors :

$$DID \approx \theta_{11}ATT_{11} = ITT$$

C'est pourquoi, l'estimateur DID est analysé tout au long de ce rapport en dépit de la contamination observée.

L'estimateur Wald-DID

L'estimateur Wald-DID permet de passer de l'estimation de l'effet sur les pré-identifiés dans Œdipe à l'effet sur les bénéficiaires, tout en corrigeant de la contamination dans le cadre d'un « *fuzzy DID* ».

En supposant que tous les ATT_{ij} sont égaux, c'est-à-dire que l'effet sur les bénéficiaires est homogène, on obtient de l'équation précédente que

$$ATT = \frac{DID}{\theta_{11} - \theta_{10} - (\theta_{01} - \theta_{00})}$$

Sans covariables, cet estimateur correspond à l'estimateur en double différence de notre variable d'intérêt divisé par l'estimateur en double différence du fait d'être entré dans le programme

$$\frac{[\bar{Y}_{P,E} - \bar{Y}_{T,E}] - [\bar{Y}_{P,NE} - \bar{Y}_{T,NE}]}{[\bar{G}_{P,E} - \bar{G}_{T,E}] - [\bar{G}_{P,NE} - \bar{G}_{T,NE}]}$$

où GJ est l'indicatrice de bénéficiaire ou d'avoir bénéficié de la Garantie jeunes.

Annexe 2. La méthode d'estimation

L'estimateur en double-différence

L'estimateur en double-différence correspond à l'estimateur des moindres carrés du paramètre β_3 dans ce modèle :

$$y_{im} = \beta_0 + \beta_1 E_i + \beta_2 P_m + \beta_3 E_i \times P_m + \varepsilon_{im}$$

où i = le jeune, m = la mission locale du jeune, E_i = indicatrice « être éligible » (pré-identifiés dans Œdipe), P_m = indicatrice mission locale pilote, sous l'hypothèse que $E[\varepsilon_{im} | E_i, P_m] = 0$.

β_1 représente l'écart entre pré-identifiés dans Œdipe et super-témoins.

β_2 représente l'écart structurel entre territoires pilotes et témoins.

β_3 représente l'écart propre aux pré-identifiés entre territoires pilotes et témoins.

$\beta_2 + \beta_3$ correspond à la différence entre pré-identifiés pilotes et témoins.

Si ε_{im} a une structure de variance-covariance indépendante et identiquement distribuée, on peut estimer l'équation précédente par les moindres carrés ordinaires. Toutefois, il est nécessaire de prendre des précautions supplémentaires pour améliorer l'estimation de notre ITT.

Variables de contrôle

On inclut des variables de contrôle dans le modèle, qui sont liées à la variable d'intérêt et/ou au fait d'être traité. On peut ajouter des variables sur les caractéristiques de la mission locale et de son territoires (X_m) et des variables sur les jeunes (X_i). L'ajout de ces variables permet de mieux contrôler les estimations. Il permet en outre de gagner potentiellement de la puissance statistique en réduisant la variance inexpliquée et donc d'obtenir des estimations plus précises des paramètres d'intérêt.

Données groupées (« cluster ») : effets fixes mission locales

Le modèle classique suppose que les résidus soient non corrélés. Ici, cette hypothèse peut être remise en cause de par la structure emboîtée des données : plusieurs jeunes fréquentent la même mission locale. Les jeunes d'une même mission locale partagent des caractéristiques communes non observées (et donc incluses dans les résidus) ayant un effet sur la variable d'intérêt, par exemple le contexte local du marché du travail ou la qualité du suivi de la mission locale. Cela crée de la corrélation entre les résidus des individus d'une même mission locale qui peut biaiser l'estimation de la précision des estimations et conduire à conclure à tort à la significativité d'une variable.

Il convient de tenir compte de cette corrélation, classiquement par un effet fixe ou par un effet aléatoire « mission locale » α_m :

$$y_{im} = \beta_0 + \beta_1 E_i + \beta_2 P_m + \beta_3 E_i \times P_m + \beta_4 X_i + \beta_5 X_m + \beta_6 \alpha_m + u_{im}$$

Les modèles à effets fixes consistent à contrôler de l'effet mission locale en incluant dans le modèle une indicatrice pour chacune des 255 missions locales. Les modèles à effets aléatoires consistent à prendre en compte la forme hiérarchique des données en incluant un effet mission locale au résidu. Ce deuxième type de modèle repose sur l'hypothèse que l'effet mission locale n'est pas corrélé aux covariables. Cela n'est probablement pas le cas ici. Afin de ne pas biaiser nos résultats, on préfère donc utiliser des effets fixes, qui donnent des résultats toujours convergents.

Dans le cas des effets fixes, les effets des variables X_m , de la constante et l'indicatrice P_m ne sont plus identifiables.

Estimation par un modèle linéaire de probabilité

Dans le cadre de notre évaluation, la plupart des variables d'intérêt sont dichotomiques. Deux types de modélisation sont couramment utilisées en pratique : une régression logistique (ou probit) et un modèle linéaire de probabilité.

Nous avons opté ici pour un modèle linéaire de probabilité. Ce type de modèle est en effet plus simple à interpréter : l'effet estimé pour une covariable ne dépend pas de la valeur des autres covariables. On interprète donc facilement et directement les coefficients du modèle, contrairement au modèle logistique où l'odds-ratio est compliqué à expliciter et l'effet marginal demande des calculs supplémentaires.

Lorsque la probabilité est comprise entre 0,2 et 0,8, la régression logistique et le modèle linéaire donnent des résultats très proches¹³. Ce n'est donc pas problématique d'utiliser ce type de modèle si la situation expliquée n'est ni trop rare, ni trop fréquente.

Estimateurs de la précision

Les tests habituels sur les coefficients sont faussés pour les modèles linéaires de probabilité. L'estimateur de la variance calculé doit tenir compte de l'hétéroscédasticité. Tous les estimateurs de la précision des modèles présentés ci-après sont estimés à partir de l'estimateur de type sandwich, qui est robuste à l'hétéroscédasticité et qui de plus autorise la corrélation intra-groupe.

L'estimateur Wald-DID (fuzzy Differences-in-Differences)

L'estimateur Wald-DID correspond au paramètre β_3 dans ce modèle :

$$y_{im} = \beta_0 + \beta_1 E_i + \beta_2 P_m + \beta_3 GJ_i + \varepsilon_{im}$$

où GJ_i est l'indicatrice de traitement et est instrumentée par $P_m \times E_i$.

Le fait de bénéficier ou d'avoir bénéficié de la Garantie jeunes est endogène : l'entrée en Garantie jeunes n'étant pas aléatoire mais ciblée sur les populations les plus précaires. On l'instrumente donc par le fait d'être pré-identifié dans *Œdipe* dans un territoire pilote. Notre variable est un bon instrument : l'interaction $P_m \times E_i$ explique bien le fait d'être traité et est a priori non-corrélée aux composantes inobservées de notre variable d'intérêt si l'on contrôle par les variables indicatrices territoires pilotes P et jeunes pré-identifiés E.

L'estimateur de β_3 ainsi obtenu est l'estimateur Wald-DID.

Avec des covariables et des effets fixes, l'équation que l'on estime est la suivante :

$$y_{im} = \beta_0 + \beta_1 E_i + \beta_3 GJ_i + \beta_4 X_i + \alpha_m + u_{im}$$

Où X_i correspond aux caractéristiques de l'individu i et α_m est l'effet fixe mission locale.

¹³ Voir notamment « Linear versus logistic regression when the dependent variable is a dichotomy », O. Hellevik, février 2007

Annexe 3. Estimer l'effet à différents moments dans le dispositif

Les estimateurs présentés au-dessus permettent d'estimer l'effet du dispositif à partir des informations sur les situations déclarées par les jeunes à chacun des trois moments où ils sont interrogés.

Ces données sont complétées par des données de calendrier. L'enquête a permis de recueillir un calendrier d'emploi sur les jeunes, sur environ 24 mois pour les répondants aux trois interrogations : 12 mois avant la première interrogation et environ 12 mois après. On sait ainsi au mois le mois si le jeune a travaillé et la quotité de travail dans le mois.

De même le système d'information des missions locales, I-Milo, permet de retracer au mois le mois les entretiens individuels, ateliers, immersions et allocations dont ont bénéficié les jeunes.

Ces données en panel permettent d'estimer l'effet de la Garantie jeunes en fonction de la durée depuis l'entrée dans le dispositif.

En pratique, on estime le modèle

$$y_{it} = X_i\beta + \mu_t + \alpha_t P_i + \gamma_t E_i + \theta_{0-3} GJ_{0-3} + \theta_{4-9} GJ_{4-9} + \theta_{10-12} GJ_{10-12} + \theta_{13-16} GJ_{13-16} + \theta_{17+} GJ_{17+} + \varepsilon_{it}$$

Où t correspond au mois t après le repérage comme éligibles

Les indicatrices GJ correspondent à des durées depuis l'entrée en dispositif : GJ_{0-3} correspond par exemple à l'indicatrice « être dans le dispositif depuis 3 mois ou moins ».

Ces indicatrices sont instrumentées par la série d'indicatrices $1_t \times E_i \times P_m$. « être éligibles dans un territoire pilote et l'observation correspond au mois t avant / après le repérage ».

Annexe 4. Résultats issus de la base Œdipe

La base Œdipe a été mise en place dans les 13 (anciennes) régions françaises ayant accueilli un territoire pilote de la vague 1 ou de la vague 2. La première collecte Œdipe (cohorte 1) s'est déroulée de juin 2014 à décembre 2014 (hors mois d'août) et la seconde de mi-mars à mi-juillet 2015.

Parmi les 302 missions locales des régions concernées, 259 (soit 86 % d'entre elles) ont intégré au moins un jeune dans Œdipe lors de la première cohorte. Les missions locales se sont cependant moins mobilisées lors de la seconde collecte : 174 missions locales ont renseigné des jeunes (soit 58 %). Le nombre moyen de jeunes intégrés (parmi les missions locales répondantes) s'élève à environ 148 pour la cohorte 1 et à 96 pour la cohorte 2 mais cela s'explique en partie par une durée de fonctionnement d'Œdipe plus courte lors de la deuxième collecte : 4 mois contre 8 en première collecte.

L'évaluation repose sur l'hypothèse très importante que les jeunes pré-identifiés dans les deux types de missions locales (pilotes et témoins) recouvrent la même réalité. En particulier, il convient de supposer qu'à caractéristiques territoriales identiques, le nombre de jeunes pré-identifiés ne dépend pas de la nature pilote ou témoin de la mission locale. Les tableaux 16 et 17 présentent ainsi les résultats des régressions du nombre de jeunes pré-identifiés sur le statut pilote ou témoin de la mission locale, respectivement pour les deux collectes. Ce nombre dépend également d'un effet taille du territoire et de la situation économique du territoire de ressort de la mission locale, captée soit par le nombre de jeunes reçus en entretien par celles-ci, soit par le nombre de NEETs.

Tableau 16 : Régression du nombre de jeunes renseignés par mission locale sur le caractère pilote ou témoin des missions locales (Œdipe cohorte 1)

Variable d'intérêt	Nombre de jeunes renseignés (vague 1 Œdipe)			
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Nombre de jeunes reçus par la ML en entretien individuel en 2013	0,035*** (0,0048)		0,035*** (0,0048)	
Nombre de jeunes NEETs sur le territoire de ressort de la ML		0,023*** (0,0039)		0,023*** (0,0039)
ML de la vague 1	-6,29 (29,5)	-2,19 (30,26)		
ML de la vague 2 (témoin en cohorte 1)	-11,97 (24,27)	-10,78 (24,90)		
Autres témoins	Réf.	Réf.		
ML pilote (vague 1 ou 2)			-3,67 (28,98)	-7,49 (20,82)
ML témoin			Réf.	Réf.
Nombre d'observations	301	301	301	301

Champ : ML ayant renseigné au moins un jeune dans Œdipe lors de la première collecte

Source : Œdipe, traitement Dares

Tableau 17 : Régression du nombre de jeunes renseignés par mission locale sur le caractère pilote ou témoin des missions locales (Œdipe Vague 2)

Variable d'intérêt	Nombre de jeunes renseignés (vague 2 Œdipe)			
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Nombre de jeunes reçus par la mission locale en entretien individuel en 2013	0,0041* (0,0021)		0,0057** (0,0028)	
Nombre de jeunes NEETs sur le territoire de ressort de la mission locale ML pilote (vague 1, 2 et 3)		0,0024 (0,0015)		0,0028 (0,0020)
ML témoin	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
ML de la vague 1			1,34 (19,66)	1,79 (19,75)
ML de la vague 2			-6,62 (16,29)	-6,56 (16,37)
ML de la vague 3			-34,23* (19,45)	-33,95* (19,57)
ML témoins			Réf.	Réf.
Nombre d'observations	302	302	302	302

Champ : ML ayant renseigné au moins un jeune dans Oedipe lors de la deuxième collecte

Source : Œdipe, traitement Dares

Les régressions confirment donc l'hypothèse. Que ce soit en cohorte 1 ou en cohorte 2, après contrôle du nombre de jeunes reçus en entretien ou du nombre de jeunes NEET, le caractère pilote ou témoin n'a pas d'effet significatif sur le nombre de jeunes intégrés dans Œdipe par les missions locales. Seul petit bémol : lors de la seconde collecte, les missions locales de la vague 3 ont intégré un nombre légèrement significativement inférieur aux autres missions locales. Il sera donc nécessaire de tenir compte de cet aspect dans les résultats en effectuant des tests de robustesse enlevant des régressions effectuées les missions locales de la vague 3.

Le document suivant décrit quelques résultats issus de la première collecte de la base Œdipe. Ce document a été envoyé aux missions locales des 13 régions concernées.

Profil des jeunes en grande précarité financière

Bilan à partir de la plateforme Œdipe

DARES, mars 2015

Nous tenons à vous remercier pour votre mobilisation lors de la première vague de saisie sur Œdipe. Vous trouverez ci-dessous un bilan de cette première vague.

L'un des premiers objectifs de cette évaluation est de quantifier et caractériser les jeunes en grande précarité financière. Toutes les structures au contact de jeunes en grande précarité financière ont été invitées à participer à cette enquête ponctuelle - réalisée au moyen de la plateforme informatique Œdipe - pour identifier les jeunes se trouvant dans une telle situation. La première ouverture d'Œdipe a eu lieu d'avril à décembre 2014. Œdipe ouvrira à nouveau du 15 mars au 12 juin pour la deuxième période d'ouverture. L'enquête a lieu dans tous les départements des 13 régions où se trouve un territoire expérimentant la Garantie jeunes en vagues 1 et 2¹. Elle est exhaustive pour les structures des départements pilotes des vagues 1 et 2. Elle se base sur un échantillon pour les structures des départements non-pilotes (jeunes dont les noms de famille commencent par les lettres HUKLM).

Les données collectées vont également permettre de réaliser des enquêtes téléphoniques de suivi auprès de ces jeunes, la première enquête débutant en avril 2015.

Pour mémoire, les jeunes doivent remplir tous les critères suivants au moment de leur renseignement dans Œdipe :

- Agé de 18 à 25 ans révolus
- En situation régulière sur le territoire
- Ni en emploi, ni en formation, ni en scolarité, ni étudiant
- Non engagé dans une solution (formation, emploi aidé) susceptible de déboucher à court-terme vers une situation professionnelle (mais il peut être bénéficiaire d'un dispositif d'accompagnement)
- En situation de grande précarité financière

¹Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Réunion, Rhône-Alpes.

322 STRUCTURES ONT RENSEIGNE ENVIRON 20 000 JEUNES

La plateforme Oedipe est restée ouverte de mi-avril 2014 à décembre 2014. 322 structures ont renseigné Oedipe, dont 265 Missions Locales. Environ 20 000 jeunes² ont été renseignés par 1823 conseillers.

84 % des missions locales des régions enquêtées ont renseigné des jeunes dans Oedipe.

QUELQUES STATISTIQUES DESCRIPTIVES

L'âge moyen des jeunes renseignés est de 21,7 ans et 45 % sont des femmes. Au moins 12 % des jeunes sont en couple, 4 % ont des enfants et 22 % sont en rupture familiale.

70 % des jeunes sont hébergés chez leurs parents ou dans leur famille, 6 % sont hébergés par des amis, 15 % ont un logement autonome (location, colocation), 4 % sont en foyer ou en CHRS, 2 % sont sans logement ou ont un hébergement nomade.

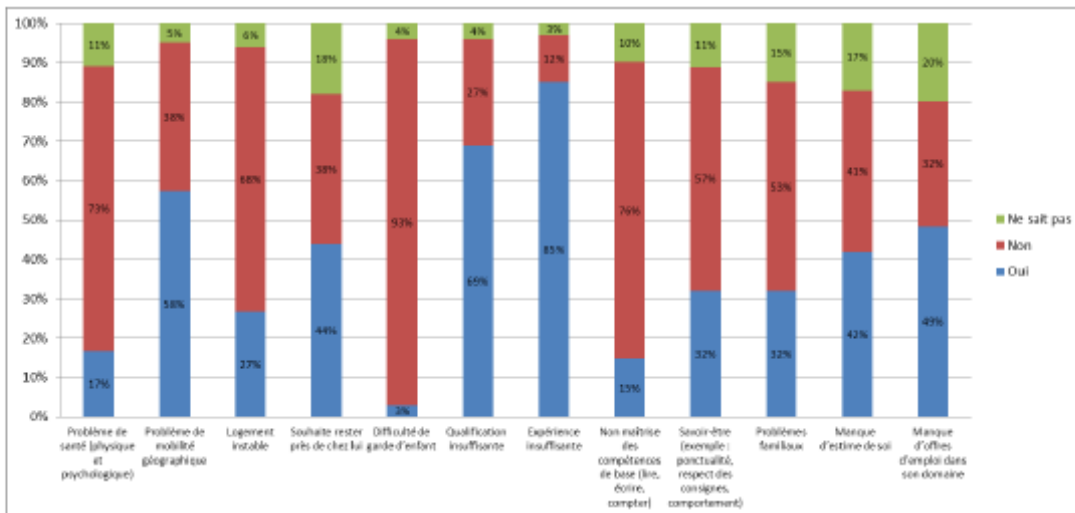
50 % des jeunes n'ont aucun diplôme, 25 % ont un diplôme de niveau V (BEP, CAP) et 20 % un diplôme de niveau Baccalauréat (niveau IV). 2 % sont diplômés du supérieur.

Ils ont peu d'expérience professionnelle : moins d'un jeune sur cinq (19 %) a eu une expérience professionnelle de plus de 6 mois et près d'un sur trois (31 %) n'a jamais eu d'expérience professionnelle. Enfin environ 16 % des jeunes ont le permis de conduire.

Selon les conseillers, la plupart des jeunes ont des difficultés liées à leur manque d'expérience, à leur manque de qualifications, ou encore à leur faible mobilité géographique (graphique 1). En moyenne, sur les 12 propositions, les jeunes sont confrontés simultanément à 4,7 difficultés.

² Ce chiffre n'est pas redressé de la non-réponse, ni du taux de sondage. On ne saurait donc l'interpréter comme le nombre de jeunes en grande précarité financière dans les 13 régions.

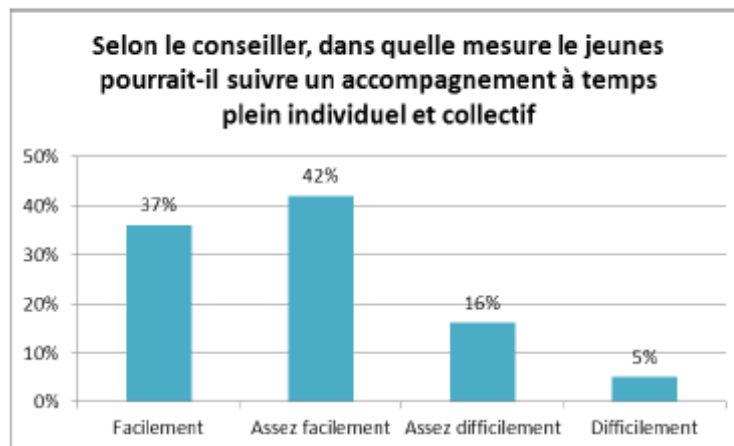
Graphique 1 : Selon le conseiller, le jeune est-il confronté aux difficultés suivantes ?



Source : *Œdipe*, traitements : *Dares* (Chiffres provisoires)
 Champ : éligibles renseignés dans *Oedipe*

Selon les conseillers, 21 % des jeunes renseignés ne pourraient suivre un accompagnement à plein temps (individuel et collectif) que difficilement ou assez difficilement (graphique 2).

Graphique 2 : Selon le conseiller, dans quelle mesure le jeune pourrait-il suivre un accompagnement à temps plein individuel ou collectif ?



Source : *Œdipe*, traitements : *Dares* (Chiffres provisoires)
 Champ : éligibles renseignés dans *Oedipe*

Annexe 5. Situation des deux cohortes au moment des trois interrogations

Tableau 18 : Situation des jeunes de la cohorte 1 au moment des trois interrogations

	Interrogation 1				Interrogation 2				Interrogation 3			
	Eligible Pilote	Eligible Témoin	Non-éligible Pilote	Non-éligible Témoin	Eligible Pilote	Eligible Témoin	Non-éligible Pilote	Non-éligible Témoin	Eligible Pilote	Eligible Témoin	Non-éligible Pilote	Non-éligible Témoin
Nombre de répondants	1 886	2 364	1 198	1 439	1 886	2 364	1 198	1 439	1 886	2 364	1 198	1 439
Nombre de mois depuis le repérage dans Oedipe	9,3	9,1	9,5	9,5	15,3	15,2	15,6	15,5	20,9	20,7	21,2	21,1
% de jeunes entrés en GJ	67,2%	8,5%	5,8%	1,2%	68,7%	13,9%	8,3%	2,4%	69,5%	16,9%	9,4%	3,4%
% de jeunes sortis de GJ	28,5%	0,1%	0,9%	0,0%	63,5%	0,9%	3,4%	0,1%	67,0%	8,2%	5,6%	1,0%
Nombre de mois depuis l'entrée en GJ	6,4	0,2	0,3	0	7,8	0,9	0,6	0,1	8	1,5	0,9	0,3
dont entrés à la date d'interrogation:	1267	201	69	17	1295	328	99	34	1310	399	113	49
Nombre de mois depuis l'entrée en GJ	10,7	2,8	6,4	2,2	16,5	6,4	9,3	5,3	21,8	10,2	13,3	8,2
Nombre de mois en GJ	9,5	2,8	5,7	2,2	11,4	6,3	7,6	5,3	11,6	8,8	9,3	7,5
dont sortis à la date d'interrogation:	537	2	11	0	1197	22	41	1	1264	194	67	15
% de jeunes sortis de GJ	42,4%	1,0%	15,9%		92,4%	6,7%	41,4%	2,9%	96,5%	48,6%	59,3%	30,6%
Nombre de mois depuis la sortie de GJ	2,9	1	4,1		5,6	1,8	4	1	10,7	3	6,8	2,4
Nombre de mois en GJ	11,2	2,5	10		11,6	7,7	11,2	6	11,7	11,4	11,4	11,6

Champ : Répondants aux trois interrogations de la cohorte 1

Lecture : 1886 jeunes repérés comme éligibles via la plateforme Œdipe dans les territoires pilotes lors de la première cohorte ont répondu aux trois interrogations de l'enquête. Au moment de la première interrogation, en moyenne 9,3 mois après leur repérage dans Oedipe, 67,2 % d'entre eux étaient entrés en Garantie jeunes (qu'ils soient encore dans le dispositif ou qu'ils en soient sortis).

Sources : I-Milo, Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Tableau 19 : Situation des jeunes de la cohorte 2 au moment des trois interrogations

	Interrogation 1				Interrogation 2				Interrogation 3			
	Eligible Pilote	Eligible Témoin	Non-éligible Pilote	Non-éligible Témoin	Eligible Pilote	Eligible Témoin	Non-éligible Pilote	Non-éligible Témoin	Eligible Pilote	Eligible Témoin	Non-éligible Pilote	Non-éligible Témoin
Nombre de répondants	946	1 066	356	664	946	1 066	356	664	946	1 066	356	664
Nombre de mois depuis le repérage dans Oedipe	7,6	7,6	7,4	7,4	12,8	12,8	12,7	12,6	18,3	18,3	18,1	18,1
% de jeunes entrés en GJ	39,4%	5,0%	7,6%	0,9%	42,3%	8,1%	9,8%	1,8%	44,9%	11,2%	11,0%	3,2%
% de jeunes sortis de GJ	3,4%	0,2%	0,3%	0,0%	26,2%	0,3%	3,7%	0,0%	38,3%	4,5%	6,7%	0,5%
Nombre de mois depuis l'entrée en GJ	2,7	0,1	0,4	0	4,3	0,4	0,8	0,1	4,8	0,9	1,1	0,2
dont entrés à la date d'interrogation:	373	53	27	6	400	86	35	12	425	119	39	21
Nombre de mois depuis l'entrée en GJ	7,1	2,7	5,3	1,3	11,7	5,6	9	3,9	16,3	8,7	13,1	6,1
Nombre de mois en GJ	7	2,4	5,2	1,3	10,1	5,3	8,1	3,9	10,8	7,8	9,9	6
dont sortis à la date d'interrogation:	32	2	1	0	248	3	13	0	362	48	24	3
% de jeunes sortis de GJ	8,6%	3,8%	3,7%	0,0%	62,0%	3,5%	37,1%	0,0%	85,2%	40,3%	61,5%	14,3%
Nombre de mois depuis la sortie de GJ	2,1	7,5	2		2,5	9	2,4		6,5	2,3	5,1	1
Nombre de mois en GJ	7,0	8,0	4,0		11,2	7,7	11,1		11,5	11,3	11,5	12,0

Champ : Répondants aux trois interrogations de la cohorte 2

Lecture : 946 jeunes repérés comme éligibles via la plateforme Œdipe dans les territoires pilotes lors de la deuxième cohorte ont répondu aux trois interrogations de l'enquête. Au moment de la première interrogation, en moyenne 7,6 mois après leur repérage dans Oedipe, 39,4 % d'entre eux étaient entrés en Garantie jeunes (qu'ils soient encore dans le dispositif ou qu'ils en soient sortis).

Sources : I-Milo, Enquêtes de suivi des jeunes – Expérimentation Garantie jeunes, traitement Dares

Annexe 6. Questionnaire de l'enquête Garantie jeunes

EVALUATION DE LA GARANTIE JEUNES AUPRES D'UNE CIBLE DE 18-25 ANS EN SITUATION DE PRECARITE, SANS EMPLOI ET SANS FORMATION.

INTRODUCTION CATI SUR FICHIER NOMINATIF

A TOUS

GREETING

Affichage info fichier : TYPEVAL

Affichage info fichier : SEXE

Bonjour, je suis XXX de l'institut IPSOS.

1. Commencer l'interview
2. Non réponse / répondeur
3. N° entreprise / Fax
4. RDV Prioritaire (*défiltré si retour greeting*)
5. Faux numéro FT
6. RDV Général
7. Faux numéro nominatif (*défiltré si retour greeting*)

PREVOIR POUR LE BRIEF LES INFOS FICHIER SUIVANTES :

FMESREP : CONTACT REPONDEUR

1. DEPOT DE MESSAGE POSSIBLE
2. PAS DE DEPOT DE MESSAGE
3. MESSAGE DEPOSE

FSEX : COLONNE FICHIER [SEXE] : F OU M

1. HOMME
2. FEMME

FVAGUE : COLONNE FICHIER [VAGUE] : 1 A 3

1. VAGUE 1
2. VAGUE 2
3. VAGUE 3

FTYPEVAL : COLONNE FICHIER [TYPEVAL] :

1. GJ (GARANTIE JEUNE)
2. E (ELIGIBLE)
3. NE (NON ELIGIBLE)

FGJVP : COLONNE FICHIER [GJVP] : 0 A 1

FDTNAIS : COLONNE FICHIER [FDTNAIS] :

FPERMIS : COLONNE INFO FICHIER [PERMIS] : 0 A 1

FGARANT : COLONNE INFO FICHIER [FGARANT] : 0 A 1

FLETTRE : COLONNE INFO FICHIER [LETTREMAIL] : 0 A 1

SI VAGUE = 2 OU 3

FDATEVP : COLONNE FICHIER [DATEVP] : JOUR + MOIS + ANNEE D'INTERROGATION DE LA VAGUE PRECEDENTE

SI VAGUE = 2 OU 3

FMF : COLONNE FICHIER [MF] : MOIS EN LIBELLE D'INTERROGATION DE LA VAGUE PRECEDENTE

SI VAGUE = 2 OU 3

FAF : COLONNE FICHIER [AF] : ANNEE D'INTERROGATION DE LA VAGUE PRECEDENTE

SI VAGUE = 2 OU 3

FGJ2VP : COLONNE FICHIER [GJ2VP] : DISPOSITIF GARANTIE JEUNE A LA VAGUE PRECEDENTE : 0 A 1

SI VAGUE = 2 OU 3

FL2VP : COLONNE FICHIER [L2VP] : CONDITION DE LOGEMENT A LA VAGUE PRECEDENTE :

1. Hébergé par vos parents
2. Hébergé durablement par votre famille en dehors de vos parents (pas de squats ou de dépannage temporaire)
3. Hébergé durablement par des amis (pas de squats ou de dépannage temporaire)
4. Locataire, colodataire ou propriétaire de votre logement (logement de fonction)
5. Hébergé dans un foyer de jeunes travailleurs, une résidence étudiante, un internat (hébergé par l'employeur)
6. Sans logement stable (chez des amis ou de la famille ponctuellement, squat, CHRS, nuits d'hôtels, associations, camping, caravane)
7. Sans abri (à la rue y compris voiture et camion ou en hébergement d'urgence pour une nuit)
8. (Autre)
9. NSP
10. REF

A TOUS

FTEL7PY : COLONNE FICHIER [TEL7PY] : NUMERO DE TELEPHONE DU PROXY

1. UN NUMERO
2. VIDE

A TOUS

POSPROX : TEST INTRO POUR PROXY

1. TELNUMB<>TELPROXY
2. TELNUMB=TELPROXY

A TOUS

DIFFERENCIER 3 DUREES TYPQST :

- TYPQST = 1 (FTYPEVAL = 1)
- TYPQST = 2 (FTYPEVAL = 2)
- TYPQST = 2 (FTYPEVAL = 3)

SI POSPROX = 1 (TELNUMB<>TELPROXY) :

INTRO1

AFFICHAGE INFO FICHER :

KEY + VAGUE + TYPEVAL + SEXE

Bonjour, je souhaiterais parler à **AFFICHER INFO FICHER NOM + PRENOM**

SI VAGUE 1 AFFICHER :

Nous faisons une étude à la demande de la DARES - service des études et statistiques du Ministère du Travail pour mieux connaître

SI TYPEVAL = 1 (GJ) : le parcours professionnel et personnel des jeunes participant ou ayant participé au programme Garantie Jeunes.

SI TYPEVAL = 2 (E) ou 3 (NE) : le devenir des jeunes qui ont été en contact avec une structure d'accompagnement.

Enq : missions locales, CHRS, etc, même si un seul entretien

Votre participation est essentielle pour garantir la qualité des résultats statistiques issus de cette enquête. Auriez-vous une quinzaine de minutes à me consacrer ?

Je vous remercie de votre confiance. Conformément à la loi Informatique et Liberté, je vous rappelle que vos réponses seront traitées de façon strictement confidentielle, uniquement à des fins statistiques.

SI VAGUE 2 OU 3 AFFICHER :

Comme convenu, je vous rappelle de la part de la DARES - service des études et statistiques du Ministère du Travail. Je vous remercie d'avoir répondu à l'entretien précédent le **AFFICHER INFO FICHER FDATEVP**. Je souhaiterais à présent savoir comment votre situation professionnelle et personnelle a évolué. Cela ne devrait pas durer plus de 10 minutes.

Pouvez-vous me consacrer quelques instants ?

A TOUS

ENQ : nominatif strict, on ne peut interroger que la personne concernée.

Si besoin : vous avez dû recevoir un mail ou un courrier vous prévenant de notre appel. Cette enquête est reconnue obligatoire par le Conseil national de l'information statistique.

Cette enquête a un objectif purement statistique. Il ne s'agit pas d'une démarche commerciale.

1. Continuer → **ALLER INTRO**

SI POSPROX = 2 (TELNUMB=TELPROXY) :

INTRO1B

AFFICHAGE INFO FICHER :

KEY + VAGUE + TYPEVAL + SEXE

Bonjour, je souhaiterais parler à **AFFICHER INFO FICHER CIVILITE VC41A + NOM PROXY VC41B + PRENOM PROXY VC41C + (LIEN PROXY VC42 : si autre ne rien afficher).**

Je cherche à joindre **AFFICHER INFO FICHER NOM + PRENOM** de la part de la DARES - service des études et statistiques du ministère du travail.

- 1- Explication proxy
- 2- Explication jeune

SI INTRO1B = 1 EXPLICATION PROXY

INTRO1C

(METTRE TOUT AU MASCULIN SI FSEX=1 ET TOUT AU FEMININ SI FSEX=2)

SI VAGUE 1 AFFICHER :

Il/elle a été informé/e qu'il/elle allait être contacté pour répondre à une étude à la demande de la DARES - service des études et statistiques du Ministère du Travail pour mieux connaître

SI TYPEVAL = 1 (GJ) : le parcours professionnel et personnel des jeunes participant ou ayant participé au programme Garantie Jeunes.

SI TYPEVAL = 2 (E) ou 3 (NE) : le devenir des jeunes qui ont été en contact avec une structure d'accompagnement.

SI VAGUE 2 OU 3 AFFICHER : En **AFFICHER INFO FICHER FMF + FAF, AFFICHER INFO FICHER NOM + PRENOM** a participé à une enquête. Il/elle avait été informé/e à l'époque qu'il/elle serait de nouveau contacté/e.

A TOUS

Il/elle nous avait indiqué votre numéro pour le cas où il/elle aurait changé d'adresses et de numéro de téléphone. Je vous appelle parce qu'actuellement, nous ne parvenons pas à le/la joindre sur le numéro de téléphone qu'il/elle nous avait laissé. Or il est vraiment très important pour nous de le/la joindre. Savez-vous à quels numéros je peux le/ la contacter ?

ENQ : Cette enquête est obligatoire. Elle est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique. C'est pourquoi il est très important que nous puissions joindre cette personne.

Si pas de téléphone demander une adresse mail et aller envoi mail en INTRO.

1. Continuer → **ALLER INTRO**

SI INTRO1B = 2 EXPLICATION JEUNE

INTRO1D

SI VAGUE 1 AFFICHER :

Nous faisons une étude à la demande de la DARES - service des études et statistiques du Ministère du Travail pour mieux connaître

SI TYPEVAL = 1 (GJ) : le parcours professionnel et personnel des jeunes participant ou ayant participé au programme Garantie Jeunes.

SI TYPEVAL = 2 (E) ou 3 (NE) : le devenir des jeunes qui ont été en contact avec une structure d'accompagnement.

Enq : missions locales, CHRS, etc, même si un seul entretien

Votre participation est essentielle pour garantir la qualité des résultats statistiques issus de cette enquête. Auriez-vous une quinzaine de minutes à me consacrer ?

Je vous remercie de votre confiance. Conformément à la loi Informatique et Liberté, je vous rappelle que vos réponses seront traitées de façon strictement confidentielle, uniquement à des fins statistiques.

SI VAGUE 2 OU 3 AFFICHER :

Comme convenu, je vous rappelle de la part de la DARES - service des études et statistiques du Ministère du Travail. Je vous remercie d'avoir répondu à l'entretien précédent le **INFO FICHER FDATEVP**. Je souhaiterais à présent savoir comment votre situation professionnelle et personnelle a évolué. Cela ne devrait pas durer plus de 10 minutes.

Pouvez-vous me consacrer quelques instants ?

1. Continuer → **ALLER INTRO**

INTRO

SI FMESREP = 2 OU 3 FILTRER ITEM 13

SI FMESREP = 1 AJOUTER LA CONSIGNE ENQUETEUR:

ENQ : SI REPONDEUR : CODER 13

1. Acceptation → **ALLER DEBUT D'INTER**
2. Raccroche avant présentation enquête → **METTRE EN RDV POUR RAPPEL ULTERIEUR, A LA 2EME TENTATIVE RECODER EN QREF = 1 : REFUS RACCROCHE AU NEZ**
3. Refus de la personne concernée → **RECODER EN QREF = 2 : REFUS APRES PRESENTATION ENQUETE ET ALLER AU MODULE MOTIF DU REFUS**
4. Refus de passer la personne concernée → **METTRE EN RDV POUR RAPPEL ULTERIEUR, A LA 2EME TENTATIVE RECODER EN QREF = 3 : REFUS D'UNE TIERCE PERSONNE**
5. La personne ne parle pas français → **RECODER EN QHC = 1**
6. Impossibilité physique ou mentale → **RECODER EN QHC = 2**
7. La personne est décédée → **RECODER EN QHC = 3**
8. Homonyme (Bon nom et prénom mais la personne n'est pas du tout concernée) → **RECODER EN QHC = 4**
9. Autre hors cible → **ALLER EN QHCA PUIS RECODER EN QHC = 5**
10. Doublet → **RECODER EN QHC = 6**
11. Injoignable durée étude → **RECODER EN QHC = 7**
12. La personne n'a pas l'âge requis (moins de 16 ans) → **CODER EN QHC = 8 (ITEM TJS FILTRE)**
13. Répondeur → **ALLER QREPOND**

14. Impossibilité du Proxy de donner les coordonnées de la personne → **RECODER EN QHC = 9**
15. Demande envoi mail → **ALLER QEMAIL2**
16. Faux numéro nominatif → **RETOUR GREETING**

SI INTRO = 9
QHCA.

Saisir en clair l'autre raison de chute :

PUIS RECODER EN QHC = 5

SI INTRO = 13 ET LA VARIABLE MESSAGE REPONDEUR = 1
QREPOND.

Lancement de la lecture du message

ENQUETEUR : Le message n'est laissé qu'une seule fois quel que soit le message enregistré.

ENQ: TAPER UNE TOUCHE POUR DEMARRER LA LECTURE

TAPER UNE TOUCHE POUR TERMINER LA LECTURE

FICHIER SON DIFFERENT EN FONCTION SI VAGUE 1 OU VAGUE 2 OU VAGUE 3 = daresgj2016.wav

A enclencher en cours de terrain à la demande du client

⇒ **Une fois que le message est laissé, recoder la variable MESSAGE à 3 (message déposé)**

SI INTRO = 15
QEMAIL2

SAISIE ADRESSE MAIL => putty

/_____/

ENVOYER LE MAIL INSTANTANEMENT

SI INTRO = 15

Nous venons de vous envoyer le courrier par mail, à quelle date et heure puis-je vous rappeler ?

PUIS ALLER RDV

RECODE DES REFUS (QREF) :

1. Refus 1 : Raccroche au nez après 2ème tentative
2. Refus 2 : Refus après présentation de l'enquête
3. Refus 3 : Refus d'une tierce personne

RECODE DES HORS CIBLE (QHC) :

1. Hors cible 1 : Ne parle pas français
2. Hors cible 2 : Impossibilité physique ou mentale
3. Hors cible 3 : La personne est décédée
4. Hors cible 4 : Homonyme
5. Hors cible 5 : Autres cas de chutes
6. Hors cible 6 : Doublon
7. Hors cible 7 : Injoignable durée étude

8. Hors cible 8 : La personne n'a pas l'âge requis (moins de 16 ans)
9. Hors cible 9 : Impossibilité du Proxy de donner les coordonnées de la personne

RECODE AGE

A TOUS

IE: FAIRE UNE RECODE DE L'AGE EN FONCTION DE L'INFO FICHER DE LA DATE DE NAISSANCE (FDTNAIS) ET DU JOUR D'INTERVIEW: RAGE

FAIRE 1 AUTRE RECODE POUR LES QUOTAS RAGER :

1. Moins de 21 ans
2. 21 à 23 ans
3. 24 ans et plus

CALENDRIER EMPLOI

CALENDRIER EMPLOI AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

SI VAGUE 1 : CALENDRIER DU MOIS M-1 (PAR RAPPORT AU MOIS D'INTERVIEW) JUSQU'AU MOIS M-12

SI VAGUE 2 A 3 : CALENDRIER DU MOIS M-1 (PAR RAPPORT AU MOIS D'INTERVIEW) JUSQU'AU MOIS DE L'INTERVIEW PRECEDENTE

Exemple :

Si on est en Vague 1 et si la personne est interrogée en novembre 2015, on l'interroge sur le mois d'octobre 2015 jusqu'au mois de novembre 2014.

Si on est en Vague 2 et on l'a interrogé en vague 1 au mois de juin 2015 et si la personne est interrogée en novembre 2015, on l'interroge d'octobre 2015 jusqu'en juin 2015.

SI VAGUE 1 :

MOIS DEBUT CALENDRIER :

MD = MOIS D'INTERVIEW – 1 AVEC L'ANNEE EN COURS

EXEMPLE : ON EST LE 5 NOVEMBRE 2015 ON AFFICHE EN MD : OCTOBRE 2015

MOIS FIN CALENDRIER :

MF : MD-11

EXEMPLE : ON EST LE 5 NOVEMBRE 2015, MOIS DE FIN D'INTERVIEW : NOVEMBRE 2014

SI VAGUE 2 A 3 :

MOIS DEBUT CALENDRIER :

MD = MOIS D'INTERVIEW – 1 AVEC L'ANNEE EN COURS

EXEMPLE : MOIS D'INTERVIEW DE LA VAGUE 2 = NOVEMBRE 2015 ON AFFICHE EN MD : OCTOBRE 2015

MOIS FIN CALENDRIER :

MF : MOIS ET ANNEE D'INTERVIEW DE LA VAGUE PRECEDENTE : INFO FICHER FMF ET FAF

A TOUS

Nous allons tout d'abord retracer votre situation professionnelle **SI VAGUE = 1 AFFICHER :** [sur les 12 derniers mois] **SI VAGUE= 2 OU 3 AFFICHER :** [depuis le mois de **AFFICHAGE INFO FICHER FMF**].

Nous allons dérouler mois après mois votre situation en commençant par le mois de **[MOIS ET ANNEE INTERROGATION -1]** et remonter jusqu'au mois de **[si vague =1 : MOIS ET ANNEE INTERROGATION -11 sinon : MOIS INFO FICHER FMF + FAF]**

BOUCLE DE 1 A X MOIS

EC_1. EMPLOI MOIS 1

Avez-vous occupé un ou plusieurs emplois au cours du mois de (**AFFICHER MD**) y compris stage, intérim, immersion ?

SINGLE ANSWER

ENQ : il s'agit d'expériences professionnelles rémunérées ou non

Si EN ARRET MALADIE / ACCIDENT DU TRAVAIL / CONGES tout le mois et toujours sous contrat de travail coder OUI

1. Oui
2. Non

SI EC1 = 1

ECD_1A. TEMPS TRAVAIL 1

Au cours de ce mois (rappel : **AFFICHER MD**), combien de temps au total avez-vous travaillé ?

SINGLE ANSWER

ENQ : saisir en fonction réponse interviewé

Si « 0 » heure de travail car **ARRET MALADIE / ACCIDENT DU TRAVAIL / CONGES** mais toujours sous contrat coder l'item 4 (heure) et noter « 0 » en heure.

1. Jours
 2. Semaines
 3. Mois
 4. Heure
- + NSP

SI ECD_1A = 1 OU 2 OU 4 POSER / SI ECD_1A = 3 RECODER ECD_1B = 1 SANS POSER

ECD_1B. TEMPS TRAVAIL 1

Au cours de ce mois (rappel : **AFFICHER MD**), combien de temps au total avez-vous travaillé ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : saisir le nombre de **AFFICHAGE REPONSE ECD_1A**

SI ECD_1A = 1: MIN: 1 MAX: 31

SI ECD_1A = 2: MIN : 1 MAX: 5

SI ECD_1A = 4 : MIN : 0 MAX: 999

A TOUS

EC_2. EMPLOI MOIS 2

Avez-vous occupé un ou plusieurs emplois au cours du mois de (**AFFICHER MD-1**) y compris stage, intérim, immersion ?

SINGLE ANSWER

1. Oui
2. Non

SI EC2 = 1

ECD_2A. TEMPS TRAVAIL 2

Au cours de ce mois (rappel : AFFICHER MD-1), combien de temps au total avez-vous travaillé ?

SINGLE ANSWER

ENQ : saisir en fonction réponse interviewé

1. Jours
 2. Semaines
 3. Mois
 4. Heure
- + NSP

SI ECD_2A = 1 OU 2 OU 4 POSER / SI ECD_2A = 3 RECODER ECD_2B = 1 SANS POSER

ECD_2B. TEMPS TRAVAIL 2

Au cours de ce mois (rappel : AFFICHER MD-1), combien de temps au total avez-vous travaillé ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : saisir le nombre de AFFICHAGE REPONSE ECD_2A

SI ECD_2A = 1 : MIN: 1 MAX: 31

SI ECD_2A = 2 : MIN : 1 MAX: 5

SI ECD_2A = 4 : MIN : 1 MAX: 999

SI VAGUE = 1 : PUIS ON CONTINUE EN REMONTANT DANS LE TEMPS JUSQU'EN MD-11

SI VAGUE = 2 A 4 : PUIS ON CONTINUE EN REMONTANT DANS LE TEMPS JUSQUE MOIS D'INTERVIEW DE LA VAGUE PRECEDENTE

FIN BOUCLE CALENDRIER

SITUATION ACTUELLE

A TOUS

Nous allons maintenant parler de votre situation actuelle.

E1.SITUATION ACTUELLE

Etes-vous PRINCIPALEMENT :

SINGLE ANSWER

ENQ : situation actuelle, même si projet à court terme

ENQ : pour les congés maternité, parentaux et maladie, il faut demander au jeune de se positionner sur une des possibilités, l'important est la situation du jeune vis-à-vis de l'emploi. Même chose pour ceux qui répondent qu'ils sont en attente de papiers administratifs (carte d'identité...).

ENQ : CITER

- 1 En emploi, y compris alternance et intérim (apprentissage + contrat de professionnalisation, intérim, bénévolat, VIE, auto-entrepreneur, travail non déclaré)
 - 2 En service civique (volontariat)
 - 3 En stage (rémunéré ou non)
 - 4 En formation professionnelle (y compris Ecoles de la deuxième chance – E2C, Etablissement public d'insertion de la défense - EPIDe)
 - 5 En recherche d'emploi (chômage, CIVIS, Garantie Jeunes)
 - 6 Inactif (absence de recherche d'emploi, au foyer, invalidité, détention, attente d'un emploi, d'une formation ou d'un stage)
 - 7 En études
 - 8 (En recherche de formation)
 - 9 (Préparation concours)
 - 10 (Autres types de formations)
 - 11 (Autre) **[PRECISEZ]**
- + NSP

EMPLOI ACTUEL

SI E1= 1 OU 2 OU 3 POSER E2 A E7

A TOUS DU MODULE

E2. TYPE DE CONTRAT

Votre contrat est-il un :

SINGLE ANSWER

ENQ : prendre la situation majoritaire si plusieurs contrats.

Enq si besoin: si vous cumulez plusieurs contrats, nous parlons de celui qui vous occupe le plus de temps.

Enq : CAE = Contrat d'accompagnement dans l'emploi et CIE = contrat unique d'insertion ou contrat aidé : coder item 3

ENQ : Si CDDI, coder contrat aidés

ENQ : CITER

1. CDI (y compris fonctionnaire et Chèque Emploi Service Universel CESU (hors contrats aidés)) **(Afficher si E1=1)**

2. CDD (y compris Chèque Emploi Service Universel CESU (hors contrats aidés)) (**Afficher si E1=1**)
 3. Emploi d'avenir ou Contrat Unique d'insertion (CUI-CAE ou CUI-CIE ou autres contrats aidés) (**Afficher si E1=1**)
 4. Contrat d'intérim, Vacations, Saisonniers (extra) (**Afficher si E1=1**)
 5. Contrat d'alternance (contrat de professionnalisation, contrat pro ou apprentissage) (**Afficher si E1=1**)
 6. Convention de stage (**AFFICHER SI E1 = 3**)
 7. Indépendant, libéral, création d'entreprise (auto-entrepreneur) (**Afficher si E1=1**)
 8. Contrat de service civique (**AFFICHER SI E1 = 2**)
 9. (pas de contrat – travail rémunéré non déclaré)
 10. (bénévolat)
 11. (Autre) [**PRECISEZ**]
- + NSP

SI E2 = 2 OU 3 OU 4 OU 5 OU 6 OU 8 POSER E2_2A

E2_2A. DUREE DU CONTRAT

Quelle est la durée de votre contrat ?

SINGLE ANSWER

ENQ : prendre la situation majoritaire si plusieurs contrats.

ENQ SI BESOIN: si vous cumulez plusieurs contrats, nous parlons de celui qui vous occupe le plus de temps.

ENQ : saisir en fonction réponse interviewé - Si 1 mois et demi coder : semaines = 6 (Un mois = 4 semaines)

1. Jours
 2. Semaines
 3. Mois
 4. Année
 5. Heures
- + NSP

SI E2_2A = 1 OU 2 OU 3 OU 4 OU 5 POSER E2_2B

E2_2B. DUREE DU CONTRAT

Quelle est la durée de votre contrat ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : Saisir le nombre de **AFFICHAGE REPONSE E2_2A**

SI E2_2A = 1 OU 2: MIN: 1 MAX: 99

SI E2_2A = 3 OU 5: MIN : 1 MAX: 999

SI E2_2A = 4 : MIN : 1 MAX: 9

SI E2_2A = NSP

E2_2T. TRANCHE DUREE DU CONTRAT

Diriez-vous que la durée de votre contrat est de :

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Moins d'un mois
2. Entre 1 et moins de 3 mois
3. Entre 3 et moins de 6 mois
4. Entre 6 mois et un an

- 5. Plus d'un an
+ NSP

A TOUS DU MODULE

E3M. DATE DEBUT

A quelle date avez-vous commencé votre [SI E2 = 7 OU 9 OU 10 OU 11 AFFICHER : emploi / SINON AFFICHER : contrat] actuel ?

SINGLE ANSWER

ENQ : le contrat doit avoir débuté avant l'interview

ENQ : prendre la situation majoritaire si plusieurs contrats.

ENQ SI BESOIN: si vous cumulez plusieurs contrats, nous parlons de celui qui vous occupe le plus de temps.

ENQ : SAISIR LE MOIS

1. Janvier
 2. Février
 3. Mars
 4. Avril
 5. Mai
 6. Juin
 7. Juillet
 8. Août
 9. Septembre
 10. Octobre
 11. Novembre
 12. Décembre
- + NSP

A TOUS DU MODULE

E3A. DATE DEBUT

A quelle date avez-vous commencé votre [SI E2 = 7 OU 9 OU 10 OU 11 AFFICHER : emploi / SINON AFFICHER : contrat] actuel ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : SAISIR L'ANNEE

MIN: FANNAIS + 15 MAX: ANNEE DE L'ENTRETIEN + NSP

IE : ATTENTION E3M ET E3A DOIT ETRE INFÉRIEURES OU ÉGALES AU MOIS ET ANNEE DU JOUR D'INTERVIEW.

SI INCOHERENCE, METTRE L'AFFICHAGE ENQUETEUR SUIVANT ET REVENIR ENSUITE A LA E3M :

ENQUETEUR : le mois et l'année du début de la formation doit être inférieur ou égale au mois et année du jour d'interview.

SI E3M = NSP OU E3A = NSP

E3T. TRANCHE DATE DEBUT

Diriez-vous que votre [SI E2 = 7 OU 9 OU 10 OU 11 AFFICHER : emploi / SINON AFFICHER : contrat] a commencé il y a :

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Moins d'un mois
2. Entre 1 et moins de 3 mois
3. Entre 3 et moins de 6 mois

4. Entre 6 mois et un an
 5. Plus d'un an
- + NSP

SI VAGUE 2 OU 3 :

CODER ITEM 1 : SI $E3M + E3A > OU = FMF + FAF$

CODER ITEM 2 : SI $E3M + E3A < FMF + FAF$

E3R –

- 1 Contrat ou emploi a démarré au moment ou après date d'interrogation vague précédente
- 2 Contrat ou emploi a démarré avant date d'interrogation vague précédente

A TOUS DU MODULE SAUF SI E2 = 5 OU 6

E4. TEMPS DE TRAVAIL

Etes-vous :

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. A temps partiel
 2. A temps complet
- + NSP

SI E4 = 1 OU NSP POSER

E4_1. NOMBRE HEURE

En moyenne combien d'heures travaillez-vous par semaine ?

NUMERIC ANSWER

MIN : 1 MAX : 99 + NSP

SI E4_1 = NSP

E4_1B. TRANCHE HEURE PAR SEMAINE

Diriez-vous que vous travaillez :

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Moins de 12 heures par semaine
 2. De 12 à 20 heures par semaine
 3. De 21 à 35 heures par semaine
 4. De 36 à 40 heures par semaine
 5. Plus de 40 heures par semaine
- + NSP

SI E4 = 1 OU NSP ET E2 = 1 OU 2 OU 3 OU 4 OU 8

E4_2. PLUS HEURE PAR SEMAINE

Souhaiteriez-vous effectuer un nombre d'heures de travail rémunérées plus important ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Dans le cadre du contrat dont on parle : IE : AFFICHAGE CONTRAT CITE EN E2

1. Oui
 2. Non
- + NSP

A TOUS DU MODULE SAUF [SI E2 = 7 OU NSP] ET SAUF [SI E3R = 2 OU E3T = 4 OU 5]

E6. CANAL RECRUTEMENT

Comment avez-vous su que cet employeur recrutait pour (SI E2=1 OU 2 OU 3 OU 4 OU 5 OU 9 OU 10 OU 11 AFFICHER "cet emploi" / SI E2=6 AFFICHER "ce stage" / SI E2=8 AFFICHER « ce service civique ») pour la 1^{ère} fois ?

MULTIPLE ANSWERS

ENQ : CITER

Si passage d'un contrat à l'autre sur le MEME poste (exemple CDD à CDI), parler de la 1^{ère} fois où il a entendu parler du poste qu'il occupe

Si passage d'un contrat à l'autre sur le AUTRE poste, parler de la 1^{ère} fois où il a entendu parler de ce nouveau poste

1. Votre famille, vos amis (réseau personnel, clubs de sports...)
 2. Votre milieu professionnel ou votre école/centre de formation (anciens collègues de travail, un ancien employeur ou directeur, professeurs...)
 3. Cet employeur lui-même
 4. La lecture d'une offre d'emploi (y compris sur internet) ou l'envoi d'une candidature spontanée (démarche personnelle, forum de l'emploi)
 5. Un conseiller Pôle emploi
 6. Un conseiller mission locale
 7. Une agence d'intérim
 8. (Les MDPH ou Cap EMPLOI (service pour personnes handicapées))
 9. (Le service d'action sociale de la mairie (CCAS) ou du Conseil Général)
 10. (Une assistante sociale, une autre association, un conseiller d'une association...)
 11. (Autre) **[PRECISEZ]**
- + NSP

A TOUS DU MODULE SAUF [SI E2 = 7 OU NSP]

E6B_NEW.

Aviez-vous déjà effectué un stage ou une immersion chez cet employeur?

SINGLE ANSWER

*ENQ : Dans le cadre du contrat dont on parle : **IE : AFFICHAGE CONTRAT CITE EN E2***

ENQ : Ne pas comptabiliser les périodes d'essai comme des stages ou des immersions

ENQ : Comptabiliser même si le stage ou l'immersion a eu lieu bien avant de signer le contrat.

ENQ : Un stage est une période de formation, d'apprentissage ou de perfectionnement qui dure quelques jours à plusieurs mois dans une entreprise. Une période d'immersion ou mise en situation en milieu professionnel est une forme de stage permettant de découvrir une entreprise. Dans les deux cas, vous avez dû signer une convention.

1. Oui
 2. Non
- + NSP

SI FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)

E7. SATISFACTION EMPLOI

En général, diriez-vous que vous êtes satisfait de votre travail actuel ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Très satisfait
2. Assez satisfait

- 3. Peu satisfait
- 4. Pas du tout satisfait
- + NSP

RECHERCHE ACTUELLE D'EMPLOI

SI FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E) ET E1= 5 «RECHERCHE D'EMPLOI, AU CHOMAGE » POSER D1

D1. TEMPS RECHERCHE EMPLOI

Depuis combien de temps cherchez-vous un emploi ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Si un peu plus de 3 mois mais moins de 4, validez : entre 1 et 3 mois

ENQ : CITER

- 1. Moins d'un mois
- 2. De 1 à 3 mois
- 3. De 4 à 6 mois
- 4. De 7 à 12 mois
- 5. Plus d'un an
- 6. Plus de deux ans
- 7. (Ne recherche pas d'emploi)
- + NSP

FORMATION ACTUELLE

SI E1 = 4 (EN FORMATION) POSER F1M A F4

A TOUS DU MODULE

F1M. DATE DEBUT FORMATION

A quelle date avez-vous commencé la formation que vous suivez actuellement ?

SINGLE ANSWER

ENQ : SAISIR LE MOIS

- 1. Janvier
- 2. Février
- 3. Mars
- 4. Avril
- 5. Mai
- 6. Juin
- 7. Juillet
- 8. Août
- 9. Septembre
- 10. Octobre
- 11. Novembre
- 12. Décembre
- + NSP

A TOUS DU MODULE

F1A. DATE DEBUT FORMATION

A quelle date avez-vous commencé la formation que vous suivez actuellement ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : SAISIR L'ANNEE

MIN: FANNAIS + 15 MAX: ANNEE DE L'ENTRETIEN + NSP

IE : ATTENTION F1M ET F1A DOIT ETRE INFERIEURES OU EGALES AU MOIS ET ANNEE DU JOUR D'INTERVIEW.

SI INCOHERENCE, METTRE L'AFFICHAGE ENQUETEUR SUIVANT ET REVENIR ENSUITE A LA F1M :

ENQUETEUR : le mois et l'année du début de la formation doit être inférieur ou égale au mois et année du jour d'interview.

SI VAGUE 2 OU 3 :

CODER ITEM 1 : SI $F1M + F1A > OU = FMF + FAF$

CODER ITEM 2 : SI $F1M + F1A < FMF + FAF$

F1R –

- 1 Formation a démarré au moment ou après date d'interrogation vague précédente
- 2 Formation a démarré avant date d'interrogation vague précédente

A TOUS DU MODULE SAUF SI F1R = 2

F2A. DUREE FORMATION

Combien de temps dure cette formation ?

SINGLE ANSWER

ENQ : saisir en fonction réponse interviewé

1. Jours
 2. Semaines
 3. Mois
 4. Année
- + NSP

SI F2A = 1 OU 2 OU 3 OU 4

F2B. DUREE FORMATION

Combien de temps dure cette formation ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : saisir le nombre de **Affichage réponse F2A**

SI F2A = 1 OU 2: MIN: 1 MAX: 99

SI F2A = 3: MIN : 1 MAX: 999

SI F2A = 4: MIN : 1 MAX: 9

A TOUS DU MODULE SAUF SI F1R = 2

F3. OBJECTIF FORMATION

Cette formation permet-elle :

MULTI

ENQ : POSER EN OUI / NON

1. De mieux savoir quel métier vous aimeriez faire
 2. D'apprendre un métier
 3. De vous remettre à niveau en maths, français
 4. De préparer un diplôme, une qualification, une certification
 5. D'apprendre à vous servir d'un ordinateur ou vous remettre à niveau en informatique
 6. De préparer un concours
 7. De vous perfectionner dans un métier
 8. (Autre) **[PRECISEZ]**
- + NSP

SI FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E) ET SAUF SI F1R = 2

F4. ABOUTISSEMENT FORMATION

A la fin de cette formation, aurez-vous :

MULTIPLE ANSWERS SAUF ITEM 5 EN EXCLU

ENQ : CITER

1. Un diplôme ou un titre
 2. Une habilitation ou un permis
 3. Une attestation (de stage, de compétences, de formation)
 4. (Autre) **[PRECISEZ]**
 5. (Rien)
- + NSP

FORMATION– VAGUE 1 ET 3

SI VAGUE = 1 OU 3 POSER F5 A F6B

SI E1 ≠ 4 AFFICHER

Parlons des formations professionnelles que vous avez suivies au cours des 12 derniers mois.

A TOUS DU MODULE

F5. FORMATION

Avez-vous suivi une SI E1=4 AFFICHER « autre » formation professionnelle au cours des 12 derniers mois SI E1=4 AFFICHER « (en dehors de la formation actuelle) » ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Précisez si nécessaire formation professionnelle = longue période pour apprendre un métier, pour acquérir des compétences professionnelles

1. Oui
2. Non

SI E1=4 OU F5=1

F6A. TEMPS FORMATION 12M

Combien de temps au total avez-vous passé en formation au cours des 12 derniers mois SI E1=4 AFFICHER « (y compris pendant la formation actuelle) » ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Toujours au cours des 12 derniers mois

ENQ : Saisir en fonction réponse interviewé

1. Jours
2. Semaines

- 3. Mois
- 4. Heures
- + NSP

SI F6A=1 OU 2 OU 3 OU 4

F6B. TEMPS FORMATION 12M

Combien de temps au total avez-vous passé en formation au cours des 12 derniers mois **SI E1=4**
AFFICHER « (y compris pendant la formation actuelle) » ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : saisir le nombre de *Affichage réponse F6A*

SI F6A = 1 :	MIN: 1	MAX: 365
SI F6A = 2 :	MIN: 1	MAX: 52
SI F6A = 3 :	MIN: 1	MAX: 12
SI F6A = 4 :	MIN: 1	MAX: 999

STAGES ET IMMERSIONS

SI VAGUE 1 OU 3 POSER ST

ST. NOMBRE STAGE

Combien de stages ou de périodes d'immersion professionnelle avez-vous effectué au cours des 12 derniers mois, **SI E1 = 3 AFFICHER EN PLUS** en comptant votre stage actuel ?

ENQ : Un stage est une période de formation, d'apprentissage ou de perfectionnement qui dure quelques jours à plusieurs mois dans une entreprise. Une période d'immersion ou mise en situation en milieu professionnel est une forme de stage permettant de découvrir une entreprise. Dans les deux cas, vous avez dû signer une convention.

NUMERIC ANSWER

MIN: 0 MAX : 99 + NSP

RECHERCHE D'EMPLOI

A TOUS

SI [VAGUE = 1 OU 3] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)] ET [E1= 5] AFFICHER EN PLUS

Revenons à votre recherche d'emploi.

SI E1=1 OU 2 OU 3 OU 4 OU 6 OU 7 OU 8 OU 9 OU 10 OU NSP POSER

D2. RECHERCHE EMPLOI 12M

Avez-vous cherché un emploi **SI VAGUE = 1 AFFICHER :** au cours des 12 derniers mois **SI VAGUE 2**
OU 3 AFFICHER : depuis le mois de **AFFICHAGE INFO FICHER FMF ?**

SINGLE ANSWER

- 1 Oui
- 2 Non

SI [D2=1 OU E1=5] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)] ET [VAGUE = 1]

D3. CONTACT 12M

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous :

MULTIPLE ANSWER

ROTATION ITEMS

ENQ : POSER EN OUI/NON – SI AUCUN CODER NR

1. Été inscrit dans une agence d'intérim
2. Fait une candidature spontanée auprès d'un employeur (démarche directe : envoi de CV, lettre de motivation par mail ou par courrier, appel téléphonique)
3. Contacté de la famille, des amis ou d'anciens collègues de travail pour trouver un emploi
4. Répondu à des offres d'emploi
5. Passé une annonce (inscription sur un site internet de recherche d'emploi, affichage d'une petite annonce)
6. Passé un concours de recrutement de la fonction publique
7. Recherché ou effectué une formation (pour augmenter vos chances de trouver un emploi)
+ NSP + NR

SI [D2=1 OU E1=5] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)]

D4. CONTACT ENTREPRISE 12M

Au cours des SI VAGUE = 3 AFFICHER : 12 derniers mois SI VAGUE = 2 AFFICHER : 6 derniers mois, combien d'entreprises environ avez-vous contacté que ce soit par lettre, par mail ou par téléphone ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : Notez en clair – Si aucun coder 0

BORNE MIN : 0 MAX : 999 + NSP

SI D4 = NSP

D4_1. CONTACTS ENTREPRISE TRANCHE

Estimez-vous avoir contacté :

ENQ : CITER

1. Aucune entreprise
 2. Moins de 5
 3. Entre 5 et 10
 4. Entre 11 et 20
 5. Entre 21 et 50
 6. Plus de 50 entreprises
- + NSP + REF

SI (D2=1 OU E1=5) ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)]

D5. ENTRETIEN_EMBAUCHE

Au cours des SI VAGUE = 3 AFFICHER : 12 derniers mois SI VAGUE = 2 AFFICHER : 6 derniers mois, combien d'entretiens d'embauche avez-vous passé ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : Notez en clair – Si aucun coder 0

Borne min : 0 max : 999 + NSP

SI D5 = NSP

D5_1. ENTRETIENS EMBAUCHES TRANCHE

Estimez-vous avoir passé :

ENQ : CITER

1. Aucun entretien d'embauche
 2. 1 à 2
 3. 3 à 5
 4. 6 à 9
 5. 10 à 15
 6. Plus de 15 entretiens d'embauche
- + NSP + REF

COMPETENCES

SI [VAGUE = 1] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)] POSER C2BNEW

C2BNEW. COMPETENCE BIS

Selon vous, quelle est ou quelle serait votre PRINCIPALE difficulté pour obtenir un emploi ?

SINGLE ANSWER

ENQ : NE PAS CITER – SI AUCUNE DIFFICULTE CODER NR

ENQ : Si l'enquêté laisse entendre que le problème vient de l'employeur coder item 10

ENQ : Si s'occupe de son enfant handicapé coder item 8

ENQ : Si l'enquêté répond c'est la crise, relancer en citant item 5 et 6

1. Age
 2. Diplôme ou formation
 3. Expérience professionnelle (pas assez ou trop d'expérience, longue période d'inactivité)
 4. Problèmes de mobilité /transport (pas le permis, pas de moyen de transport)
 5. Peu / pas d'offres d'emploi dans votre domaine (trop de concurrence)
 6. Peu / pas d'offres d'emploi à proximité géographique
 7. Caractéristiques du contrat recherché (temps de travail, salaire, type de contrat, etc.)
 8. S'occupe de ses enfants ou grossesse
 9. S'occupe de ses parents, d'une personne handicapée ou âgée
 10. Discrimination (liée à l'âge, sexe, nationalité, apparence physique, santé, etc.)
 11. Difficulté avec la langue française
 12. Santé, handicap, maladie
 13. Pas suffisamment de relations, de piston
 14. Ne sait pas se vendre ou se mettre en valeur, timide, manque de confiance en soi, stress
 15. S'adapte difficilement, peu diplomate (relations avec les collègues) (peu ponctuel)
 16. Pas d'appui dans ses démarches, aucune aide proposée
 17. Ne sait pas où /comment chercher : difficultés pour faire un CV/lettre de motivation/s'exprimer à l'oral ...
 18. Manque de motivation, découragement, pas de projet défini
 19. Nécessité d'avancer de l'argent pour travailler
 20. A un casier judiciaire, a déjà fait de la détention
 21. (Autre) **[PRECISEZ]**
- + NSP
+ REF
+ NR

MOBILITE

SI [FPERMIS = 0 ET RAGE>=18] OU [VAGUE =1] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)] POSER LE DISPLAY

ET AFFICHER SI VAGUE = 1 ET FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E) :

Parlons de vos moyens de transport.

ET AFFICHER SI [VAGUE = 1 ET FTYPEVAL = 3] OU SI [VAGUE = 2 OU 3]

Parlons d'un autre sujet.

SI FPERMIS = 0 ET SI RAGE>=18

M1. PERMIS DE CONDUIRE

Avez-vous le permis de conduire (permis B) ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER – Si passe le code, coder item 3

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Vous êtes en train de le passer

SI M1 = 1

M1BM. DATE OBTENTION MOIS

A quelle date avez-vous obtenu votre permis ?

SINGLE ANSWER

ENQ : SAISIR LE MOIS

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre
- + NSP

SI M1 = 1

M1BA. DATE OBTENTION ANNEE

A quelle date avez-vous obtenu votre permis ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : SAISIR L'ANNEE

MIN: 2005 MAX: ANNEE DE L'ENTRETIEN

IE : ATTENTION M1BM ET M1BA DOIT ETRE INFÉRIEURES OU ÉGALES AU MOIS ET ANNEE DU JOUR D'INTERVIEW.

SI INCOHERENCE, METTRE L’AFFICHAGE ENQUETEUR SUIVANT ET REVENIR ENSUITE A LA M1BM :

ENQUETEUR : le mois et l'année de l'obtention du permis doit être inférieur ou égale au mois et année du jour d'interview.

SI [VAGUE =1] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)]

M2. MOBILITE 2

Disposez-vous : [AFFICHAGE SOUS-QST EN COULEUR]

SINGLE ANSWER

POUR LES SOUS-QST 2 ET 3 ET 4 ET 5 AFFICHER :

ENQ : moyens de locomotion personnel = voiture, moto etc. que l'interviewé peut utiliser dès qu'il en a besoin

1. De transports en commun à proximité
2. D'une voiture personnelle (avec ou sans permis)
3. D'une moto avec permis **AFFICHER SI QST2=NON ou NSP**
4. D'un scooter ou moto sans permis **AFFICHER SI QST3=NON ou NSP**
5. D'un vélo **AFFICHER SI QST4=NON ou NSP**

A Oui

B Non

+ NSP

ACCOMPAGNEMENT

SI [VAGUE = 1] ET SI [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)] POSER AC1 A AC2P_X

Parlons maintenant de l'aide qu'ont pu vous apporter des conseillers de structures d'accompagnement ou d'insertion.

AC1. ACCOMPAGNEMENT 1 NOUVELLE QUESTION

Au cours de ces 12 derniers mois, avez-vous rencontré un ou plusieurs conseillers ou référents d'une mission locale ou autre structure d'accompagnement ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Référent : exemple : assistante sociale, etc, pas les parents

ENQ : structure d'accompagnement ou d'insertion, exemple : CHRS, CCAS, Pôle emploi, conseils généraux

- 1 Oui
 - 2 Non
- + NSP

SI AC1 = OUI

AC2. ACCOMPAGNEMENT 2

Etait-ce :

MULTIPLE ANSWER

ENQ : POSER EN OUI/NON

1. Un conseiller mission locale (conseiller Garantie Jeunes)

2. Un conseiller de pôle emploi
 3. Une personne d'une autre structure d'accompagnement ou d'insertion
 4. Une autre personne
- + NSP

SI AC2 = 3 OU 4

AC2_1. ACCOMPAGNEMENT 2B1

Cet ou ces autres conseillers ou référents sont-ils :

MULTIPLE ANSWERS

ENQ : *POSER EN OUI NON*

ENQ : *SI AUTRE = saisir la fonction et le type de la structure. Ex : Un conseiller d'un centre d'hébergement d'urgence (CHRS)*

1. Un travailleur social (éducateur, assistante sociale, conseiller du conseil général, conseiller d'insertion et probation, école de la deuxième chance, ...)
 2. Un référent Revenu de Solidarité Active –RSA
 3. Un référent/conseiller Cap emploi
 4. Un formateur ou conseiller d'un centre de formation, conseiller d'une association
 5. (Autre) **[PRÉCISEZ]**
- + NSP

DEROULEMENT HORIZONTAL DE AC2BN_X, AC2R_X ET AC2P_X

POUR CHAQUE ITEM VALIDE EN AC2 OU AC2_1 POSER AC2BN PUIS AC2R PUIS AC2P

AC2BN_X.

Au cours des 12 derniers mois combien de fois au total avez-vous rencontré [VOIR AFFICHAGE CI-DESSOUS] ?

SI AC2 = 1 ou 2 AFFICHER ITEM CITE EN AC2

SI AC2 = 3 ou 4 AFFICHER ITEM CITE EN AC2_1 AVEC LE LIBELLE DU AUTRE SI ITEM 5 SAISI

NUMERIC ANSWER

ENQ: *Notez en clair*

Enq : *si plusieurs conseillers de ce type, relancer si nécessaire : combien de fois au total avez-vous rencontré ces conseillers ?*

AFFICHER EN PLUS EN CONSIGNE ENQUETEUR UNIQUEMENT SI AC2 = 1

ENQ : *Compter entretien individuel + atelier collectif*

SI NSP, relancer sur les tranches : moins de 30 fois (Coder 20), entre 30 et 100 (Coder 50) ou plus de 100 fois (Coder 101)

BORNE MIN : 0 MAX : 365 + NSP

SI AC2BN_X =0 NE PAS POSER

AC2R_X. RCHCH X

Etait-ce au moins une fois au sujet d'une recherche d'emploi ou de formation ?

SINGLE ANSWER

- 1 Oui
- 2 Non

SI AC2BN_X =0 NE PAS POSER

AC2P_X. PROPOSITION

Au cours de ces 12 derniers mois, ce conseiller / référent vous a-t-il.....

Rappel : SI AC2 = 1 ou 2 AFFICHER ITEM CITE EN AC2

SI AC2 = 3 ou 4 AFFICHER ITEM CITE EN AC2_1 AVEC LE LIBELLE DU AUTRE SI ITEM 5 SAISI

SINGLE ANSWER

ENQ : POSER EN OUI/NON – SI AUCUN CODER NR

Enq : si plusieurs conseillers de ce type, relancer si nécessaire : Ces conseillers / référents vous ont-ils ?

- 1 Proposé des offres d'emploi
- 2 Proposé des formations
- 3 Proposé des stages ou des immersions en entreprise
- 4 Proposé des ateliers ou activités de groupe comme des ateliers CV ou lettre de motivation.
- 5 Aidé à vous orienter vers un secteur d'activité (bâtiment, restauration, ...) ou un métier
- 6 Permis d'accéder à des aides sociales comme la CMU ou des aides au logement + NSP + NR

SITUATION FINANCIERE

A TOUS

Nous allons maintenant parler de votre situation financière.

REV1. SITUATION FINANCIERE

Diriez-vous que [SI VAGUE = 1 AFFICHER : depuis un an, SI VAGUE = 2 OU 3 AFFICHER : depuis 6 mois,] votre niveau de vie s'est ...

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

ENQ : Niveau de vie = situation financière = pouvoir d'achat

1. Vraiment amélioré
2. Plutôt amélioré
3. Maintenu
4. Plutôt détérioré
5. Vraiment détérioré
6. (NSP)

A TOUS

REV3. SITUATION FINANCIERE

Actuellement, diriez-vous que financièrement :

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

ENQ : Si interdit bancaire, situation très difficile, besoin d'emprunter de l'argent, coder 1

1. Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes
2. Vous y arrivez difficilement

3. C'est juste il faut faire attention
 4. Ca va
 5. Vous êtes plutôt à l'aise
 6. Vous êtes vraiment à l'aise
- + NSP + REF

REVENUS

SI [VAGUE = 1 OU 3] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)] POSER REV2 A DEP12

Nous allons maintenant parler de vos revenus du mois dernier.

A TOUS DU MODULE

REV2. SOURCE REVENU

Avez-vous eu comme sources de revenus pour le mois de [AFFICHER MD]:

MULTIPLE ANSWER

ENQ : POSER EN OUI / NON – SI AUCUN REVENU CODER NR

1. Un salaire ou un revenu d'activité dans le cadre d'un contrat de travail (y compris en alternance)
 2. Une indemnité dans le cadre d'un stage en entreprise ou d'un service civique
 3. Des petits boulots sans contrat de travail (comme du baby-sitting, du bricolage ou autre)
 4. Une allocation dans le cadre d'un programme lié à votre mission locale (CIVIS, garantie jeunes)
 5. Une indemnité ou une allocation de formation (rémunération région)
 6. Des versements de vos parents ou d'autres membres de la famille ou d'amis
 7. Une bourse d'étude
 8. Des allocations chômage (Pôle Emploi)
 9. Des prestations versées par la CAF (RSA, allocations familiales, allocations logement)
 10. Des aides sociales ponctuelles (fond d'aide au jeune, CCAS, aides en provenance de la Mairie, du département, de la région)
 11. Des prestations liées à la maladie, au handicap, ou à l'invalidité
 12. Une pension alimentaire
 13. Un autre type de revenus **[PRECISEZ]**
- + NSP + NR

NE PAS POSER SI REV2 = NSP OU NR

DEROULEMENT HORIZONTAL DE REV2A_X ET REV2T_X

REV2A_X. MONTANT SOURCE X

Quel est le montant pour le mois de [AFFICHER MD] de AFFICHER REV2 ITEM X ?

NUMERIC ANSWER

ENQ: Notez en clair le montant

AFFICHER POUR REV2AX_SQ1 UNIQUEMENT : ENQ : On parle du salaire NET

BORNE MIN : 1 MAX : 9 999 +NSP +REF

POUR CHAQUE REV2A_X = NSP OU REF POSER A L'HORIZONTAL
REV2T_X. TRANCHE MONTANT SOURCE X

AFFICHER REV2 ITEM X

L'estimez-vous pour le mois de AFFICHER MD à :

SINGLE ANSWER

IE : AFFICHAGE REV2 ITEM X

ENQ : CITER

1. Moins de 100 €
 2. De 100 à moins de 250 €
 3. De 250 à moins de 500 €
 4. De 500 à moins de 750 €
 5. De 750 à moins de 1000 €
 6. De 1000 à moins de 1250 €
 7. De 1250 à moins de 1500 €
 8. De 1500 à 2 000 €
 9. Plus de 2 000€
- + NSP + REF

SI REV2 = 6

REV4. AIDE FINANCIERE

Vous bénéficiez d'une aide financière de la part d'un membre de votre famille, conjoint ou amis, de qui s'agit-il principalement ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

ENQ : si parents de son conjoint coder 4

1. Vos parents (conjoint de vos parents)
 2. Votre conjoint, petit(e) ami(e)
 3. Une autre personne de votre famille
 4. Un ou des amis, ou une autre personne de votre entourage
- + NSP + REF

NE PAS POSER SI REV2 = NR

DEP2. DEPENSE M

A la fin du mois de [AFFICHER MD], aviez-vous dépensé tous les revenus dont vous disposiez pour ce mois ?

SINGLE ANSWER

1. Oui,
 2. Non
- + NSP + REF

SI DEP2 = 2

DEP2_1. MONTANT RESTANT

Combien vous restait-il de ces revenus (à la fin du mois de [AFFICHER MD]) ?

NUMERIC ANSWER

ENQ: Notez en clair

BORNE MIN : 1 MAX = 9 999

+ NSP + REF

SI VAGUE = 3

DEP10. VACANCES 4J

Au cours des 12 derniers mois, êtes-vous parti en vacances au moins 4 jours de suite (d'affilée) ?

SINGLE ANSWER

ENQ : *Partir en vacances = vacances hors de chez soi*

ENQ : CITER

1. Oui, 1 fois
 2. Oui, plusieurs fois
 3. Non, vous n'êtes pas parti(e) au cours des 12 derniers mois
- + NSP + REF

A TOUS DU MODULE

DEP3. REPAS 3M

Au cours des 3 derniers mois, vous est-il arrivé de passer au moins une journée sans prendre un repas complet, par manque d'argent ?

SINGLE ANSWER

1. Oui
 2. Non
- + NSP + REF

SI VAGUE = 1

A TOUS DU MODULE

DEP12. AIDE

En cas de problème d'argent, connaissez-vous quelqu'un qui pourrait vous dépanner ?

SINGLE ANSWER

1. Oui
 2. Non
- +NSP +REF

BENEFICIAIRES GJ – MODULE GJ

A TOUS

REMARQUE TERRAIN : SI FGJVP=0 ALORS FGJ2VP SERA FORCEMENT DANS LE FICHER A 0

SI INFO FICHER FGJVP = 0

GJ1. GJ

Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié de la garantie jeunes ?

ENQ : *La garantie jeunes est un accompagnement renforcé avec une allocation proposée par la mission locale.*

1. Oui
 2. Non
- + NSP

IE : CREER UNE RECODE

RGJVP

SI GJ1 = 2 (NON) RECODER RGJVP = 0

SI [INFO FICHER FGARANT = 1] ET [GJ1 = NON OU NSP]

GJ1_1. VERIFICATION SITUATION GJ

La mission locale vous a-t-elle proposé un accompagnement à temps plein et une allocation ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

Si actuellement en garantie jeunes, coder item 4

1. Oui, mais vous avez refusé
 2. Oui, mais vous n'étiez pas éligible
 3. Oui, mais vous n'y êtes plus
 4. Oui, vous y êtes encore
 5. Non, jamais
- + NSP

SI GJ1=1 OU (FGJVP=1 ET FGJ2VP=1)

SI GJ1_1=4 RECODER GJ2 = 1

GJ2. BENEFICIAIRE GJ

Etes-vous toujours bénéficiaire du dispositif Garantie jeunes aujourd'hui ?

SINGLE ANSWER

1. Oui
 2. Non
- + NSP

SI GJ2 = 2 « NON » OU SI GJ1_1 = 3

GJ3NEW. ARRET GJ

Votre participation au programme Garantie jeunes s'est-elle arrêtée :

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

Si la mission locale a décidé de ne pas le renouveler, coder item 2

1. A votre initiative (ou pour des raisons liées uniquement à vous)
 2. A l'initiative de la mission locale (la mission locale a décidé d'arrêter le programme)
 3. D'un commun accord
 4. A l'initiative d'une tierce personne
 5. (Fin du programme)
- + NSP + REFUS

SI GJ2 = 2 « NON » OU SI GJ1_1 = 3 POSER – SI GJ3NEW = 5 RECODER GJ4 = 12 SANS POSER

GJ4. RAISON GJ

Pour quel motif principal votre participation au programme garantie jeunes s'est-elle arrêtée ?

SINGLE ANSWER

ENQ : NE PAS CITER

Si l'interviewé indique avoir 25 ans et bénéficier du RSA, coder item 14 et noter en clair : bascule en RSA

Si erreur en vague précédente coder item 14 et noter en clair : n'a jamais été dans le programme GJ

Si l'interviewé répond : le conseiller n'a pas voulu renouveler, coder item 6

Si répond spontanément plusieurs modalités : relancer sur la raison principale

1. C'était trop contraignant (horaires, déplacements, investissement personnel, ...)
2. Ça ne vous intéressait pas, ça ne correspondait pas à vos attentes, inutile
3. Vous aviez trouvé un emploi

4. Vous aviez trouvé une formation (apprentissage)
 5. Raisons personnelles (déménagement, grossesse, maladie)
 6. Le conseiller a estimé que vous n'en aviez plus besoin
 7. Vous n'avez pas respecté les engagements du contrat (absentéisme, ...)
 8. Vous avez été réorienté vers un autre dispositif
 9. Vous ne vous entendiez pas avec les formateurs
 10. Vous ne vous entendiez pas avec les autres jeunes suivis en même temps que vous
 11. Vous aviez atteint l'âge des 26 ans
 12. Vous étiez en fin de programme
 13. Vous vouliez passer un concours
 14. Pour une autre raison **[PRECISEZ]**
- + NSP

SI (GJ1 =1) OU (GJ1_1 = 1 OU 2 OU 3 OU 4)

GJ5. CONNAISSANCE GJ

Par qui, avez-vous entendu parler de la Garantie jeunes LA PREMIERE FOIS ?

SINGLE ANSWER

ROTATION ITEMS EXCEPT ITEM 6 ET 7 TOUJOURS EN DERNIER ET ITEM 4 TOUJOURS APRES ITEM 3

ENQ : CITER - SI PJJ, prison, SPIP, service judiciaire, coder item 4

1. Votre famille (ou conjoint)
 2. Vos amis
 3. Par un conseiller de mission locale (ou affiches à la mission locale)
 4. Par un conseiller ou un référent hors mission locale (une personne d'une institution ou d'une association qui vous suivait - travailleur social, assistante sociale, éducateur, conseiller Pole Emploi, CHRS, CCAS, CAF)
 5. Par la télévision, les journaux, internet, radio
 6. (Autre) **[PRECISEZ]**
- + NSP

PROJET – MODULE

SI [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)] POSER P0 A P2

Parlons maintenant de vos projets professionnels.

P0. PROJET 0

Par rapport à il y a un an, diriez-vous que vous savez davantage quel métier vous voudriez faire ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Oui, tout à fait
 2. Oui, plutôt
 3. Non, plutôt pas
 4. Non, pas du tout
- + NSP

SI [VAGUE=1 OU 3]

P2. PROJET 2

Comment envisagez-vous votre avenir professionnel pour les 12 prochains mois ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Plutôt positivement
 2. Plutôt négativement
 3. Ni l'un ni l'autre
- + NSP

SCOLARITE – MODULE

SI [VAGUE = 1] POSER S1 A S5

Parlons maintenant de votre scolarité.

SI E1 = 7 ALORS RECODER S1 = RAGE SANS POSER

SI E1 ≠ 7 POSER S1

S1. SCOLARITE 1

A quel âge avez-vous arrêté vos études ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : coder NR si se considère toujours en études (exemple : apprentissage)

ENQ : reprise d'étude incluse

MIN : 6 MAX : ANNEE ENTRETIEN – FANNAIS

+ NR

SI FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)

S4. NIVEAU MATH

Lors de la dernière année où vous avez étudié les mathématiques, vous aviez ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

- 1 Moins que la moyenne
- 2 Un peu moins que la moyenne
- 3 Juste la moyenne
- 4 Un peu plus que la moyenne
- 5 Plus que la moyenne

+ NSP + NR

SI FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)

S5. NIVEAU FRANCAIS

Lors de la dernière année où vous avez étudié le français, vous aviez ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER - Si n'a pas étudié le Français coder NR

- 1 Moins que la moyenne
- 2 Un peu moins que la moyenne
- 3 Juste la moyenne
- 4 Un peu plus que la moyenne
- 5 Plus que la moyenne

+ NSP + NR

SITUATION PERSONNELLE ET FAMILIALE

A TOUS

SI VAGUE 1 AFFICHER :

Nous allons maintenant parler de votre situation personnelle.

SI VAGUE=2 OU 3 AFFICHER :

Nous allons maintenant parler de votre logement.

SI VAGUE = 1

L1. LOGEMENT 1

Au cours de votre vie, vous est-il arrivé d'avoir des grosses difficultés de logement, de ne pas trop savoir où loger, où dormir ?

SINGLE ANSWER

- 1 Oui
- 2 Non
- + NSP

SI L1 = OUI

L1_1. LOGEMENT 1BIS

Quand vous n'avez pas su où dormir, avez-vous....

MULTIPLE ANSWER

ENQ : POSER EN OUI/NON

- 1. Été hébergé(e) par des amis ou de la famille (ou le conjoint)
- 2. Été hébergé(e) par un service ou une association d'aide (ou une association, la mission locale vous a payé une chambre d'hôtel / une solution d'hébergement...)
- 3. Dormi dehors
- 4. Dormi dans un lieu qui n'est pas prévu pour habiter (voiture, camion, squat, cabane, hôpital, hall d'immeuble, métro etc.)
- 5. Été hébergé par des inconnus (y compris couch surfing)
- 6. Payé une chambre d'hôtel
- 7. Trouvé une autre solution d'hébergement (précisez)
- + NSP + REF

SI VAGUE=2 OU 3 ET INFO FICHER FL2VP = 1 OU 2 OU 4

L2_0. Actuellement, êtes-vous toujours PRINCIPALEMENT AFFICHER INFO FICHER FL2VP ?

- 1 Oui
- 2 Non

SI [VAGUE=1] OU SI [(VAGUE=2 OU 3) ET (L2_0=2 OU INFO FICHER FL2VP = 3 OU 5 OU 6 OU 7 OU 8 OU 9 (NSP) OU 10 (REF)]

L2. LOGEMENT 2

SI VAGUE = 1 AFFICHER : [Actuellement], êtes-vous SI VAGUE = 1 AFFICHER : PRINCIPALEMENT....

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

*Si hébergement par son conjoint ou famille du conjoint, si durable coder 3, si ponctuel coder 6
CHRS = centre d'hébergement et de réinsertion sociale*

- 1. Hébergé par vos parents **NE PAS AFFICHER SI FL2VP=1**
- 2. Hébergé durablement par votre famille en dehors de vos parents (pas de squats ou de dépannage temporaire) **NE PAS AFFICHER SI FL2VP=2**

3. Hébergé durablement par des amis (pas de squats ou de dépannage temporaire)
 4. Locataire, colocataire ou propriétaire de votre logement (logement de fonction) **NE PAS AFFICHER SI FL2VP=4**
 5. Hébergé dans un foyer de jeunes travailleurs, une résidence étudiante, un internat (hébergé par l'employeur)
 6. Sans logement stable (chez des amis ou de la famille ponctuellement, squat, CHRS, nuits d'hôtels, associations, camping, caravane)
 7. Sans abri (à la rue y compris voiture et camion ou en hébergement d'urgence pour une nuit)
 8. (Autre)
- + NSP + REF

SI [VAGUE = 1] SAUF SI L2 = NSP OU REF

L3. LOGEMENT 3

Il y a un an étiez-vous déjà « AFFICHER L2 » ?

SINGLE ANSWER

1. Oui
2. Non

SI [VAGUE = 1] ET [SI L2 = NSP OU L3 =2]

L3B. LOGEMENT 1 AN

SI L3 = 2 AFFICHER : Etiez-vous :

SI L2 = NSP AFFICHER : Il y a un an étiez-vous :

FILTRER L'ITEM CITE EN L2 SAUF LE AUTRE

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

Si hébergement par conjoint ou famille du conjoint, si durable coder 3, si ponctuel coder 6

CHRS = centre d'hébergement et de réinsertion sociale

1. Hébergé par vos parents **NE PAS AFFICHER SI L2=1**
 2. Hébergé durablement par votre famille en dehors de vos parents (pas de squats ou de dépannage temporaire) **NE PAS AFFICHER SI L2=2**
 3. Hébergé durablement par des amis (pas de squats ou de dépannage temporaire) **NE PAS AFFICHER SI L2=3**
 4. Locataire, colocataire ou propriétaire de votre logement (logement de fonction) **NE PAS AFFICHER SI L2=4**
 5. Hébergé dans un foyer de jeunes travailleurs, une résidence étudiante, un internat (hébergé par l'employeur) **NE PAS AFFICHER SI L2=5**
 6. Sans logement stable (chez des amis ou de la famille ponctuellement, squat, CHRS, nuits d'hôtels, associations, camping, caravane) **NE PAS AFFICHER SI L2=6**
 7. Sans abri (à la rue y compris voiture et camion ou en hébergement d'urgence pour une nuit) **NE PAS AFFICHER SI L2=7**
 8. (Autre)
- + NSP + REF

SI VAGUE=1 ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)]

SI L2 = 7 NE PAS POSER

CO1. COUPLE 1

Actuellement, vivez-vous en couple sous le même toit ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Si REFUS, précisez : ces informations sont importantes pour mieux comprendre votre parcours professionnel et personnel.

Si besoin : Nous vous rappelons que ces réponses sont strictement anonymes et confidentielles, et serviront uniquement à faire des statistiques sur les 10 000 personnes qui répondront à cette enquête.

ENQ : vie en couple = habiter ensemble. Si vie en couple chez quelqu'un, coder Oui

1. Oui
2. Non

SI C01=1

CO2. COUPLE 2

Votre conjoint est-il (principalement) en emploi ?

SINGLE ANSWER

1. Oui
2. Non

SI VAGUE=1 ET (FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E))

ENF1. ENFANT 1

Combien d'enfants avez-vous à votre charge ?

NUMERIC ANSWER

ENQ : Les vôtres, ceux de votre conjoint, ceux que vous avez à charge financièrement (enfants adoptés, pension alimentaire)

MIN : 0 MAX : 9

SI ENF1 >0 POSER ENF2 POUR CHAQUE ENFANT

BOUCLE DE 1 A X

ENF2_X. ANNEE NAISSANCE ENFX

En quelle année est né votre SI BOUCLE 1 ET ENF1>1 AFFICHER « 1^{er} », SI BOUCLE 2 AFFICHER « 2ème » etc. enfant ?

NUMERIC ANSWER

MIN : 1990 MAX : ANNEE D'ENTRETIEN

SANTE – MODULE

A TOUS

SI VAGUE = 1 OU 3 AFFICHER :

Parlons maintenant de votre état de santé

SI VAGUE = 2 AFFICHER :

Parlons maintenant de vos soins de santé

SI VAGUE=1 OU 3

QDEP0. SANTE 1

Comment est votre état de santé en général ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Très bon

2. Bon
 3. Assez bon
 4. Mauvais
 5. Très mauvais
- + NSP

SI [VAGUE 1] ET [FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)]

QDEP2. SANTE 2

Avez-vous une couverture maladie tel que la sécurité sociale, la CMU, l'AME ou un régime spéciale ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

ENQ : Vous êtes remboursé en partie ou en totalité pour vos dépenses de santé. Vous pouvez avoir une carte vitale.

1. Oui
 2. Votre demande est en cours
 3. Non
- + NSP

SI QDEP2 = 1 OU 2

QDEP2_1. SANTE 2BIS

Laquelle ?

SINGLE ANSWER

ENQ : AME = pour les personnes étrangères ne disposant pas d'un titre de séjour, les bénéficiaires n'ont pas de carte vitale

ENQ : si possède une carte vitale alors soit sécu, soit CMU. Pour CMU, doivent en faire la demande pour en bénéficier (eux ou parents)

ENQ : la Sécurité sociale comprend également les régimes spéciaux (agriculteurs (MSA), marins, indépendants (RSI), RATP, SNCF, etc), pas uniquement l'assurance maladie

ENQ : CITER

1. La Sécurité Sociale (bénéficiaire ou ayant droit)
 2. La CMU (Couverture Médicale Universelle)
 3. L'AME (Aide Médicale d'Etat)
- + NSP

A TOUS

QDEP3. SANTE 3

Au cours des SI VAGUE=1 AFFICHER : 12 derniers mois SI VAGUE= 2 ou 3 AFFICHER : 6 derniers mois, vous est-il arrivé de renoncer à des soins médicaux que ce soit une visite chez le médecin, chez le dentiste, l'achat de lunettes ou de médicaments ?

SINGLE ANSWER

SI VAGUE=1 AFFICHER ITEM 3

SI VAGUE=2 OU 3 AFFICHER ITEM 4

ENQ : Si répond NON, relancer sur les items 2 et 3 ou 4

ENQ : CITER

1. Oui, vous avez dû renoncer
2. Non, vous n'avez pas dû renoncer
3. Vous n'avez pas eu besoin de soins médicaux au cours des 12 derniers mois (non concerné)

4. Vous n'avez pas eu besoin de soins médicaux au cours des 6 derniers mois (non concerné)
+ NSP + REF

SI QDEP3 = 1

QDEP3_1. SANTE 3BIS

Etait-ce au moins une fois par manque d'argent ?

1. Oui
 2. Non
- + NSP

ENTOURAGE

SI [VAGUE = 1] POSER ENT1 A ENT3

Parlons maintenant de votre entourage

A TOUS DU MODULE

ENT1. ENTOURAGE 1

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été en contact avec votre père ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Toutes formes de contact (lettres, appel, mail et rencontre) – Si décédé coder items 3 ou 4 (si ne sait pas entre 3 ou 4, coder item 3)

ENQ : Si enfant adopté on parle du père adoptif.

1. Oui
 2. Non
 3. Non, il est décédé
 4. Non, vous ne l'avez jamais connu et n'avez pas de père adoptif
- + NSP + REF

SI ENT1 = 1 OU 2 OU NSP OU REF

ENT1_1. ENTOURAGE 1BIS

En général, comment se passent vos relations avec votre père ?

ENQ : Si enfant adopté on parle du père adoptif.

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Il n'y a pas de problème particulier
 2. Il y a de temps en temps des tensions
 3. Il y a souvent des tensions
 4. (Aucune relation)
- + NSP + REF

A TOUS DU MODULE

ENT2. ENTOURAGE 2

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été en contact avec votre mère ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Toutes formes de contact (lettres, appel, mail et rencontre) – Si décédée coder items 3 ou 4 (si ne sait pas entre 3 ou 4, coder item 3)

ENQ : Si enfant adopté on parle de la mère adoptive.

1. Oui
 2. Non
 3. Non, elle est décédée
 4. Non, vous ne l'avez jamais connue et n'avez pas de mère adoptive
- + NSP + REF

SI ENT2 = 1 OU 2 OU NSP OU REF

ENT2_1 ENTOURAGE 2BIS

En général, comment se passent vos relations avec votre mère ?

ENQ : Si enfant adopté on parle de la mère adoptive.

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Il n'y a pas de problème particulier
 2. Il y a de temps en temps des tensions
 3. Il y a souvent des tensions
 4. (Aucune relation)
- + NSP + REF

SI FTYPEVAL = 1 (GJ) OU 2 (E)

ENT3. ENTOURAGE 3

Actuellement, y-a-t-il quelqu'un sur qui vous pouvez compter pour discuter de choses personnelles ou pour prendre une décision difficile ?

SINGLE ANSWER

ENQ : Si l'enquête répond « non personne à part mon conjoint », coder Oui

1. Oui
 2. Non
- + NSP + REF

PARENTS – MODULE

SI [VAGUE = 1] POSER PAR4 A PAR2

PAR4. PARENT 4

SI ENT1 = 4 ET ENT2 = 4 ALORS AFFICHER : Lorsque vous étiez au collège, diriez-vous que financièrement là où vous viviez....

SINON AFFICHER :

Lorsque vous étiez au collège, diriez-vous que financièrement pour vos parents.....

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

ENQ : si n'a pas connu son père ou sa mère (biologique ou adoptif), relancer « Lorsque vous étiez au collège, diriez-vous que financièrement là où vous viviez ».

ENQ : Si 2 foyers, parler de la situation du foyer dans lequel la personne a passé le plus de temps. Si l'enquête ne vivait pas chez ses parents, parler de la situation du foyer dans lequel il vivait

Si situation très difficile, surendettement ou interdiction bancaire, coder item 1

1. Ils ne pouvaient pas y arriver sans faire de dettes
2. Ils y arrivaient difficilement
3. C'était juste il fallait faire attention

4. Ça allait
 5. Ils étaient plutôt à l'aise
 6. Ils étaient vraiment à l'aise
- +NSP + REF + NR

PAR1. NAT PERE

A sa naissance quelle était la nationalité de votre père ?

MULTIPLE ANSWER SAUF CODE 97 N'A PAS CONNU SON PERE (BIOLOGIQUE OU ADOPTIF) EN EXCLU

ENQ : NE PAS CITER

ENQ : Si l'interviewé demande biologique ou adoptif, prendre adoptif

Prendre liste Excel jointe au questionnaire

+ N'a pas connu son père (biologique ou adoptif) + NSP + REF

PAR2. NAT MERE

A sa naissance quelle était la nationalité de votre mère ?

MULTIPLE ANSWER SAUF CODE 97 N'A PAS CONNU SA MERE (BIOLOGIQUE OU ADOPTIF) EN EXCLU

ENQ : NE PAS CITER

ENQ : Si l'interviewé demande biologique ou adoptif, prendre adoptif

Prendre liste Excel jointe au questionnaire

+ N'a pas connu sa mère (biologique ou adoptif) + NSP + REF

ESTIME DE SOI - CONFIANCE - MODULE

A TOUS

SI VAGUE = 1 OU 2 OU 3 AFFICHER

Et pour finir, je vais vous poser des questions d'ordre général.

SI VAGUE = 3

EST1. ESTIME 1

En général, faites-vous confiance [AFFICHAGE SOUS-QST EN COULEUR] ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Aux employeurs

A. Beaucoup

B. Assez

C. Peu

D. Pas du tout

+ NSP

SI VAGUE = 2 OU 3

D'une manière générale, êtes-vous satisfait de l'accompagnement par la mission locale ?

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

1. Très satisfait
2. Assez satisfait
3. Peu satisfait

- 4. Pas du tout satisfait
- + NSP

A TOUS

EST6. ESTIME 6

De manière générale, diriez-vous que vous êtes :

SINGLE ANSWER

ENQ : CITER

Si REFUS, précisez : ces informations sont importantes pour mieux comprendre votre parcours professionnel et personnel.

- 1. Très heureux
 - 2. Plutôt heureux
 - 3. Plutôt pas heureux
 - 4. Pas du tout heureux
- + NSP + REF

VERIFICATION DES COORDONNEES

SI VAGUE = 1 OU 2 POSER VC1 A VC4_2

*Mon questionnaire est à présent terminé. Je vous remercie beaucoup d'avoir pris du temps pour me répondre. Vous serez à nouveau interrogé dans 6 mois. **AFFICHER EN PLUS SI VAGUE 1** « Le questionnaire sera cependant plus court ».*

Pour pouvoir être sûr de vous recontacter, je vais vérifier avec vous vos coordonnées.

ENQ SI REFUS : je vous rappelle que c'est une enquête obligatoire commanditée par le ministère du travail et que vos réponses resteront strictement confidentielles

VC1. NOUVEAU TEL 1

Y-a-t-il un autre numéro de téléphone sur lequel on peut vous joindre ?

ENQ VALIDER OUI SI NUMERO A RAJOUTER OU A SUPPRIMER OU A MODIFIER

IE AFFICHAGE DE TOUS LES NUMEROS PRESENTS DANS LE FICHIER :

- TEL1-DARES :
- TEL2-DARES :
- TEL3-DARES :
- TEL4-DARES :
- TEL5-DARES :
- TEL6-DARES :
- TÉL8-BISNODE :
- TÉL9-FASTO :
- TÉL7-PROXY :
- 1. Oui
- 2. Non

SI VC1 = OUI

QMODIFT

ENQ: SI OUI RENTRER LE N° EN NEWTEL

ENQ: POUR SUPPRIMER UN TEL VALIDER L'ITEM A SUPPRIMER ET TAPER NR à LA PLACE DU N°

ENQ: MODIFIER - TAPER NR SI TOUT EST CORRECT:

TEL1_Dares:

TEL2_Dares:

TEL3_Dares:

TEL4_Dares:

TEL5_Dares:

TEL6_Dares:

TEL8_Bisnode:

TEL9_Fasto:

TEL7_Proxy:

NEWTEL:

La réponse peut être NR

A TOUS DU MODULE

VC3. ADRESSE MAIL

Avez-vous une adresse email :

SINGLE ANSWER

IE: AFFICHAGE INFO FICHER: EMAIL

ENQ SI REFUS : je vous rappelle que c'est une enquête d'intérêt général commanditée par le ministère du travail et que vos réponses resteront strictement anonymes.

1. Oui : nouvelle adresse
2. Oui : même adresse que le mail avis
3. Non

SI VC3 = OUI

QEAMAIL. SAISIE ADRESSE MAIL

Pouvez-vous maintenant m'indiquer votre adresse e-mail ?

SINGLE ANSWER

IE: AFFICHAGE INFO FICHER: EMAIL

ENQ RELANCE : Pour être sûr d'avoir bien noté votre adresse, pouvez-vous me l'épeler de nouveau ?

SAISIE ADRESSE MAIL

/_____/

SI VAGUE = 2 OU 3 ET FTEL7PY = 1 (UN NUMERO)

VC4_0. Pouvons-nous toujours contacter AFFICHER INFO FICHER VC41A + VC41B + VC41C au AFFICHER INFO FICHER TEL7PROXY pour nous aider à vous joindre ?

1. Oui
2. Non

SI VC4_0 = 2 OU SI FTEL7PY = 2 (VIDE)

VC4. COORDONNEES TIERS

Pourriez-vous nous indiquer le numéro d'une SI VC4_0 = 2 AFFICHER : autre personne, qui nous aidera à vous joindre dans quelques mois si nous n'arrivons pas à vous contacter ?

SINGLE ANSWER

ENQ SI REFUS : je vous rappelle que c'est une enquête d'intérêt général commanditée par le ministère du travail et que vos réponses resteront strictement anonymes.

1. Oui
2. Non

SI VC4 = OUI

VC41A.

ENQ : SAISIR LA CIVILITE DE CETTE PERSONNE

- 1 Monsieur
- 2 Madame
- 3 Mademoiselle

SI VC4 = OUI

VC41B.

ENQ : SAISIR LE NOM DE CETTE PERSONNE

SI VC4 = OUI

VC41C.

ENQ : SAISIR LE PRENOM DE CETTE PERSONNE

SI VC4 = OUI

VC41D

NUMERIC ANSWER

ENQUETEUR SAISIR LE NUMERO TELEPHONE DE CETTE PERSONNE

10 CHIFFRES FORMAT TEL

SI VC4 = OUI

VC4_2. LIEN TIERS

ENQ : SAISIR LE LIEN AVEC L'ENQUETE

1. Père / beau - père
2. Mère / belle mère
3. Conjoint/conjointe
4. Frère / demi-frère
5. Sœur / demi-sœur
6. Grands Parents
7. Oncle / Tante
8. Cousin / Cousine
9. Ami / Amie
10. Employeur / Collègue
11. Autre **[PRECISEZ]**

CONCLUSION

SI VAGUE = 1 OU 2

*Je vous remercie pour votre précieuse participation à cette importante étude.
Nous comptons sur vous pour la prochaine vague d'interrogation qui aura lieu dans 6 mois.
Je vous souhaite une bonne journée / soirée.*

CONCLUSION

SI VAGUE = 3

*Mon questionnaire est à présent terminé. Je vous remercie pour votre précieuse participation à cette importante étude. Vous ne serez désormais plus recontacté pour cette enquête.
Je vous souhaite une bonne journée / soirée.*

IE RECODE AUTOMATIQUE SI APPEL SUR UN PORTABLE OU SUR UN FIXE EN FONCTION TELNUMB.

MOTIF DE REFUS + ABANDON DE QUESTIONNAIRE

SI QRREF = 2 OU SI STOP INTER EN COURS

REF. MOTIF REFUS

Pourriez-vous tout de même m'indiquer pourquoi vous ne souhaitez pas ou plus répondre ?

MULTIPLE ANSWERS

ENQ : NE PAS CITER

1. Pas d'intérêt pour l'étude
2. Difficultés à comprendre ou parler le français
3. Pas le temps de répondre
4. Manque de confiance dans les moyens de confidentialité mis en œuvre
5. Ne répond jamais aux enquêtes
6. (Autre) **[PRECISEZ]**
+ REF
+ NSP